



HAL
open science

Inventaire naturaliste de la Réserve zoologique de la Haute-Touche (Indre) du 1er au 3 juin 2016

Jessica Thévenot, Julien Touroult

► **To cite this version:**

Jessica Thévenot, Julien Touroult. Inventaire naturaliste de la Réserve zoologique de la Haute-Touche (Indre) du 1er au 3 juin 2016. PatriNat (AFB-CNRS-MNHN). 2017, pp.116. mnhn-04283084

HAL Id: mnhn-04283084

<https://mnhn.hal.science/mnhn-04283084>

Submitted on 13 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



MUSÉUM
NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

Direction de la Recherche, de
l'Expertise et de la Valorisation

Direction Déléguée au Développement Durable, à la
Conservation de la Nature et à l'Expertise

Service du Patrimoine Naturel



Inventaire naturaliste de la Réserve zoologique de la Haute-Touche (Indre) du 1^{er} au 3 juin 2016

Le Service du Patrimoine Naturel (SPN) Inventorier - Gérer - Analyser - Diffuser



SERVICE DU
PATRIMOINE NATUREL

Au sein de la direction de la recherche, de l'expertise et de la valorisation (DIREV), le Service du Patrimoine Naturel développe la mission d'expertise confiée au Muséum national d'Histoire naturelle pour la connaissance et la conservation de la nature. Il a vocation à couvrir l'ensemble de la thématique biodiversité (faune/flore/habitat) et géodiversité au niveau français (terrestre, marine, métropolitaine et ultra-marine). Il est chargé de la mutualisation et de l'optimisation de la collecte, de la synthèse et de la diffusion d'informations sur le patrimoine naturel.

Placé à l'interface entre la recherche scientifique et les décideurs, il travaille de façon partenariale avec l'ensemble des acteurs de la biodiversité afin de pouvoir répondre à sa mission de coordination scientifique de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (code de l'environnement : L411-5).

Un objectif : contribuer à la conservation de la Nature en mettant les meilleures connaissances à disposition et en développant l'expertise.

En savoir plus : <http://www.spn.mnhn.fr>

Directeur : Jean-Philippe SIBLET

Adjoint au directeur en charge des programmes de connaissance : Laurent PONCET

Adjoint au directeur en charge des programmes de conservation : Julien TOUROULT



Porté par le SPN, cet inventaire est l'aboutissement d'une démarche qui associe scientifiques, collectivités territoriales, naturalistes et associations de protection de la nature en vue d'établir une synthèse sur le patrimoine naturel en France. Les données fournies par les partenaires sont organisées, gérées, validées et diffusées par le MNHN. Ce système est un dispositif clé du SINP et de l'Observatoire National de la Biodiversité.

Afin de gérer cette importante source d'informations, le Muséum a construit une base de données permettant d'unifier les données à l'aide de référentiels taxonomiques, géographiques et administratifs. Il est ainsi possible d'accéder à des listes d'espèces par commune, par espace protégé ou par maille de 10x10 km. Grâce à ces systèmes de référence, il est possible de produire des synthèses quelle que soit la source d'information.

Ce système d'information permet de mutualiser au niveau national ce qui était jusqu'à présent éparpillé à la fois en métropole comme en outre-mer et aussi bien pour la partie terrestre que pour la partie marine. C'est une contribution majeure pour la connaissance, l'expertise et l'élaboration de stratégies de conservation efficaces du patrimoine naturel.

En savoir plus : <http://inpn.mnhn.fr>

Projet : Inventaire naturaliste de la réserve zoologique de la Haute-Touche

Remerciement (par ordre alphabétique des noms cités)

HAUTE-TOUCHE : **Directeur** : Roland SIMON ; **responsable recherche** : Yann LOCATELLI ; **responsable des collections et pédagogie** Patrick ROUX ; **chef soigneur** : Régis RABIER ; **attachée de communication** : Sylvie CHAMPION.

MNHN : **DICAP / DDCNE** : **vidéastes** (film Haute-Touche) : Frédéric DUBOS, Sébastien PAGANI, **DDCNE** : Vincent GRAFFIN.

CBNBP : Ophélie BESLIN, Jordane CORDIER, Damien PUJOL.

PNR Brenne : François PINET.

ONF Haute-Touche : Benoît GARNIER (Val-de-Loire), Jérôme BRACHE, Gilbert PAGE / **ONF national** : Serge CADET (phytosociologue), Pascal DENIS (ornithologue), Mirham BLIN (bryologue), Thierry NOBLECOURT (entomologiste).

MNHN : **SPN** : **Directeur** : Jean-Philippe SIBLET ; **organisation, rédaction protocole général de terrain, notes préparatoires, SIG** : Jessica THÉVENOT ; **organisation et rédaction logistique hébergement, repas, transport** : Guilène PROCIDA ; **soutien Logistique (budget)** : Sylvie CHEVALLIER, Mélanie HUBERT ; **extraction de données et ortho-photo** : Benoît LEFEUVRE, Solène ROBERT ; **avis/amendements protocole général** : Patrick HAFFNER, Lilian LEONARD, Paul ROUVEYROL, Audrey SAVOURE-SOUBELET ; **validation protocole général** : Jean-Philippe SIBLET ; **organisation et rédaction du concours photo** : Sarah FIGUET, sébastien LANGUILLE, Guilène PROCIDA ; **interlocuteurs médias et film réalisés sur la Haute-Touche** : Mélanie HUBERT, Sébastien LANGUILLE, Guilène PROCIDA, Jessica THÉVENOT ; **rédaction des fiches techniques (protocoles espèces)**: *Flore / habitats* : Emeline OULES, Paul ROUVEYROL, Vincent GAUDILLAT ; *Bryophytes* : S. LEBLOND, ONF ; *Lichens* : R. PONCET ; *Géologie* : Grégoire EGOROFF ; *Mollusques* : Olivier GARGOMINY, Lilian LEONARD ; *Mammifères* : Patrick HAFFNER, Audrey SAVOURE-SOUBELET ; *Oiseaux* : Julien LAIGNEL, Philippe GOURDAIN ; Coléoptères : Arnaud HORELLOU, Julien TOUROULT ; Odonates : Olivier DELZONS, Philippe GOURDAIN, Chloé THIERRY ; Lépidoptères : Pascal DUPONT, Cindy FOURNIER, Océane ROQUINARC'H ; Amphibiens / Reptiles : Olivier DELZONS ; Crustacés et autres invertébrés : Pierre NOEL. **Experts référents par groupe** : G. EGOROFF (géologie), P. ROUVEYROL, E. OULES (flore), V. GAUDILLAT, R. PONCET (habitats, lichens), O. GARGOMINY, L. LEONARD (mollusques), J. LAIGNEL, P. GOURDAIN (oiseaux), P. HAFFNER, A. SAVOURE-SOUBELET (mammifères), A. HORELLOU, J. TOUROULT (coléoptères), C. FOURNIER, P. GOURDAIN, C. THIERRY (Odonates), O. DELZONS (amphibiens, reptiles), P. NOEL (crustacés et autres invertébrés), C. THIERRY, O. ROCQUINARC'H (lépidoptères).

Coordinateur rapport : Jessica THÉVENOT, Julien TOUROULT

Réflexion méthodologique : Patrick HAFFNER, Lilian LEONARD, Paul ROUVEYROL, Audrey SAVOURE-SOUBELET, Jessica THÉVENOT.

Rédaction rapport : Ophélie BESLIN (CBNBP), Mirham BLIN (ONF), Annie CORNEE, Olivier DELZONS, Pascal DUPONT, Grégoire EGOROFF, Cindy FOURNIER, Olivier GARGOMINY, Vincent GAUDILLAT, Philippe GOURDAIN, Patrick HAFFNER, Arnaud HORELLOU, Julien LAIGNEL, Margaux MISTARZ, Pierre NOEL, Lilian LEONARD, Rémy PONCET, Océane ROQUINARC'H, Paul ROUVEYROL, Quentin ROME (ISYEB), Audrey SAVOURE-SOUBLET, Sandrine TERCERIE, Chloé THIERRY, Jessica THEVENOT.

Relecture finale : Lilian LEONARD, Paul ROUVEYROL, Guilène PROCIDA, Jean-Philippe SIBLET, Jessica THÉVENOT.

Référence du rapport conseillée : Service du Patrimoine naturel (collectif). 2017. Inventaire naturaliste de la Réserve zoologique de la Haute-Touche (Indre) du 1^{er} au 3 juin 2016. Service du patrimoine naturel, Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 116 p + 22 p annexes.

1^{ère} et 4^{ème} de couverture : **Bandeau** : Mare à *Iris pseudacorus*, C. Thierry, **bandeau** : *Hottonia palustris*, J. Thévenot.

AVANT-PROPOS

Situé aux confins de la région naturelle de la Brenne, le Parc de la Haute-Touche semble être resté à l'écart des prospections naturalistes au cours des récentes années. Et ce, malgré une grande diversité et originalité des habitats qui constituent cet espace. Cet état de fait, associé à une forte motivation des équipes de gestion de ce site, a rapidement provoqué un fort enthousiasme du Service du Patrimoine Naturel (SPN) pour que sa sortie naturaliste annuelle soit organisée à la Haute-Touche. C'est ainsi que les 1^{er}, 2 et 3 juin, une cinquantaine de collègues se sont retrouvés sur place pour mener des inventaires naturalistes. Malgré une météorologie qui a failli empêcher l'accessibilité du site (inondations record !), les résultats sont à la hauteur des attentes : plus de 700 espèces détectées dont nombreuses présentant des enjeux patrimoniaux importants au sein de nombreux groupes d'espèce, des lichens aux oiseaux, en passant par les gastéropodes, les odonates et les mousses.

Au-delà de ces chiffres, ces prospections ont permis de confirmer le remarquable intérêt de ce territoire pour la faune et la flore, et la nécessité de mener une gestion patrimoniale, déjà largement mise en œuvre, pour les conserver. Ce travail n'est évidemment pas un aboutissement. Il constitue une photographie, encore floue, de la biodiversité du site. Elle est toutefois suffisante pour en situer les grands enjeux et pour définir quelques priorités d'action. Il faut souhaiter qu'une nouvelle opération de ce type puisse être menée prochainement afin d'améliorer encore la connaissance acquise, d'affiner les diagnostics et...de pouvoir bénéficier d'une météorologie plus clémente !

Ce rapport est le fruit d'un travail collectif dont je tiens à remercier ici tous les acteurs :

- *Les collègues du SPN qui n'ont pas ménagés leur peine et se levant tôt et se couchant tard pour collecter les données qui sont mises en valeur dans ce document ;*
- *Les agents des structures qui nous ont accompagnés sur le terrain (ONF, PNR, CBNBP) ;*
- *Les rédacteurs et les coordonnateurs de ce rapport ;*
- *Enfin et surtout, les équipes du Parc de la Haute-Touche et notamment son directeur Roland SIMON et son responsable « Recherche » Yann LOCATELLI dont la disponibilité et l'enthousiasme communicatif ont largement contribué à la réussite de cette opération.*

Bonne lecture !

*Jean-Philippe SIBLET
Directeur du Service du Patrimoine Naturel*

I) LA RESERVE ZOOLOGIQUE DE LA HAUTE-TOUCHE : PRESENTATION DU SITE D'ETUDE	6
I.1) CONTEXTE HISTORIQUE ET GESTION	6
I.2) LOCALISATION DU SITE, CONTEXTE PAYSAGER ET INSERTION DANS LES RESEAUX ECOLOGIQUES	7
I.3) CONTEXTE CLIMATIQUE	12
I.4) CONTEXTE GEOLOGIQUE	13
II) METHODES ET RESULTATS PAR GROUPE THEMATIQUE	14
II.1) GEOLOGIE	15
II.2) HABITATS NATURELS	16
II.3) FLORE	31
II.4) LICHENS	42
II.5) BRYOPHYTES	49
II.6) MAMMIFERES	51
II.7) OISEAUX	58
II.8) REPTILES ET AMPHIBIENS	66
II.9) MOLLUSQUES	72
II.10) COLEOPTERES	75
II.11) ODONATES	81
II.12) LEPIDOPTERES	85
II.13) AUTRES GROUPES TAXONOMIQUES	89
II.14) SYNTHESE DES RESULTATS	93
III) DISCUSSION D'ENSEMBLE, ENJEUX TRANSVERSAUX ET PRECONISATION D'ACTION	94
III.1) CONTRIBUTION A L'INPN	94
III.2) SPATIALISATION DES ENJEUX ET INTERET DU SITE	95
III.3) LIMITES DE L'OPERATION	99
III.4) PRESSIONS ET MENACES	101
III.5) PRECONISATIONS DE GESTION	102
III.5.1) APPROCHE GLOBALE	102
III.5.2) PRECONISATIONS DETAILLEES	103
III.5.3) BILAN DES PRECONISATIONS	112
IV) CONCLUSION	113
V) BIBLIOGRAPHIE	115
VI) ANNEXES	117

I) La Réserve zoologique de la Haute-Touche : présentation du site d'étude

I.1) Contexte historique et gestion

Quelques lignes sur l'histoire de la Réserve zoologique de la Haute-touche (comm. pers. S. Champion)^[1].» :

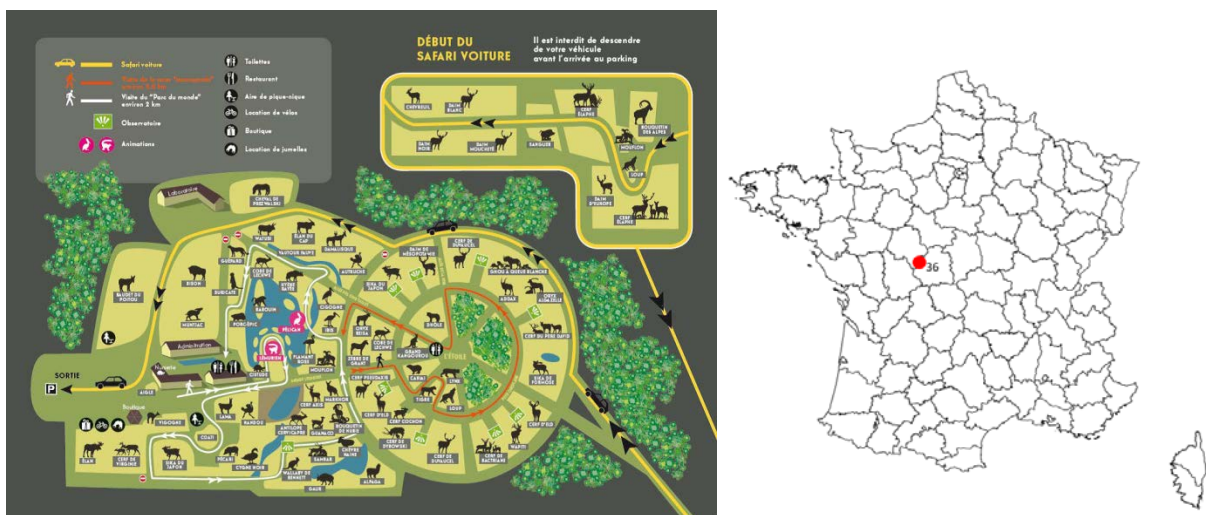
*« A l'origine, le domaine de la Haute-Touche était une des fermes dépendantes du château d'Azay-le-Ferron. Construit au XV^e siècle, après avoir appartenu à plusieurs grandes familles, notamment à Grégoire Michel, banquier des armées napoléoniennes, il fût vendu au XIX^e siècle à la famille Luzarche, famille de Maîtres de Forges. Le 28 janvier 1952, une partie de la forêt fut léguée par Madame Marguerite Luzarche d'Azay, veuve de Monsieur Joseph-Marie-Pierre Lebaudy, et par son frère Monsieur Charles Antoine Roger Luzarche d'Azay au Muséum national d'Histoire naturelle. Le Professeur Achille Urbain (1884*1957), premier directeur du Parc zoologique de Paris signe le legs. La condition de ce dernier consiste, pour une période de 99 ans, à consacrer le site comme réserve naturelle et zoologique et de dépôt d'animaux (plan 1) au Parc Zoologique de Paris. Ce vaste domaine s'étend alors sur plus de 400 hectares de forêts et de prairies autour de l'ancienne ferme et de ses dépendances. »*

Suite au legs en 1952, de nombreuses années se sont écoulées sans gestion apparente de la forêt. Le rapport de la Cour des comptes de 1998 fait mention d'une défaillance de gestion avant 1988 en précisant l'existence d'un pillage de la forêt. « Plus de la moitié de la surface forestière primitive - 338 ha - a disparu sans que le produit des coupes de bois soit enregistré dans les comptes de l'établissement public. » L'ONF a pu recueillir des informations relatives à la vente du bois permettant de préciser que le site de la Haute-Touche a subi un lourd préjudice écologique et financier (ONF 1997). Ce n'est qu'à partir de 1988 qu'une gestion du site a pu être lancée dans les « règles de l'art » permettant d'engager les premières mesures de sauvegarde au travers d'un premier plan d'aménagement (ONF 1999-2013).

Depuis quelques années, le Service du Patrimoine Naturel organise une sortie annuelle de cohésion permettant par la même occasion, de recenser la faune et la flore d'un site donné. Pour cela, des inventaires naturalistes sont organisés et les zones à enjeu sont identifiées. L'année 2016 a été consacrée au site de la Réserve zoologique de la Haute-Touche afin de contribuer dans la mesure du possible au prochain document d'aménagement. Quelques recommandations de gestion sont préconisées en fin de document. Enfin, cet inventaire participe à enrichir l'Inventaire national du Patrimoine naturel (INPN)^[2].

1.2) Localisation du site, contexte paysager et insertion dans les réseaux écologiques

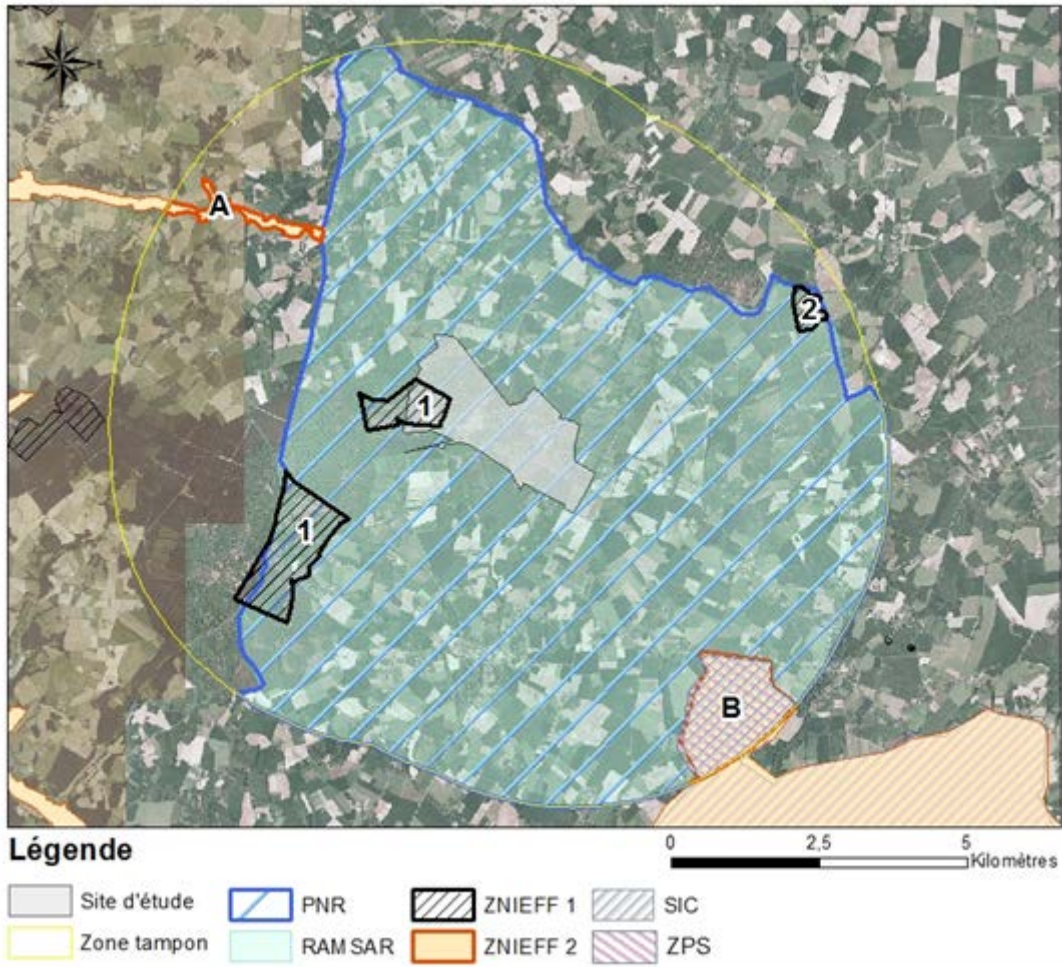
La Réserve de la Haute-Touche est située en limite ouest du département de l'Indre (carte 1) et s'étend sur les communes d'Obterre et d'Azay-le-Ferron (carte 2). Elle est située au sein du Parc naturel régional (PNR) de la Brenne et en zone RAMSAR « La Brenne » (carte 2) et à quelques kilomètres au nord des sites Natura 2000 « Brenne » (Directive Oiseaux) et « Grande Brenne » (Directive Habitats). L'ouest de la réserve est inclus dans une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type 1 : « Landes de la forêt de Preuilly » (carte 3 à 5). La Réserve de la Haute-Touche couvre 436 ha occupés par des divers milieux. Il existe 3 grandes zones sans parcs animaux : deux en dehors de l'enceinte zoologique, une forêt ouverte et une dite "la plantation" (environ 50 ha) incluse dans l'enceinte zoologique (plan 1).



Plan 1 : plan de la Réserve zoologique de la Haute-Touche. Carte 1 : localisation du site de la Haute-Touche au sein du département de l'Indre (36).



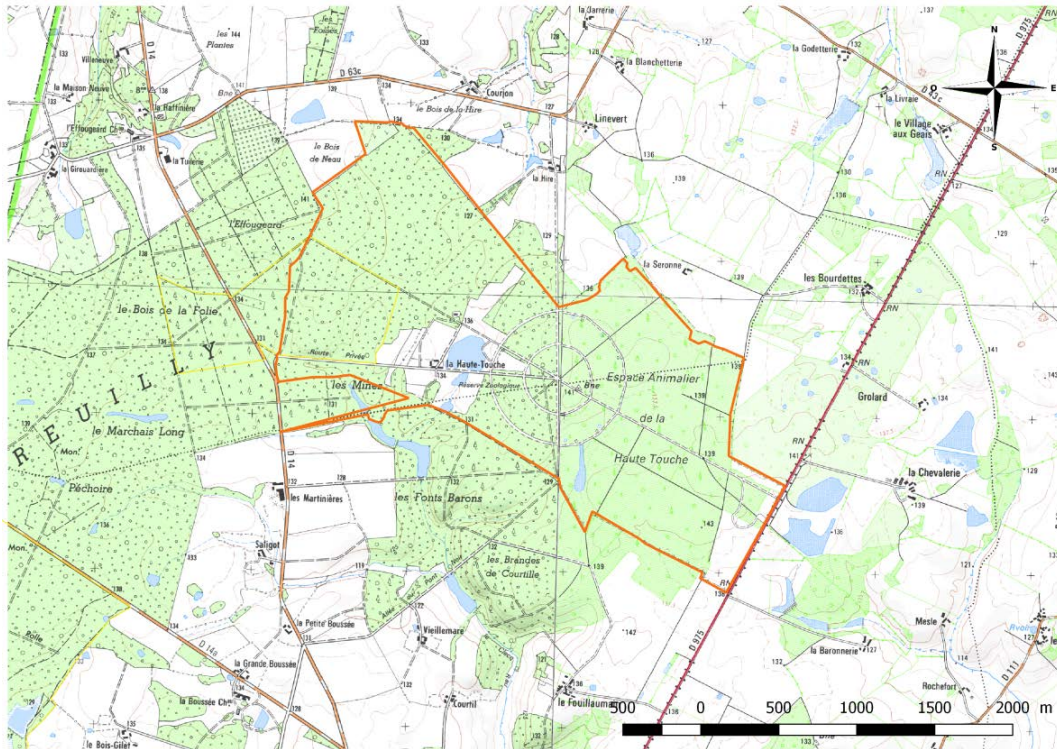
Carte 2 : carte IGN, position géographique de la Haute-Touche (point rouge).



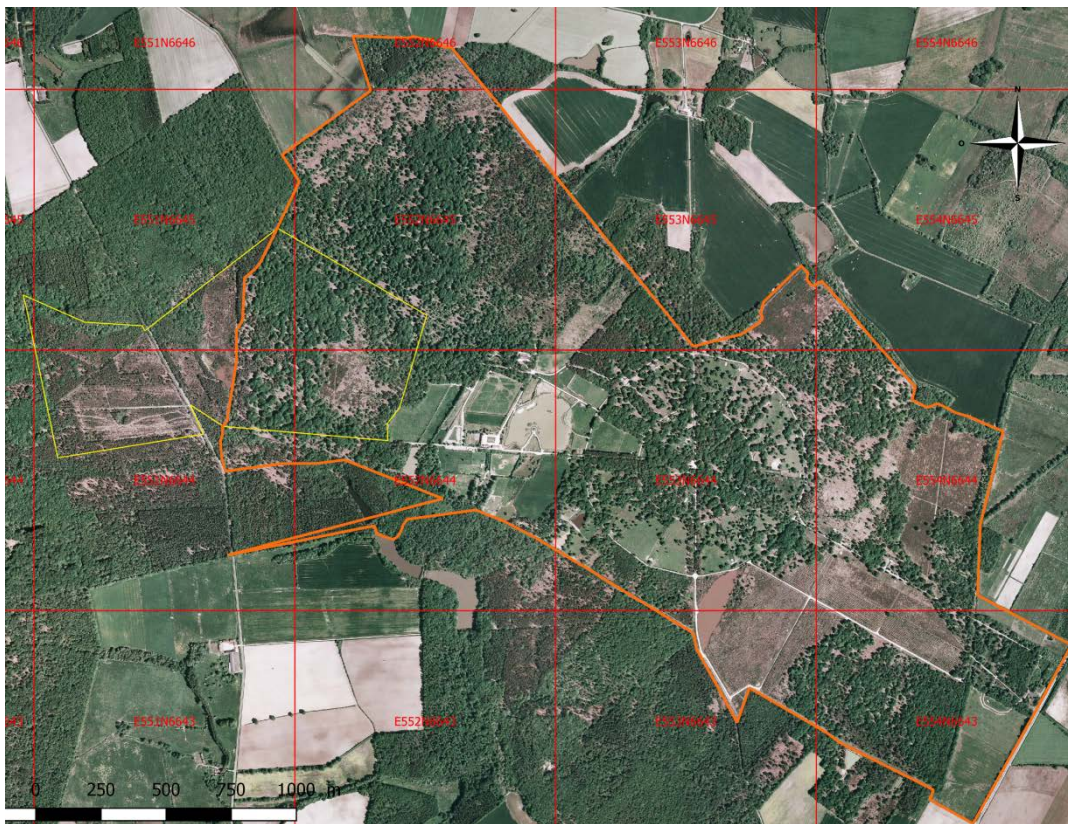
Carte 3 : espaces naturels protégés, sites Natura 2000 et ZNIEFF dans un rayon de 5 km autour du site d'étude.

N° sur la carte

Espaces protégés	<p>Parc naturel régional</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Brenne (FR8000008) <p>RAMSAR</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ La Brenne (FR7200008) 	
Sites NATURA 2000	<p>Site d'Intérêt Communautaire (SIC)</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Grande Brenne (FR2400534) <p>Zone de protection Spéciale (ZPS)</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Brenne (FR2410003) 	
ZNIEFF	<p>ZNIEFF de type 1</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ FR 240006243 : Landes et ensemble humide du foret de Preuilly ○ FR 240000550 : Etang de l'île (Plaisance) <p>ZNIEFF de type 2</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ FR 240031298 : Vallée de la Claise et ses affluents ○ FR 240000600 : Grande Brenne 	<p>1</p> <p>2</p> <p>A</p> <p>B</p>

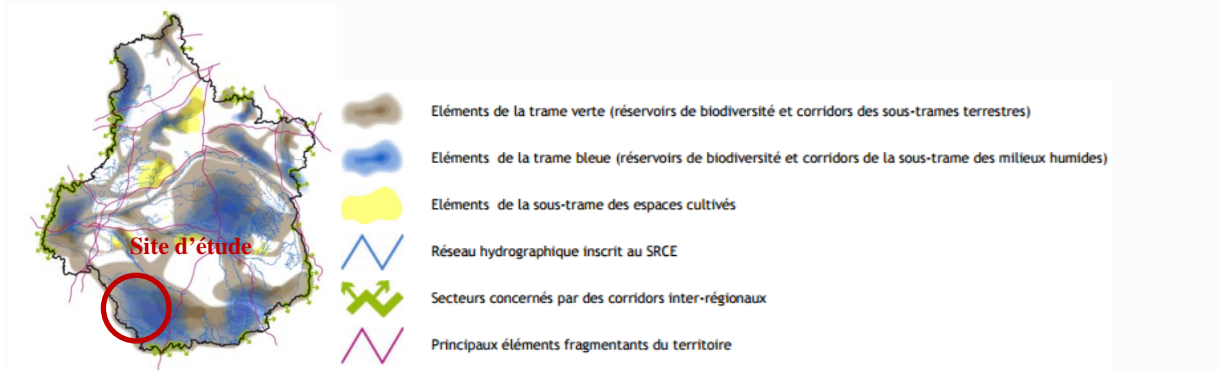


Carte 4 : scan 25 du site de la Haute-Touche (délimitation de la réserve en orange), ZNIEFF « Landes de Preuilley » (polygone jaune).



Carte 5 : site de la Haute-touche. Polygone orange : délimitation du site. Polygone jaune : ZNIEFF. Polygones rouges : maille 1 km X 1 km. (QGIS 2.16.3).

La Réserve de la Haute-Touche est incluse dans la région naturelle de la Brenne (carte 6), une vaste zone humide d'importance internationale composée d'une mosaïque de forêts, de landes et d'étangs. Il s'agit de l'un des éco-complexes les plus remarquables en région Centre, très riche de milieux et d'espèces patrimoniales qu'il convient de préserver.

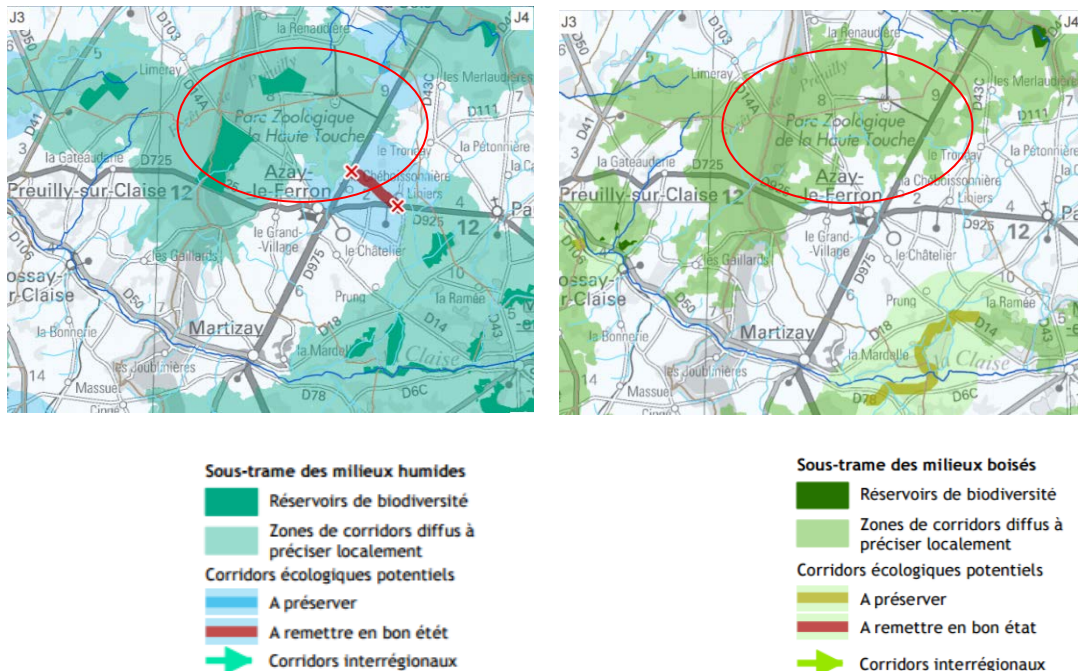


Carte 6 : Localisation du site d'étude sur la carte de synthèse du SRCE de la région Centre (2014).

Le site d'étude est placé au sein d'un éco-paysage de type forestier humide ; il participe aux continuités régionales de plusieurs sous-trames (cf. fig. 1) :

- La sous-trame des milieux boisés ;
- La sous-trame des zones humides ;
- La sous-trame des pelouses et landes sèches à humides sur sols acides.

Notons que les landes et les zones humides de la forêt de Preuilly sont considérées dans le Schéma régional de Cohérence écologique SRCE comme des réservoirs de biodiversité.¹ Enfin, on peut remarquer que le site est entouré de parcelles agricoles (carte 7).



¹ Espaces dans lesquels la biodiversité est la plus riche ou la mieux représentée, où les espèces peuvent effectuer tout ou partie de leur cycle de vie et où les habitats naturels peuvent assurer leur fonctionnement en ayant notamment une taille suffisante, qui abritent des noyaux de populations d'espèces à partir desquels les individus se dispersent ou qui sont susceptibles de permettre l'accueil de nouvelles populations d'espèces. (article R371-19 du code de l'environnement).

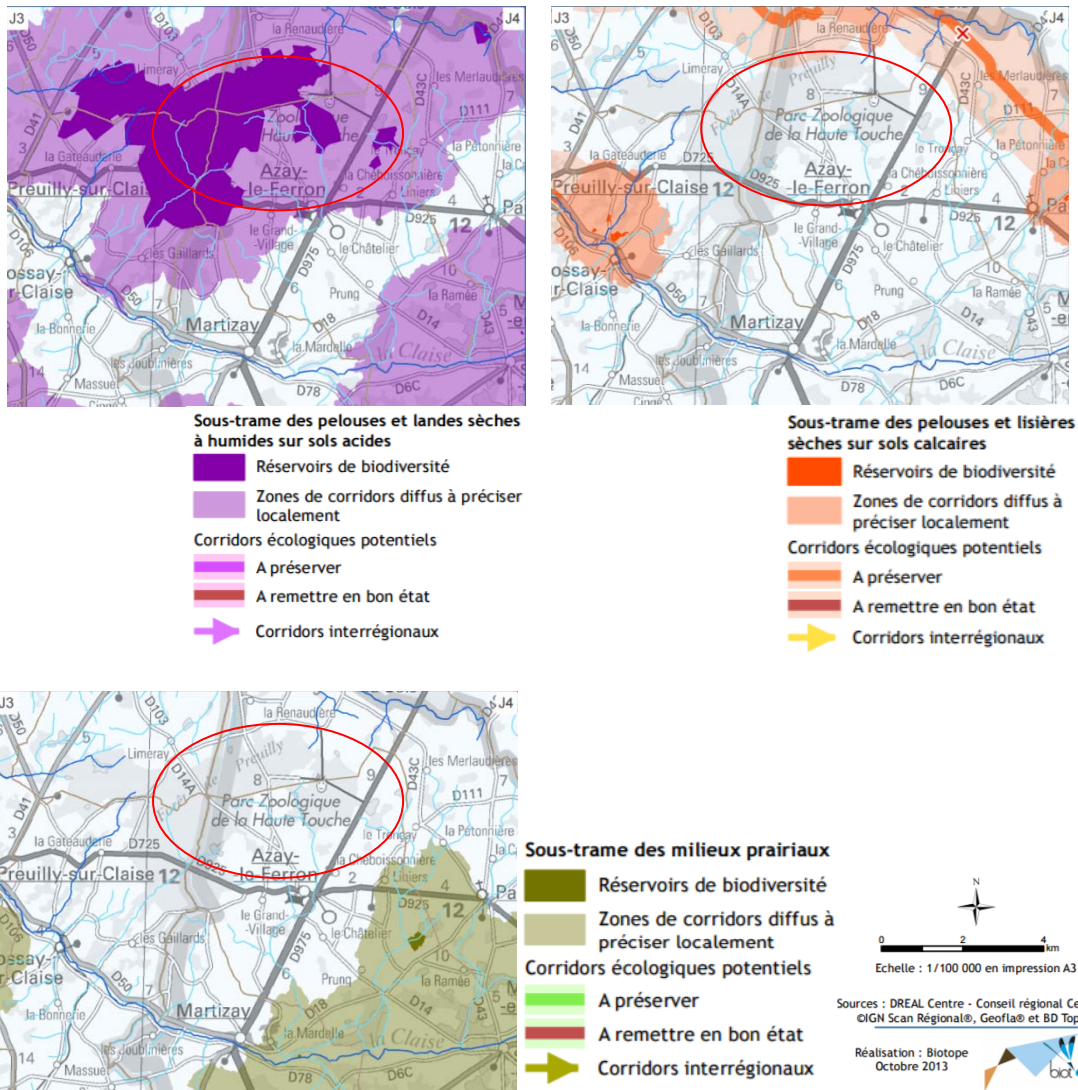


Figure 1 : SRCE Centre-Val-de-Loire 2015. Atlas cartographique au 1/100 000^e (Extrait de la carte du secteur K3 correspondant à la zone d'étude) : localisation du site dans les différentes sous-trames écologiques identifiées dans le SRCE.



Carte 7 : registre parcellaire agricole en 2012 (ASP / Géoportail 2016).

1.3) Contexte climatique

Les sources des informations ci-dessous proviennent du site internet de Météo France (Météo France, consulté le 25/10/2016) ^[3] pour la ville d'Obterre (station de référence : Châteauroux).

« Avec une composante océanique altérée, le climat de la région Centre est modulé par l'éloignement de l'océan et une influence continentale occasionnelle. Du point de vue thermique, la région est divisée entre une moitié est connaissant des hivers froids sans excès et des étés chauds mais supportables, et une moitié ouest avec des hivers plus cléments et des étés plus doux. En limite sud du Bassin Parisien et nord du Massif Central, la répartition des précipitations est contrastée et dépendante de la présence de relief. L'ouest de la région est globalement plus sec. Le mois le plus chaud est le mois de juillet, le plus froid est en février. Le mois le plus humide est en octobre et le mois le plus sec est en février. »

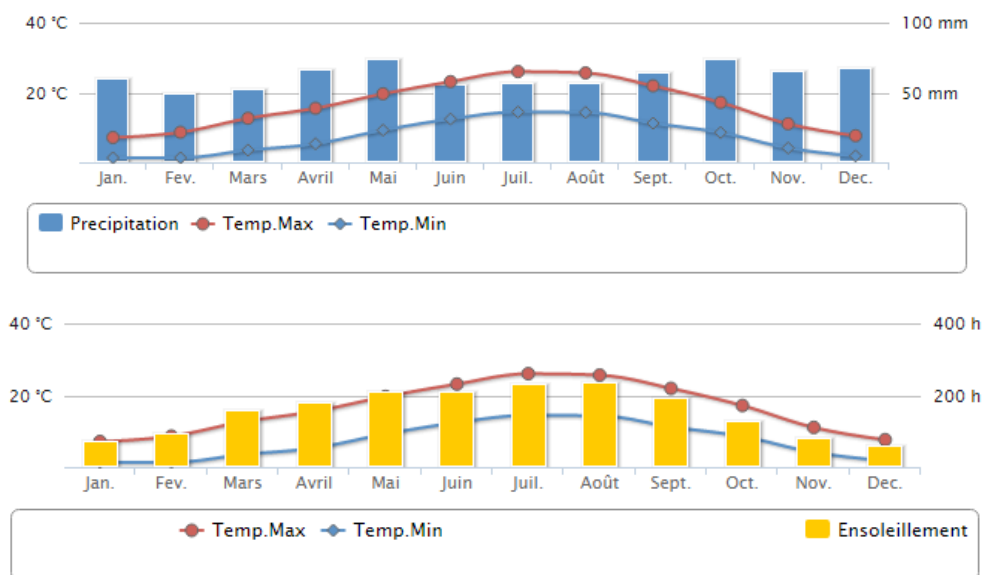


Figure 2 : température minimum mensuelle (courbe bleue) et maximum (courbe rouge) en °C, histogramme bleu : hauteur mensuelle des précipitations en mm ; histogramme jaune : durée d'ensoleillement mensuelle en heures (Météo France 2016).

La température moyenne minimale au mois de juin (période de l'inventaire) est de 12,4°C. La température moyenne maximale pour ce même mois est de 23,1 °C. Les précipitations moyennes enregistrées au mois de juin sur la commune d'Obterre sont de 54,9 mm. L'ensoleillement enregistré sur la commune d'Obterre au mois de juin 2016 est de 210,4 heures (fig. 5). En moyenne, la pluviométrie annuelle en région Centre est comprise entre 600 et 850 mm/an (DREAL Centre 2014).

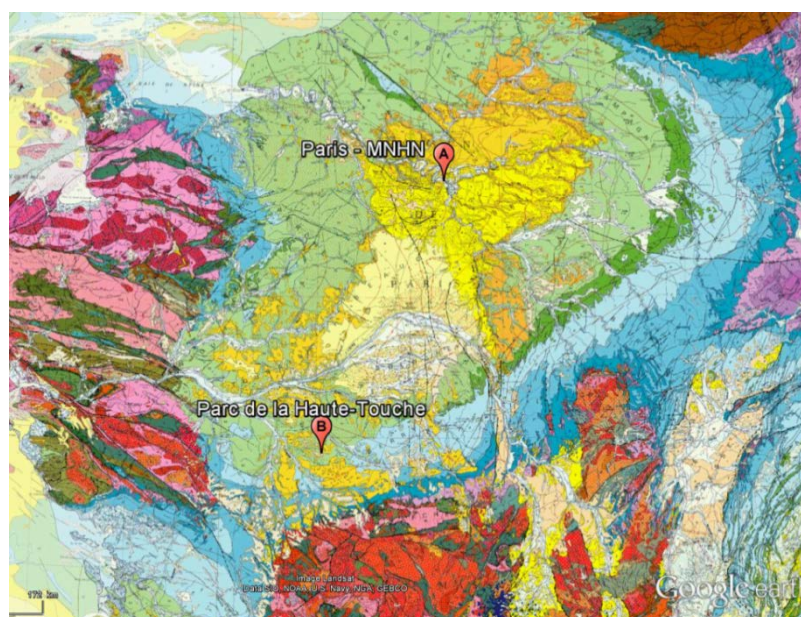
Le mois de juin 2016 a été marqué par de nombreuses inondations dans plusieurs régions de France et en particulier en région Centre-Val-de-Loire. Les conditions climatiques (températures, fortes précipitations et inondations) associées à un inventaire de courte durée ont rendu les inventaires délicats, certains groupes ayant été pénalisés (orhoptères,

lépidoptères etc.). Différentes périodes et fréquences d'inventaires seraient nécessaires afin d'obtenir une vue d'ensemble plus complète de la biodiversité composant le site. Ces remarques sont valables pour l'ensemble des groupes taxinomiques inventoriés au cours des deux jours d'inventaire.

I.4) Contexte géologique

Les terrains de la Réserve zoologique de la Haute-Touche sont situés au sud du bassin de Paris, qui est un des deux grands bassins sédimentaires français (avec celui d'Aquitaine) (carte 8). Des dépôts sédimentaires se sont accumulés dans cette dépression depuis le Trias, il y a - 250 millions d'années (terrains figurés en violet à l'est sur la carte 8), jusqu'à actuellement, formant un empilement de couches géologiques. L'action de l'érosion permet aujourd'hui l'observation de ces différents terrains en surface. On voit sur la carte 9 que la zone d'étude se situe à l'interface de plusieurs zones de couleurs différentes qui indiquent des terrains d'âges différents : des terrains vert clair (Crétacé), des terrains rosés (Paléogène) et jaune clair (Néogène).

La Réserve zoologique de la Haute-Touche se trouve dans une région où les couches géologiques sont sub-horizontales. Ces couches n'ont pas été affectées par des phénomènes tectoniques importants, ce qui se traduit par une géographie plutôt simple et monotone : des couches géologiques subhorizontales empilées les unes sur les autres, des plus vieilles (en bas) aux plus récentes (en haut), formant des plateaux entaillés par les vallées des cours d'eau. Les sommets des plateaux présentent donc des couches géologiques plus jeunes. Les creux des vallées et coteaux permettent d'accéder aux couches géologiques plus anciennes. Les creux des vallées sont remplis par des alluvions non consolidées. Les altitudes sont modérées, de +120 mètres au fond du ruisseau au sud de la zone d'étude, à +140 mètres sur les territoires de la réserve.



Carte 8 : extrait de la carte géologique de la France au 1/1 000 000^e. © BRGM.

Des agents de l'ONF, du Parc naturel régional de la Brenne (PNR Brenne) et du Conservatoire botanique national du Bassin parisien (CBNBP) se sont joints aux équipes du SPN pour inventorier le site. Deux vidéastes de la Direction de la Diffusion, de la Communication, de l'Accueil et des Partenariats (DICAP) du MNHN ont suivi les équipes pour réaliser un film à destination du grand public dont l'objectif est de montrer les différentes spécialités du métier de naturaliste. Chaque équipe thématique a inventorié le site en y prospectant la totalité des zones favorables pour son ou ses groupes taxinomiques. Deux experts référents ont été désignés par équipe ainsi qu'une personne responsable de la synthèse et de la saisie des données dans un compte CardObs^[4] (Carnet d'Observations) dédié à l'inventaire ou directement à travers l'application CarNat (Carnet Naturaliste), une version pour smartphone Android de CardObs. Les équipes étaient composées de profils différents (équipe métier, informatique, administratif), de manière à rendre l'inventaire tout à la fois efficace et pédagogique. L'inventaire s'est déroulé de jour comme de nuit. Les prospections nocturnes ont porté sur les oiseaux, les amphibiens et l'entomofaune (piégeage lumineux).

Dans les parties suivantes du rapport, sont présentées par groupe taxonomique, la méthode de prospection utilisée et les résultats associés. Quelques tests statistiques ont été produits (logiciel PAST) afin d'identifier le niveau de complétude de l'inventaire [connaître le nombre d'espèces restantes à contacter dans les mêmes conditions (méthode, date, lieu etc.)]. Les graphiques représentent des courbes de raréfaction (richesse spécifique observée en fonction du nombre de stations prospectées). Ces graphiques ont été réalisés avec la méthode de Mao-Tau (Colwell *et al.* 2004). Cette fonction recalcule la richesse spécifique à partir d'un tirage aléatoire répété de « n » stations, permettant d'obtenir une courbe moyenne lissée. La courbe rouge sur les graphiques correspond à la moyenne des données, la courbe bleue illustre l'intervalle de confiance à 95% (méthode de Bootstrap). Interprétation générale : une courbe évoluant vers un plateau de saturation signifie que potentiellement toutes les espèces observables à cette période et dans les mêmes conditions, ont été inventoriées ; à l'inverse, une courbe en croissance régulière (non atteinte du plateau de saturation) signifie que de nouvelles espèces auraient pu être contactées si l'inventaire avait été poursuivi [extrapolation fondée sur la structure des données (présence de singletons et de doublons d'observations : indice Chao 2 ; Colwell *et al.* 1994)].

II.1) Géologie

Méthode

La méthode de prospection a consisté, après analyse de la carte géologique du territoire disponible, à rechercher des affleurements remarquables sur le site. Cependant, la couverture végétale très importante de la zone et les dénivelés peu importants ne favorisent pas l'affleurement et l'observation d'objets géologiques sur le territoire de la réserve. Les observations ont été réalisées légèrement en dehors des terrains de la réserve.

Résultats

L'exploration de la zone sud n'a pas montré d'affleurement de terrain crétacé remarquable. Cependant, la roche affleure dans certaines tranchées de chemins forestiers.

Deux points potentiellement intéressants en dehors de la réserve ont été relevés : une sablière notée sur la carte géologique, à l'ouest, et des terrains du Crétacé supérieur juste au sud, en limite de la réserve (carte 8). La sablière présente des sables datés du Miocène « post-helvétien » (carte géologique), permettant d'estimer son âge à environ 8 millions d'années. Après une rapide prospection, ils semblent riches en fossiles (bois fossilisés).

Les parcelles forestières non grillagées du territoire de la réserve n'ont pas été explorées en raison des inondations. La réserve ne présente pas d'objet géologique remarquable, cependant, les zones ouest et sud présentent selon la carte géologique, des accumulations à l'affleurement de blocs de grès ou conglomérats siliceux qui sont traditionnellement utilisés dans la région pour l'empierrement ou l'entretien des chemins. Ils sont notés grs-cog sur la carte 8. Les terrains affleurant sur le territoire de la réserve sont argileux ou riches en argiles. Cela s'est bien fait remarquer lors de la prospection, où une grande partie des terrains de la réserve était inondée.

II.2) Habitats naturels

Afin de mieux comprendre les réseaux écologiques du site de la Haute-Touche, il est nécessaire d'étudier les habitats naturels et semi-naturels et les végétations afin de disposer d'informations synthétiques concernant les conditions édaphiques et climatiques, les modes de gestion des milieux, et d'identifier les enjeux liés à la conservation de la biodiversité (présence d'habitats favorables à certaines espèces, indication des états de conservation des milieux comme le niveau trophique, les dynamiques écologiques, l'estimation du niveau d'artificialisation des compartiments écologiques, typicité des cortèges floristiques, etc.). L'annexe 1 donne un exemple de lecture du « paysage » (paysage, compartiments écologiques, communautés végétales) sur une zone de piémont.

Méthode

Levée de l'information

L'objectif des deux sessions de terrain (passage préparatoire du 27 mai et session du 2 juin) est d'inventorier les principaux types de végétations² de la Réserve de la Haute-Touche afin de disposer d'informations sur l'écologie du site, sur ses potentialités écosystémiques et sur

² Seules les végétations les plus représentatives en terme de surface dites *naturelles* à *semi-naturelles* (ex. forêts, landes, mares, etc.) ou patrimoniales ont fait l'objet de l'inventaire. Les végétations les plus anthropisées (ex. communautés rudérales de parking, milieux herbacés pâturés dans l'espace scénique du zoo, etc.) n'ont pas été étudiées.

les enjeux : identification des Habitats d'Intérêt Communautaire (HIC) et des milieux favorables à la présence d'espèces à statut (protégées), inscrites dans la Directive Habitat Faune Flore (DHFF) et évaluées dans les Listes rouges.

La méthode utilisée pour identifier les principaux types de végétations du site repose sur les principes utilisés en phytosociologie sigmatiste pour l'étude des communautés végétales (ou associations) : il s'agit de réaliser des inventaires floristiques exhaustifs dans des surfaces dont la taille varie selon le type de végétation (pouvant aller de quelques mètres carrés pour une végétation pelousaire ou aquatique à plusieurs centaines de mètres carrés pour une végétation forestière).

L'objectif étant de faire l'inventaire des espèces végétales à l'intérieur d'une aire dont la structure (strates, recouvrement des espèces, etc.), la composition floristique et les conditions stationnelles (édaphiques et climatiques) sont homogènes. Les espèces sont notées dans chaque strates de végétation [arborée, arbustive, chaméphytique, herbacée, bryo-lichénique (lorsque les espèces peuvent être identifiées sur le terrain)] et un coefficient d'abondance/dominance leur est attribué selon l'échelle de Braun-Blanquet présentée dans le tableau 1.

Remarque : dans la mesure où le temps alloué à l'acquisition de données sur les communautés végétales du site est relativement restreint, un certain nombre d'habitats n'a pas fait l'objet de relevé phytosociologique complet, seule une liste floristique a été relevée, sans attribution de coefficients d'abondance/dominance.

Coefficient d'abondance dominance	Recouvrement et abondance de l'espèce dans la strate
5	75 à 100% de la surface, abondance quelconque
4	50 à 75% de la surface, abondance quelconque
3	25 à 50% de la surface, abondance quelconque
2	Espèce très abondante et/ou recouvrement supérieur à 5%
1	Espèce abondante mais avec un faible recouvrement (ou assez peu abondante avec un recouvrement plus grand)
+	Espèce peu ou très peu abondante, recouvrement très faible
i	Un seul individu observé

Tableau 1 : valeur des coefficients d'abondance/dominance utilisés pour les relevés phytosociologiques.

La stratégie adoptée vise à parcourir l'ensemble des grands types d'habitats du site et à réaliser des relevés phytosociologiques dans les communautés végétales qui présentent une homogénéité floristique satisfaisante (*i.e.* dont la composition floristique est constante sur une surface représentative de la végétation étudiée).

Analyse de la donnée

D'un point de vue théorique, les associations végétales sont décrites au moyen de l'analyse statistique ou par le tri manuel des relevés phytosociologiques. L'objectif étant de démontrer la répétition des cortèges en vue d'identifier des types de végétations dont la

composition floristique et structurale justifie la création de postes typologiques : des associations. La composition des communautés végétales est largement conditionnée par les conditions édaphiques (type de sol, niveau d'humidité, acidité du substrat, pente, exposition, etc.) et climatiques (précipitations annuelles moyennes, températures, etc.), ainsi que par la gestion des milieux (exploitation forestière, utilisation pastorale, etc.). Cette forte relation entre les conditions s.l. et la composition floristique induit l'existence de gradients le long desquels la composition des communautés végétales varie. La figure 3 illustre schématiquement la distribution des associations végétales le long d'un ensemble de gradients à n dimensions qui caractérisent les conditions s.l. du milieu et conditionnent la composition des communautés végétales.

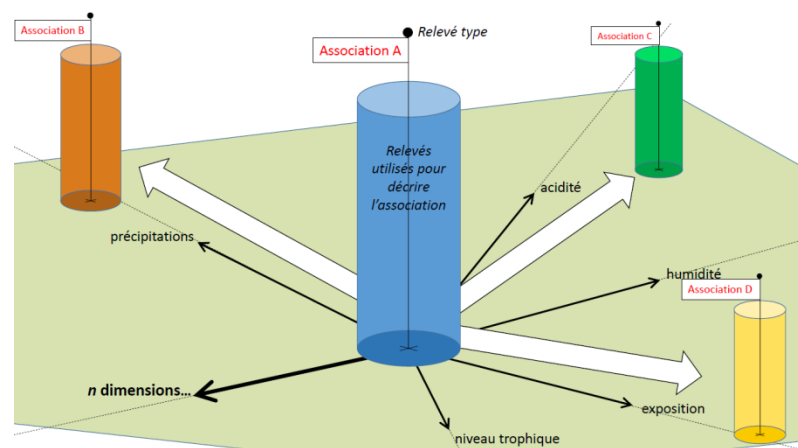


Figure 3 : distribution des associations végétales selon les conditions s.l. environnementales.

D'un point de vue théorique, chaque point du plan vert peut exister dans le milieu naturel et conditionner l'existence d'une communauté végétale bien particulière. Cependant, un ensemble de facteurs notamment liés à l'amplitude écologique des espèces (par exemple la tolérance à une classe d'acidité des sols), à l'artificialisation des écosystèmes (création de stades de végétation herbacés, sélection forestière, etc.) et à la diversité végétale potentielle (limitation du cortège d'espèces selon la localisation géographique, les conditions climatiques, etc.) tend à favoriser la constitution de cortèges floristiques relativement similaires entre eux.

L'objectif est donc d'identifier les relevés qui présentent une composition floristique analogue qui est logiquement observable lorsque les conditions du milieu sont les mêmes.

L'analyse d'un nombre suffisant de relevés phytosociologiques permet donc d'identifier des groupements végétaux qui se distinguent les uns des autres à cause de variations d'ordre édaphique, climatique ou de gestion (variance écologique) ou à cause de leur localisation géographique (vicariance géographique). Chaque groupement est étudié en vue d'être rattaché à une association végétale décrite ou d'être identifié comme un groupement original (si les conditions environnementales et le cortège floristique sont distincts des références connues).

L'identification et l'étude des types de végétations ou associations végétales d'un site demande de pouvoir analyser un nombre relativement élevé de relevés phytosociologiques réalisés de façon quasi systématique dans tous les types de milieux et répartis dans une aire géographique relativement étendue³, notamment afin de pouvoir identifier les relevés types et les relevés de transition ou relevés basaux [communautés végétales appauvries, soit à cause de perturbation d'ordre anthropiques, soit parce que les conditions du milieu (superficie, dynamique écologique, etc.) ne permettent pas la pleine expression de la communauté végétale potentielle].

Dans la mesure où pour l'étude des végétations de la Réserve de la Haute-Touche, le temps nécessaire à l'acquisition d'un nombre de relevés phytosociologiques n'était pas suffisant pour l'ensemble des milieux et où le matériel de référence (relevés phytosociologiques publiés et non publiés) nécessaire au remplacement des relevés réalisés dans le contexte régional n'était pas disponible, les relevés réalisés et des végétations observées ont été rattachés aux unités typologiques déjà publiées (soit des associations lorsque cela est possible, sinon à un rang syntaxonomique supérieur) et ce, à dire d'experts.

La comparaison des relevés réalisés avec les relevés syntaxonomiques de référence disponibles (incluant ceux des régions voisines) a donc permis de dresser un premier inventaire des associations végétales du site de la Haute-Touche.

Résultats

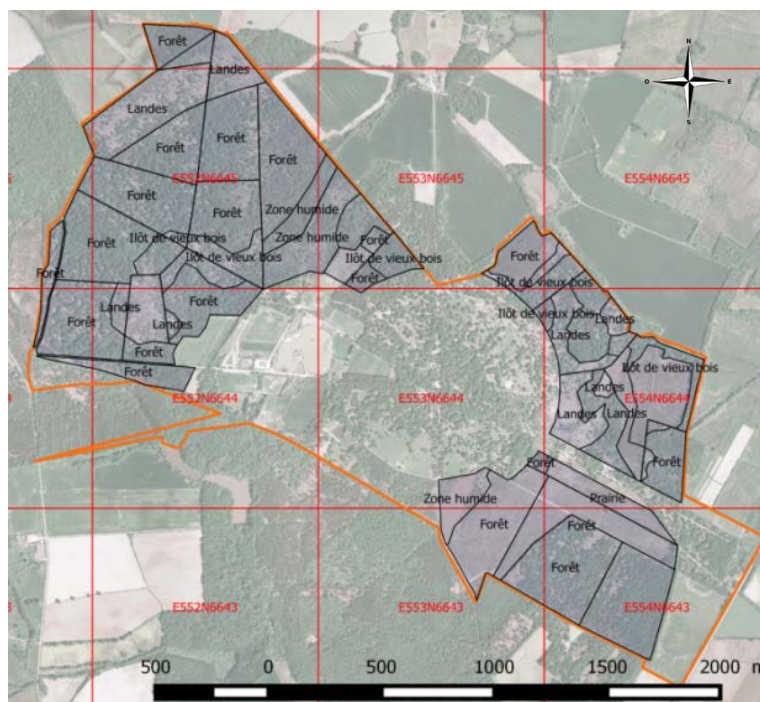
Présentation des végétations inventoriées

Les végétations inventoriées sont présentées par grand types de milieux : forêts, landes, layons et milieux ouverts herbacés et zones humides. Dans la mesure du possible, les communautés végétales identifiées ont fait l'objet d'un rattachement syntaxonomique. L'ensemble des unités syntaxonomiques identifiées est présenté en annexe 2 sous forme d'un synopsis de végétations.

Les forêts

En reprenant la carte communiquée par l'ONF, la réserve de la Haute-Touche est majoritairement composée de forêt : 50 % de taillis sous futaie, 25 % de futaie régulière, 25% de landes et de zones humides (carte 10).

³ Il s'agit d'être en mesure de replacer chaque relevé dans son contexte floristique lié à la diversité taxonomique potentielle selon le type de végétation et au domaine biogéographique d'appartenance.



Carte 10 : type de milieux (source ONF 11/04/2016) (QGIS 2.16.3).

En effet, les milieux forestiers sont dominants sur le site d'étude (en excluant l'espace scénique du zoo qui est largement constitué de communautés prairiales assez artificialisées). Deux types forestiers ont été identifiés.

Le premier type forestier observé sur le site d'étude est une chênaie acidiphile à acidiphile, mésophile, mésotrophile, dominée par le Chêne sessile (*Quercus petraea*) en strate arborée et par la Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*) en strate herbacée ; la strate arbustive est quasi-absente.

Ce type forestier est dominant à l'échelle du site d'étude, il concerne l'ensemble des boisements installés dans la mésosère⁴. D'un point de vue structural, la strate arborée est relativement bien développée et l'ensemble des espèces qui la composent : le Chêne sessile et le Chêne pédonculé ont un recouvrement au sol très important (coefficient d'abondance dominance de 5 ; voir relevé 1 ainsi que 2 et 3 dans le tableau phytosociologique en annexe 3). Deux principaux types architecturaux ont été observés dans la strate arborée :

- un premier avec des chênes probablement issus d'anciens taillis sous futaie⁵ qui ont pu développer un réseau de ramifications secondaires le long du fût et présentent un port

⁴ Ensemble des compartiments écologiques localisés dans les zones où le sol est développé (par opposition aux zones rocheuses de la xérosère) et dans les milieux non humides (par opposition à l'hygrosère).

⁵ Le traitement en taillis sous futaie associe des arbres de forte dimension (les « réserves »), qui ne sont récoltés qu'à maturité et des arbres traités en taillis, donc coupés plus régulièrement. De ce fait, les « réserves » bénéficient d'un apport de lumière à chaque coupe de taillis. Les secteurs avec vieux bois (photo 1) sont probablement des peuplements à forte décapitalisation des taillis (en cours de conversion vers une futaie pure par vieillissement ?), et ayant subi un arrêt de sylviculture de probablement plus de 60 ans. Ce sont les « réserves qui présentent ce houppier caractéristique. S. CADET (ONF) indique qu'il serait intéressant de consulter le sommier de la forêt pour mieux comprendre l'histoire du peuplement forestier.

intermédiaire entre « en boule » (caractéristique des arbres de plein champ) et « projeté » (caractéristique des futaies régulières) (photo 1);



Photo 1 : chênaie acidiphile mésophile présentant des arbres à port intermédiaire (en boule x projeté) (photo V. Gaudillat).

- Un second correspondant aux secteurs en futaie avec des chênes plus rectilignes qui n'ont pas développé de ramifications secondaires le long du fût et présentent un port projeté⁶ (photo 2).



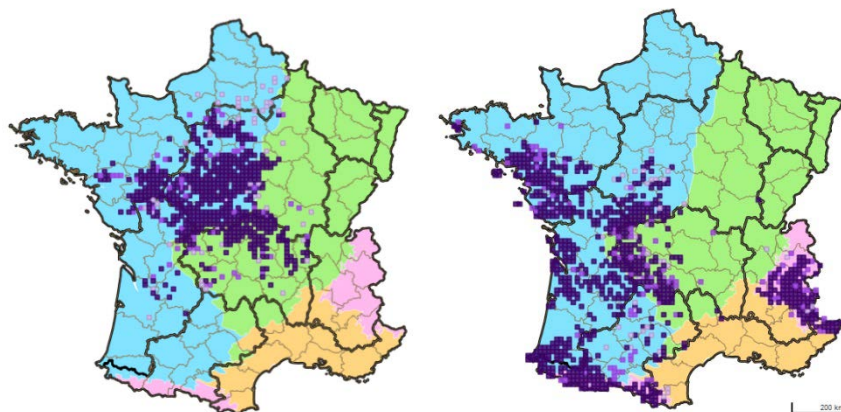
Photo 2 : chênaie acidiphile mésophile présentant des arbres à port projeté (photo V. Gaudillat).

D'un point de vue phytosociologique, ce type forestier appartient aux communautés acidiphiles collinéennes aquitaniennes et ligériennes du *Quercenion robori – pyrenaicae*

⁶ Ces secteurs sont très probablement eux-mêmes issus d'une conversion achevée de peuplements en taillis sous-futaie, traitement sylvicole dominant en France jusqu'au XIXème siècle, en futaie régulière (traitement caractérisé par des arbres ayant tous le même âge au sein de chaque parcelle).

Rivas Martínez 1975. Il pourrait être rattaché à l'association du *Sorbo torminalis* - *Quercetum petraeae* (Rameau & J.M. Royer 1975) Rameau in J.M. Royer, Felzines, Misset & Thévenin 2006. Dans les cortèges d'espèces des relevés 1, 2 et 3 qu'une seule des trois espèces caractéristiques indiquées pour l'association dans le synopsis des végétations de la région Centre (Causse *et al.* 2014) : *Quercus robur*, *Peucedanum gallicum* (carte 11) et *Pyrus cordata* sont manquants, cependant, le Peucedan de France a été observé sur le site de la Haute-Touche. Par contre, le relevé 1 contient plusieurs espèces indiquées comme fréquentes dans le même référentiel : *Pteridium aquilinum* (3), *Teucrium scorodonia* (1), *Hedera helix* (+), *Ilex aquifolium* (+), *Melampyrum pratense* (+), *Sorbus torminalis* Crantz (+), *Carex pilulifera* (r) et *Potentilla erecta* (r).

On peut s'étonner de la présence de l'Asphodèle blanc *Asphodelus albus* et de l'Euphorbe d'Irlande *Euphorbia hyberna* notées avec un coefficient de 2 et absentes des espèces fréquentes indiquées dans le synopsis des végétations de la région Centre pour cette association. La présence de ces espèces au caractère atlantique notable⁷ (voir carte 11) peut indiquer que les conditions stationnelles dans lesquelles a été effectué le relevé se rapprochent de celles des chênaies plus atlantiques du *Lonicero periclymeni* - *Quercetum petraeae* (Lapraz 1963)⁸.



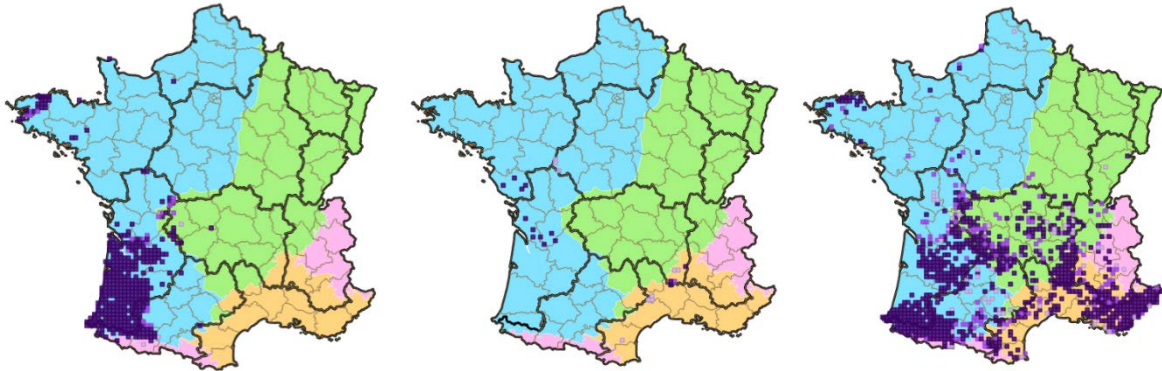
Carte 11 : distribution de *Peucedanum gallicum* Latourr (carte de gauche) et d'*Asphodelus albus* Mill. (carte de droite) en France métropolitaine (source siflore.fcbn.fr, 2016).

Cependant, une partie du cortège d'espèces décrivant le *Lonicero periclymeni* - *Quercetum petraeae* n'a pas été observé dans les forêts de la Haute-Touche. Il s'agit d'espèces absentes de l'aire d'étude (voir carte 12) ou généralement absentes dans ces conditions stationnelles : la Garance sauvage *Rubia peregrina* est rare en contexte acidocline dans l'Indre alors qu'elle

⁷ *Asphodelus albus* est aussi très bien représentée sur les contreforts ouest du Massif central (qui sont soumis à un climat à caractère atlantique) et en altitude dans l'ouest de l'arc alpin et les Pyrénées.

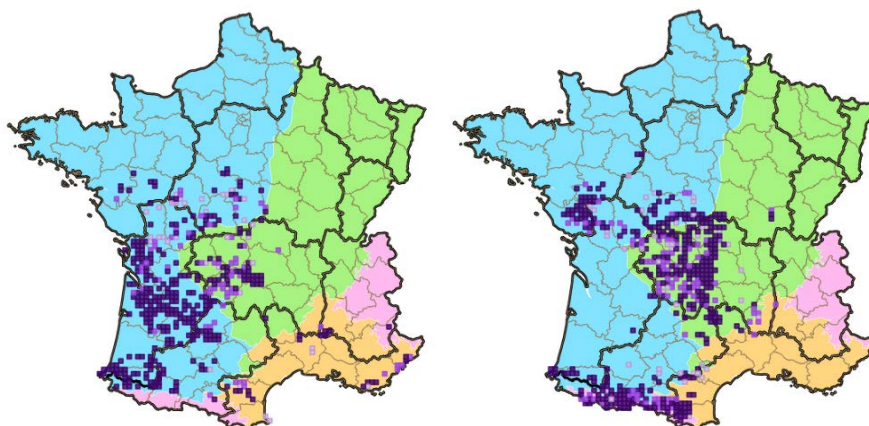
⁸ F. PINET indique qu'il est possible que l'Asphodèle ait aussi été favorisée par un sol plus sableux et qu'elle n'est pas rare en Brenne (notamment sur les bords de route). Il souligne par ailleurs qu'on peut noter dans certains enclos de la Haute-Touche un recouvrement important de l'Asphodèle (celle-ci n'étant pas abrutie par la faune).

est plus fréquente sur sol acide en domaine atlantique. Ces éléments semblent indiquer que nous pourrions être en limite chorologique de cette association.



Carte 12 : distribution de *Pseudarrhenatherum longifolium* (Thore) Rouy (carte de gauche) (présent en classe de fréquence III pour la sous-association *quercetosum*) ; *Rosa x pervirens* Gren. ex Tourlet (carte du milieu) (présent en classe de fréquence III pour la sous-association *quercetosum*) ; *Symphytum tuberosum* L. (carte de droite) (présent en classe + dans la sous-association *quercetosum*) en France métropolitaine, (source siflore.fcbn.fr, 2016) ^[4].

Notons par ailleurs que Braque (1978) présente, dans sa thèse sur les forêts du sud du Bassin parisien, une sous-association thermo-atlantique « *euphorbietosum* » du *Peucedano gallici - Quercetum roboris* (Allorge & Gaume 1925) Braun-Blanq. 1967 rattaché aujourd’hui au *Sorbo torminalis - Quercetum petraeae* (Rameau & J.M. Royer 1975) Rameau in J.M. Royer, Felzines, Misset & Thévenin 2006. Celle-ci n’étant pas nettement distinguée de la sous-association *typicum*, est plutôt à considérer comme une variante. Ces espèces différentielles positives présentées par l’auteur sont : *Asphodelus albus*, *Melittis melissophyllum*, *Serratula tinctoria*, *Euphorbia illirica* (voir carte 13), *Euphorbia dulcis* subsp. *angulata*, *Euphorbia hyberna* (atlantico – montagnarde, voir carte 13), *Ulex minor* et *Danthonia decumbens*. On retrouve dans cette liste plusieurs espèces observées sur le site de la Haute-Touche dont les forêts pourraient donc correspondre à cette variante thermo-atlantique du *Sorbo torminalis - Quercetum petraeae*.



Carte 13 : distribution d’*Euphorbia illirica* Lam. (carte de gauche) et d’*Euphorbia hyberna* L. (carte de droite) en France métropolitaine (source siflore.fcbn.fr, 2016).

La réalisation de relevés supplémentaires dans les mêmes conditions écologiques sur le site de la Haute-Touche serait à recommander afin de disposer d'un matériel mieux adapté à une analyse statistique et une identification fine de ces communautés forestières mésophiles au sein des associations du *Quercenion robori - pyrenaicae* Rivas Mart. 1975.

Le second type forestier observé sur le site d'étude est une chênaie acidiphile, hygrophile, oligotrophile, dominée par le Chêne pédonculé *Quercus robur* et le Bouleau verruqueux *Betula pendula* dans la strate arborée et par la Molinie *Molinia caerulea* et des espèces méso-hygrophiles en strate herbacée (voir relevés 4 et 5 et photo 3). D'un point de vue phytosociologique ce type de forêt pourrait être rattaché à la sous-association hygrophile à Molinie et Succise *Succisa pratensis* Moench du *Sorbo torminalis – Quercetum petraeae*.

Une autre option aurait été un rattachement au *Molinio caeruleae - Quercetum roboris* (Tüxen) Scamoni & H. Passarge 1959, dont les communautés sont généralement observées en situation de cuvette et subissent normalement des inondations régulières (du fait de la proximité de la nappe phréatique ou d'un substratum à pseudogley). Il en résulte l'apparition d'espèces nettement hygrophiles telles que des saules, des sphaignes, etc. et une structuration des touffes de Molinie en touradons (Bensettiti *et al.* 2001 ; Rameau & Royer 1975), ce qui n'est, semble-t-il⁹ pas le cas dans les boisements observés sur la Haute-Touche.



Photo 3 : chênaie acidiphile hygrophile à Molinie (photo V. Gaudillat)

⁹ Cela reste cependant à confirmer par des prospections supplémentaires, les informations pédologiques levées par S. Cadet (ONF) (relevés 4 et 5) pouvant laisser penser l'inverse.

Les landes

Les formations de landes constituent le second poste en termes de surfaces parmi les grands types de milieux identifiés sur le site. D'un point de vue général, elles ont des physionomies relativement hautes (pouvant dépasser les 2 m par endroits) et fermées (photo 4). Les espèces dominantes qui y ont été observées sont la Bruyère à balais *Erica scoparia*, l'Ajonc nain *Ulex minor* et la Callune *Calluna vulgaris*. La Bruyère à quatre angles *Erica tetralix*, la Bruyère cendrée *Erica cinerea* et le Genêt à balais *Cytisus scoparius* sont soit moins recouvrants, soit moins fréquents (voir relevés 7 à 10). Ces communautés végétales qui sont principalement constituées d'un assemblage d'espèces acidiphiles mésophiles et acidiphiles hygrophiles relèvent de l'*Ulici minoris - Ericenion ciliaris* (Géhu 1975) Géhu & Botineau in Bardat *et al.* 2004. Plus précisément, elles pourraient être rattachées à :

- l'*Ulici minoris - Ericetum scopariae* (Rallet) Géhu 1975, avec *Erica scoparia* et *Ulex minor* comme espèces de la combinaison caractéristique, accompagnées d'espèces mésophiles (relevé 10). Il s'agit d'un type de lande secondaire mésophile, acidiphile, oligotrophile, atlantique, thermocline développée sur sol sableux un peu tourbeux (Causse *et al.* 2014) ;
- à l'*Ericetum scopario - tetralicis* Géhu 1975, avec *Erica scoparia* et *Erica tetralix* comme espèces de la combinaison caractéristique, associées à un cortège d'espèces hygrophiles (relevés 7 et 8). Il s'agit d'une lande secondaire hygrophile, acidiphile, oligotrophile, thermophile, atlantique (Causse *et al.* 2014).

Notons que nos observations de terrain nous conduisent à supposer que certains milieux landins, dans lesquels les relevés phytosociologiques ont été effectués pourraient en réalité être constitués d'une mosaïque de micro-habitats mésophiles et (més) hygrophiles induite par une certaine perturbation du substrat. Certaines parcelles de landes présentant un sol relativement irrégulier composé de micro-buttes et de micro dépressions qui peuvent être les traces d'une ancienne exploitation forestière (passage d'engins, débardage, dessouchage, etc.). Des compléments d'inventaires seraient donc à recommander pour préciser la position syntaxonomique des landes de la Haute-Touche et évaluer le caractère hygrophile de ces compartiments écologiques.



Photo 4 : lande acidiphile mésophile à hygrophile haute et fermée sur le site d'étude (photo V. Gaudillat).

Les layons et milieux ouverts herbacés

Les layons intra-forestiers du site d'étude sont constitués d'une mosaïque de végétations herbacées qui se déclinent principalement le long d'un gradient d'humidité. Trois types de groupements végétaux y ont été observés :

- des pelouses mésophiles, acidiphiles, oligotrophiles (sub)atlantiques qui correspondent probablement à des groupements basaux du *Violion caninae* Schwick. 1944. Aucun relevé phytosociologique n'a été réalisé dans ces formations, cependant les espèces observées semblent indiquer ce type de végétation : *Carex flacca*, *Carex panicea*, *Pedicularis sylvatica*, *Danthonia decumbens*, *Polygala serpyllifolia*, *Briza media*, *Linum catharticum*, *Potentilla erecta*, *Ajuga reptans* ;
- des formations *prairiales*¹⁰ hygrophiles, acidiphiles, oligotrophiles, atlantiques du *Caro verticillati - Juncenion acutiflori* B. Foucault & Géhu 1980 (photo 5). Un inventaire taxonomique a été réalisé, mais les coefficients d'abondance-dominance n'ont pas été renseignés (voir relevé 13) ;
- des groupements hygrophiles sur sol plus ou moins décapé dans les ornières, pauvres en espèces, et seulement représentés par des espèces vivaces hygrophiles (*Juncus articulatus*, *Ranunculus flammula*), qui laissent présager de l'expression probable de végétations à annuelles hygrophiles des *Juncetea bufonii* B. Foucault 1988 à des périodes plus sèches (*Cicendion filiformis* (Rivas Goday in Rivas Goday & Borja 1961) Braun-Blanq. 1967 éventuel).

¹⁰FERNEZ (2009) indique qu'il s'agit de végétation[s] régressive[s] des chemins forestiers humides (et des landes).

Un complément d'étude des communautés végétales des layons serait à recommander pour préciser la position syntaxonomique des différents groupements et identifier précisément les enjeux de conservation.



Photo 5 : formation prairiale hygrophile, acidiphile, oligotrophile dans un layon (photo V. Gaudillat).

En situation péri-forestière (et parfois aussi en layon), d'autres formations végétales à dominante herbacée ont été observées sur le site d'étude, notamment dans des zones de coupes, ou dans des *clairières boisées*. Ces formations sont de divers types :

- moliniaie landicole (més) hygrophile, acidiphile (voir relevé 11) qui semblent constituer un stade transitoire entre les groupements herbacés du *Caro verticillati - Juncenion acutiflori* et landins de l'*Ulici minoris - Ericetum scopariae* ou du *Scopario - Ericetum tetralicis* (voir § traitant des landes). Leur rattachement syntaxonomique reste à préciser ;
- ourlet, acidiphile (relevé 12) plus mésohygrophile qu'hygrophile qui pourrait relever de l'*Anemone nemorosa - Euphorbietum hybernae* Bouzillé & B. Foucault in J.M. Royer, Felzines, Misset & Thévenin 2006. Dans le relevé 12, cet ourlet semble présenter quelques indices de transition vers une végétation de fourré arbustif : *Sorbus torminalis* (coefficient d'abondance/dominance : (r), *Ilex aquifolium* (r), *Melampyrum pratense* (coefficient d'abondance/dominance : (1), *Carex pilulifera* (r), *Anemone nemorosa* (coefficient d'abondance/dominance : (2) ;
- ourlets mésophiles à Fougère aigle et Houlque molle *Holcus mollis* L. pouvant occuper des surfaces assez conséquentes (aucun relevé réalisé, photo 6). Ils pourraient être rattachés

à dire d'expert à l'*Holco mollis* - *Pteridion aquilini* H. Passarge (1994) 2002, mais cette hypothèse demande à être validée par un complément d'étude.



Photo 6 : ourlet mésophile, acidiphile à Fougère aigle et Houlque molle (photo V. Gaudillat).

Les zones humides

Les milieux humides du site sont pour la majorité composés de plusieurs types de végétations (syntaxons) qui peuvent se succéder le long de gradients (hydrique, trophique, de substrats, etc.) ou former différentes synusies¹¹ qui se superposent. Leur caractérisation demande d'analyser un matériel phytosociologique relativement abondant et étoffé ; il s'agit de réaliser des relevés de communautés végétales bien exprimées et non de groupements basaux pauci-spécifiques. Nous avons donc simplement adopté une approche par habitats et proposons d'identifier les principaux groupements de végétation qui composent les types de zones humides identifiés. Les zones humides du site d'étude semblent se décliner en trois grands types :

- les mares intra-forestières (ou en situation ombragée) à végétation uniquement herbacée ;
- les mares en situation de pleine lumière à végétation uniquement herbacée ;
- les milieux humides en système forestier constituées d'un assemblage de différents types de végétations (saulaie, roselière, etc.).

Les deux premiers types sont principalement des habitats de faible superficie et le troisième type qui n'a été observé qu'une seule fois, couvre une surface plus étendue (photo 7).

¹¹ Synusie : ensemble concret de végétaux de même taille, de même type biologique, de rythme de développement et d'exigence écologique analogue (Géhu, 2006).



Photo 7 : zone humide forestière boisée observée sur le site d'étude (photo V. Gaudillat).

Les mares intra-forestières ou ombragées présentent généralement des végétations plus ou moins imbriquées entre elles ; cinq principaux types de végétation ont été identifiés :

- des groupements à *Callitriche sp.*, et Glycerie en ornière (*Glycerio fluitantis - Sparganium neglecti* Braun-Blanq. & G. Sissingh in Boer 1942) ;
- des groupements basaux à *Luronium natans* qu'il est difficile de rattacher phytosociologiquement puisque cette espèce qui peut être observée dans un large panel de conditions stationnelles (roselières hautes et basses, magnocariçaies, gazons amphibies à annuelles ou vivaces, divers groupements à Potamots, à Renoncules aquatiques, à Callitriches, etc.), est plutôt une espèce compagne qu'une espèce structurante d'un groupement ;
- des groupements à *Ranunculus aquatilis*, *Baldellia repens* subsp. *cavanillesii*, *Hottonia palustris* et *Potamogeton natans* qui pourrait être rattaché au *Ranunculion aquatilis* H. Passarge 1964, voire plus précisément à l'*Hottonietum palustris* Tüxen ex Roll 1940 ;
- des groupements à *Glyceria fluitans* parfois mêlée à de l'Hottonie des marais *Hottonia palustris* et à quelques autres héliophytes qui semblent indiquer que cette formation végétale (structurée par les héliophytes) pourrait être classée parmi les végétations de l'*Oenanthion aquaticae* Hejný ex Neuhäusl 1959 (photo 8) ;
- des groupements des berges exondées à *Juncus bulbosus* et *Isolepis fluitans*, exprimé sur une très faible surface, qui pourrait correspondre à un groupement basal des *Eleocharitetalia multicaulis* B. Foucault 2010.

Remarque : une mare à *Lemna minor* probablement rattachable au *Lemnion minoris* Tüxen ex O. Bolòs & Masclans 1955 a aussi été observée sur le site en situation ombragée. Une étude plus détaillée des zones humides de la Haute-Touche serait nécessaire pour préciser les rattachements phytosociologiques.



Photo 8 : mare intra-forestière constituée de végétations herbacées imbriquées (photo V. Gaudillat).

Les mares en situation de pleine lumière qui ont été observées sur le site sont généralement plus pauci-spécifiques (voir relevés 15, 16 et 17. Deux types de végétations ont seulement été vus : des groupements basaux à *Luronium natans* (voir précisions dans la sous-section traitant des mares intra-forestières) et des groupements à *Hottonia palustris* (cf. *Hottonietum palustris* Tüxen ex Roll 1940).

La zone humide en partie boisée qui a été observée sur le site est constituée de plusieurs types de végétations : une saulaie à Saule cendré *Salix cinerea* qui pourrait être rattachée au *Frangulo alni - Salicetum cinereae* Graebner & Hueck 1931 au contact de laquelle pousse une roselière dominée par l'Iris-faux acore *Iris pseudacorus* qui pourrait être rattachée à l'*Irido pseudacori - Phalaridetum arundinaceae* Julve 1994. Deux groupements originaux, probablement non décrits en région ont été observés en mélange et au contact de la roselière à Iris faux acore *Iris pseudacorus* (photo 9) : un groupement à Trèfle d'eau *Menyanthes trifoliata* et un groupement à *Carex lasiocarpa*. Ces deux groupements correspondent probablement à des végétations de bas-marais des *Scheuchzerietalia palustris* Nordh. 1936.

Enfin un groupement à *Potamogeton polygonifolius*, probablement rattachable aux *Potamion polygonifolii* Hartog & Segal 1964 a été observé au contact de la roselière à Iris Jaune (voir photo 10). Une liste floristique des espèces observées dans cette zone humide a été réalisée (photo 10).



Photo 9 : groupement à Trèfle d'eau en superposition avec la roselière à Iris faux acre (photo V. Gaudillat).

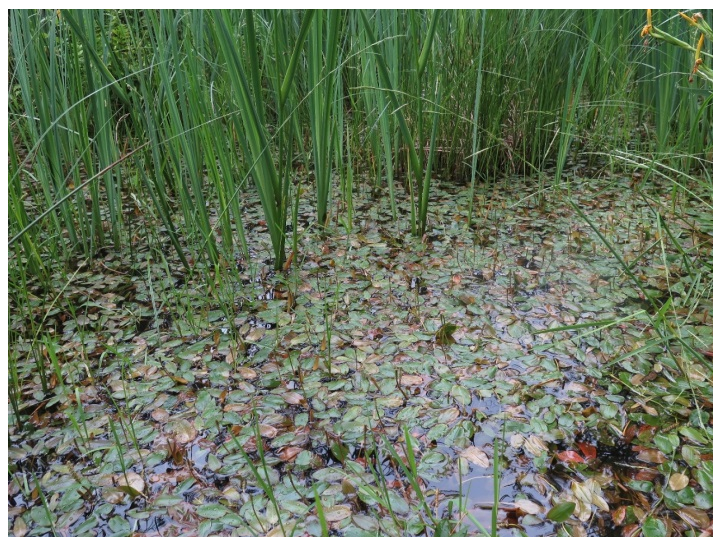


Photo 10 : groupement à *Potamogeton polygonifolius* (photo V. Gaudillat).

II.3) Flore

Le référentiel taxonomique national TaxRef (V.10) recense 9 671 taxons (espèces, sous-espèces et autres niveaux infra-spécifiques) pour la flore vasculaire française (incluant les espèces éteintes). A titre de comparaison, ce chiffre est de 5 123 taxons pour le département de l'Indre. Au niveau local, 573 taxons sont recensés pour les communes d'Obterre et Azay-le-Ferron sur l'INPN.

En termes d'enjeux potentiels, quatre espèces classées VU sont mentionnées sur les deux communes : *Anacamptis laxiflora*, *Anacamptis palustris*, *Dactylorhiza incarnata* et *Genista tinctoria*. Cinq autres espèces sont classées NT, dont une mention ancienne. Peu d'enjeux très forts sont donc connus à l'heure actuelle, avec notamment aucune espèce classée EN ou CR. Beaucoup des espèces patrimoniales recensées dans ces données sont inféodées aux milieux humides.

Méthode

Un parcours de repérage du site de la Haute-Touche a eu lieu le 24 mai 2016. Il a permis de repérer les potentialités des différents secteurs et d'orienter les prospections de juin 2016. L'essentiel des observations a été réalisé dans la journée du 2 juin 2016. La matinée a été consacrée à une prospection groupée d'un secteur favorable dans le quart nord-ouest du site. Le groupe s'est ensuite scindé en quatre sous-groupes l'après-midi, chaque sous-groupe prospectant un quart de la zone d'étude. Des compléments d'observation ont été réalisés le 1^{er} juin au soir et le 3 juin au matin.

Deux types de relevés ont été réalisés :

- des relevés floristiques simples visant à rendre compte de la manière la plus complète possible des espèces présentes sur le site (photo 11) ;
- localement des relevés phytosociologiques pour apporter des informations au travail de caractérisation des habitats (cf. II.2).

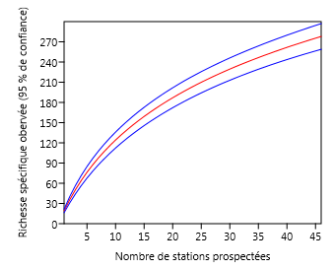
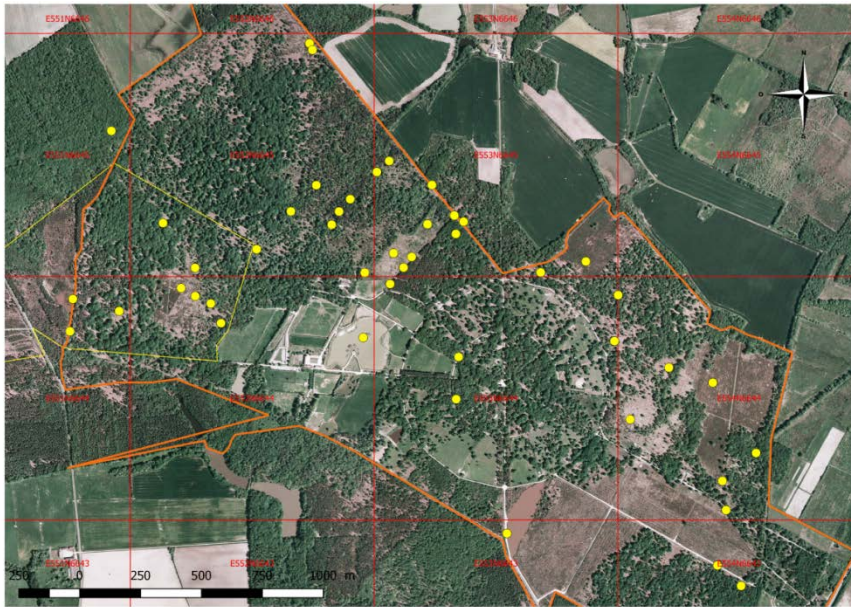
Résultats

L'inventaire a été réalisé à une période favorable avec une pression d'observation conséquente étant donné le nombre important de participants.

Un total de **268 espèces** a été noté sur la zone d'étude pour la flore vasculaire pour 884 données. Au regard de la surface prospectée et des milieux présents, ce chiffre se situe dans la moyenne de ce qui est habituellement observé. Une courbe de raréfaction a été réalisée sur le nombre de taxons trachéophytes observés en fonction du nombre de stations prospectées à l'aide d'un test Chao2. Elle présente une tendance croissante quasi-linéaire signifiant que l'exhaustivité de l'inventaire n'a pas été atteinte. Néanmoins, le test Chao 2 (bootstrap replicates) estime que 285 taxons auraient pu être observés. Dans ces conditions, 94 % des espèces potentiellement présentes auraient été observées (carte 14, graphe 1).



Photo 11 : relevés floristiques (photo J.-M. Allart).



Carte 14 : localisation des données de flore vasculaire (points jaunes) (QGIS 2.16.3). En rouge : maille 1 km x 1 km ; polygone orange : délimitation de la Réserve de la Haute-Touche ; polygone jaune : ZNIEFF. Graphique 1 : Courbe de raréfaction pour la flore vasculaire.

Le tableau 2 ci-dessous liste les espèces végétales patrimoniales (+ carte 15) observées sur la zone d'étude au cours de l'inventaire. Cinq des espèces végétales observées bénéficient d'une protection règlementaire.

Nom scientifique	Nom français	Protection régionale	Protection nationale	Protection communautaire	Endémique	Déterminante ZNIEFF	LR nationale 2009	LR centre	EC continental
<i>Menyanthes trifoliata</i>	Trèfle d'eau	oui	non	non	non	oui	non	CR	non
<i>Carex lasiocarpa</i>	Laïche à fruit barbu	oui	non	non	non	oui	non	EN	non
<i>Ranunculus tripartitus</i>	Renoncule tripartite	non	non	non	non	oui	non	EN	non
<i>Viola lactea</i>	Violette blanchâtre	non	non	non	non	oui	non	EN	non
<i>Carex pulicaris</i>	Laïche puce	non	non	non	non	oui	non	VU	non
<i>Luronium natans</i>	Flûteau nageant	non	oui	AII-IV	non	oui	non	VU	non
<i>Ophioglossum vulgatum</i>	Ophioglosse commun	oui	non	non	non	oui	non	VU	non
<i>Luzula sylvatica</i>	Luzule des bois	non	non	non	non	oui	non	NT	non
<i>Pedicularis sylvatica</i>	Pédiculaire des forêts	non	non	non	non	oui	non	NT	non
<i>Carex tomentosa</i>	Laïche tomenteuse	non	non	non	non	oui	non	non	non
<i>Erica scoparia</i>	Bruyère à balais	non	non	non	non	oui	non	non	non
<i>Erica tetralix</i>	Bruyère à quatre angles	non	non	non	non	oui	non	non	non

<i>Euphorbia hyberna</i>	Euphorbe d'Irlande	non	non	non	non	oui	non	non	non
<i>Hottonia palustris</i>	Hottonie des marais	oui	non	non	non	oui	non	non	non
<i>Phyteuma spicatum</i>	Raiponce en épi	non	non	non	non	oui	non	non	non
<i>Trocdaris verticillatum</i>	Carum verticillé	non	non	non	non	oui	non	non	non
<i>Viola canina</i>	Violette des chiens	non	non	non	non	oui	non	non	non

Tableau 2 : flore vasculaire : liste des espèces patrimoniales observées



Carte 12 : flore vasculaire : localisation des espèces listes rouge (QGIS 2.16.3).

Présentation des espèces évaluées dans le cadre du Livre rouge de la région Centre

- **Le Trèfle d'eau, *Menyanthes trifoliata***

Le Trèfle d'eau (photo 12, carte 16) est une plante aquatique des mares, fossés et milieux tourbeux dont les effectifs ont connu une très forte régression en région Centre (80% sur un siècle). Comme dans les régions limitrophes, ses populations sont très fragmentées et généralement de petite taille. Au niveau régional, l'espèce n'est connue que sur 20 communes, particulièrement dans la partie sud de la région. Dans l'Indre, seules 10 données d'observation postérieures à 2000 sont recensées sur l'INPN.

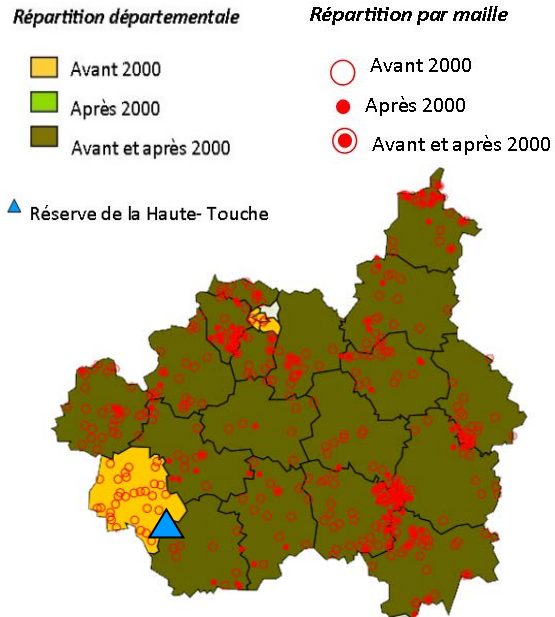


Photo 12 : *Menyanthes trifoliata* (Photo V. Gaudillat). Carte 16 : répartition de *Menyanthes trifoliata* dans plusieurs départements (Source CBNBP 2016).

sur le site, l'espèce a été observée sur une mare au nord-ouest de la zone d'étude, en mélange avec des Iris faux-acoques. Plusieurs centaines de pieds sont présents sur la station.

- **La Laïche à fruit barbu** *Carex lasiocarpa*

Carex lasiocarpa (photo 13, carte 17) est une espèce inféodée aux milieux tourbeux, d'humidité constante et suffisamment lumineux : suintements, tourbières, bas-marais et bords d'étang. Elle n'est connue que de 15 communes en région Centre où elle se trouve en limite d'aire. Les populations régionales se localisent essentiellement en Sologne et forêt d'Orléans ; dans ce contexte, la station de la Haute-Touche apparaît particulièrement remarquable. Sur le site, une station de quelques centaines de pieds a été observée au niveau de la mare à *Menyanthes trifoliata* au nord-ouest de la zone d'étude.

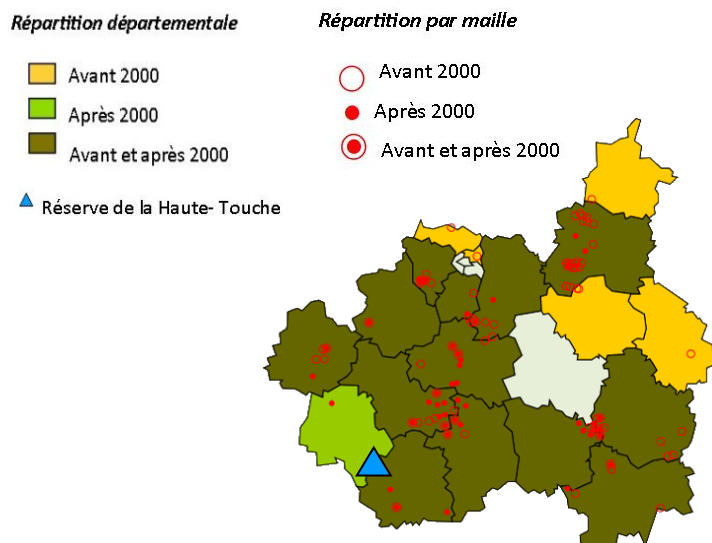


Photo 13 : *Carex lasiocarpa* (photo INPN D. Pujol). Carte 17 : répartition de *Carex lasiocarpa* dans plusieurs départements (Source CBNBP 2016).

- **La Renoncule tripartite** *Ranunculus tripartitus*

La Renoncule tripartite (photo 14, carte 18) est une plante aquatique se développant dans les eaux stagnantes, acides ou non calcaires, de faible profondeur. En région Centre, elle est connue sur 21 communes, essentiellement en Brenne. Espèce en limite orientale d'aire, inféodée à des biotopes ponctuels et fragiles, elle est en forte régression sur un siècle (50%) au niveau régional. Sur le site, elle a été observée sur plusieurs mares, mais aussi dans des ornières de chemins forestiers, généralement en effectifs réduits du fait de la faible surface de ces habitats.

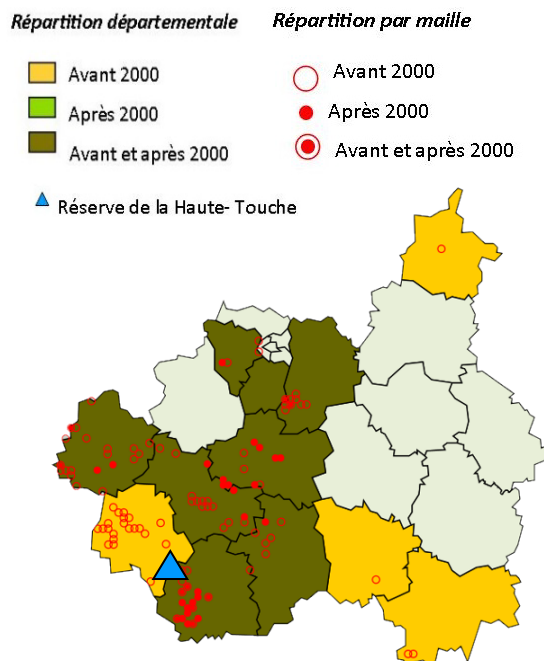


Photo 14 : *Ranunculus tripartitus* (Photo J. Thevenot). Carte 18 : répartition de *Ranunculus tripartitus* dans plusieurs départements (Source CBNBP 2016).

- **La Violette blanchâtre** *Viola lactea*

Espèce recherchant en milieu atlantique les milieux chauds et ensoleillés, sur sols acides pauvres en éléments nutritifs, la Violette blanchâtre (photo 15, carte 19) se développe dans les landes mésophiles et les milieux ouverts associés. Au niveau régional, l'espèce, en limite d'aire, est présente dans les secteurs siliceux sous forme de petites populations, en forte régression. Sur le site, deux stations de *Viola lactea* ont été observées dans les layons, au nord et à l'ouest de la zone d'étude. Le maintien des milieux ouverts du site de la Haute-Touche tels que les layons et les landes est donc à privilégier dans une logique de conservation de l'espèce.

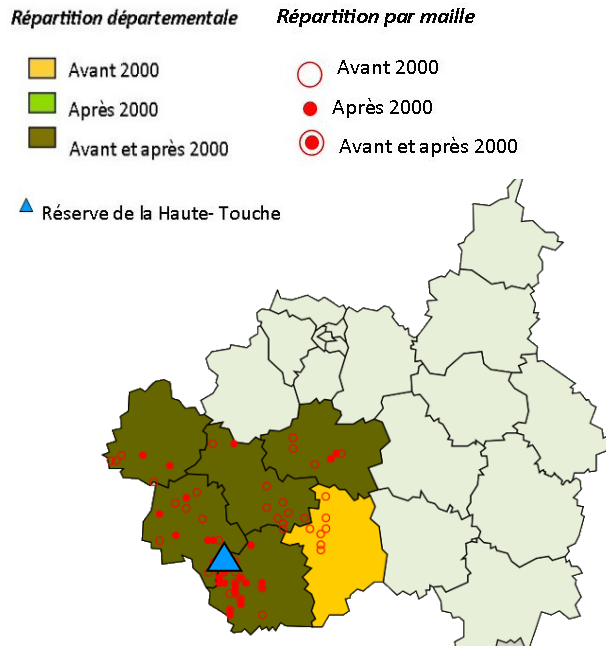


Photo 15 : *Viola lactea* (photo O. Roquinarç'h). Carte19 : répartition de *Viola lactea* dans plusieurs départements (Source CBNBP 2016).

- **La Laïche puce *Carex pulicaris***

La Laïche puce (photo 16, carte 20) est une espèce des tourbières acides et des marais alcalins, nécessitant une humidité constante et une lumière directe. En région Centre, l'espèce, disséminée sur l'ensemble du territoire, est en forte régression (50 % sur un siècle) du fait de la disparition de ses milieux. Sur le site, une station a été observée dans un layon humide du nord de la zone.

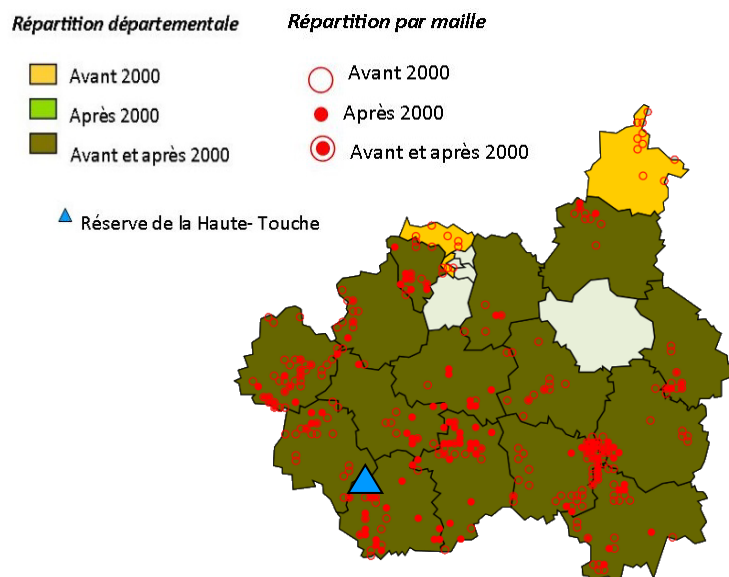


Photo 16 : *Carex pulicaris* (photo INPN G. Arnal). Carte 20 : répartition de *Carex pulicaris* dans plusieurs départements (Source CBNBP 2016).

- **Le Flûteau nageant** *Luronium natans*

Le Flûteau nageant (photo 17, carte 21) est une plante aquatique d'amplitude écologique assez importante mais qui trouve son optimum dans les eaux oligotrophes de faible profondeur. Plus que ses exigences écologiques, sa très faible compétitivité en fait une espèce vulnérable. De fait, elle fait l'objet d'un plan national d'actions (Bardin 2011). Endémique européenne à tendance océanique, le Flûteau nageant était autrefois présent sur une grande partie du territoire métropolitain. Il est devenu rare à l'échelle nationale, avec des populations toujours localisées et inégalement réparties. L'espèce est en régression généralisée, du fait de modifications de l'usage des plans d'eau où elle se développe et de la dynamique naturelle de certains habitats.

Espèce inscrite à l'Annexe 2 de la DHFF, le Flûteau nageant a été évalué en état « défavorable inadéquat » pour le domaine biogéographique atlantique durant la période 2007-2012.

La région Centre constitue avec l'Auvergne et la Bretagne, un des bastions de l'espèce, qui y est connue dans 55 communes, essentiellement en Brenne et Sologne, dans les secteurs siliceux riches en plans d'eau. La population de Brenne serait la plus remarquable de France, voire d'Europe (Lansdown 2004 *in* Pinet 2005).

Sur la zone d'étude, le Flûteau nageant est bien réparti dans l'ensemble de la partie nord-ouest : 6 stations ont été observées, toujours dans des mares de petite taille ou des fossés et ornières, au sein des parcelles forestières ou dans des layons humides.

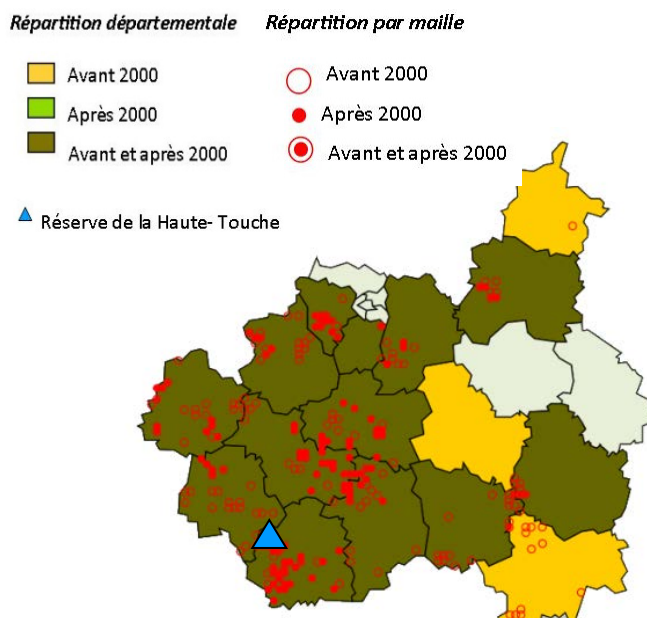


Photo 17 : *Luronium natans* (photo V. Gaudillat). Carte 21 : répartition de *Luronium natans* dans plusieurs départements (Source CBNBP 2016).

- **L'Ophioglosse commun** *Ophioglossum vulgatum*

L'Ophioglosse (photo 18, carte 22) est une petite fougère discrète, se développant sur des milieux humides, lumineux, souvent soumis à de forts contrastes hydriques. Au niveau régional, on l'observe en bord de route ou de chemins et dans les prairies maigres. Disséminée en région Centre, elle est davantage présente en Sologne et Brenne, tout en y restant rare. Sur le site, plusieurs individus isolés ont été observés en lisière d'un layon de grande surface, au nord de la zone.

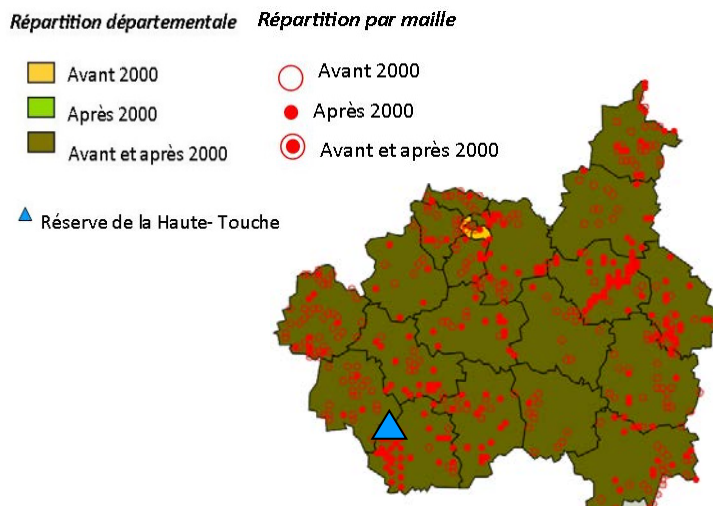


Photo 18 : *Ophioglossum vulgatum* (photo E. Oules). Carte 22 : répartition d'*Ophioglossum vulgatum* dans plusieurs départements (Source CBNBP 2016).

- **La Luzule des bois** *Luzula sylvatica*

La Luzule des bois (photo 19, carte 23) est une espèce forestière, recherchant les sols acides et frais, particulièrement présente, au niveau régional, dans les chênaies-charmaies fraîches. Sporadique en région Centre (connue sur 17 communes), elle y est présente principalement en vallée de la Creuse, à proximité de la zone d'étude. Sur le site, l'espèce a été observée dans un bois de bouleaux au nord-est.

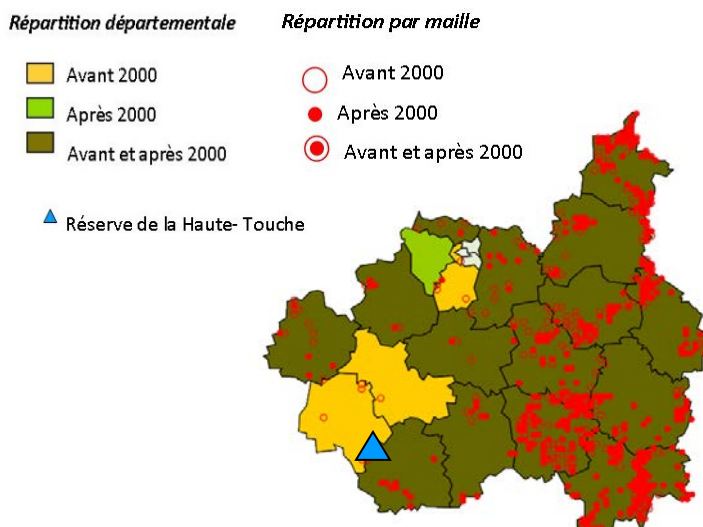


Photo 19 : *Luzula sylvatica* (photo INPN S. Filoche). Carte 23 : répartition de *Luzula sylvatica* dans plusieurs départements (Source CBNBP 2016).

- **La Pédiculaire des bois *Pedicularis sylvatica***

Petite espèce des prairies humides et milieux marécageux, autrefois commune en région Centre, la Pédiculaire des bois (photo 20, carte 24) est en régression au niveau régional. Sur le site, deux stations ont été observées dans le grand layon situé au nord de la zone.

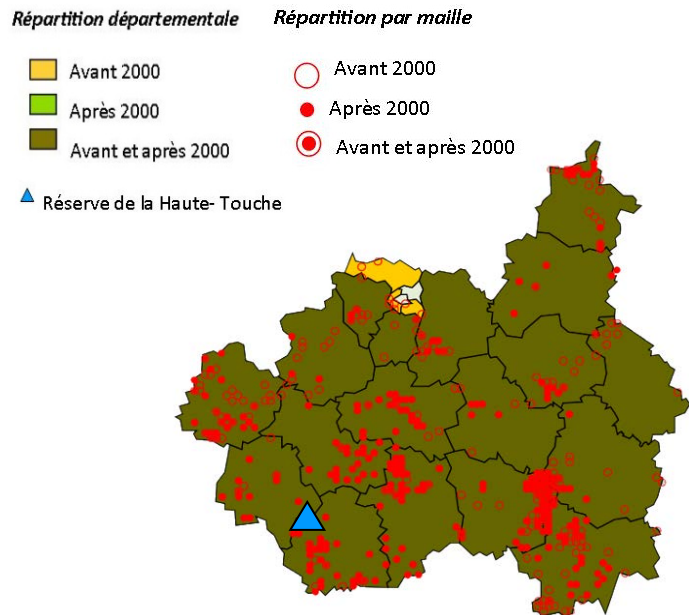
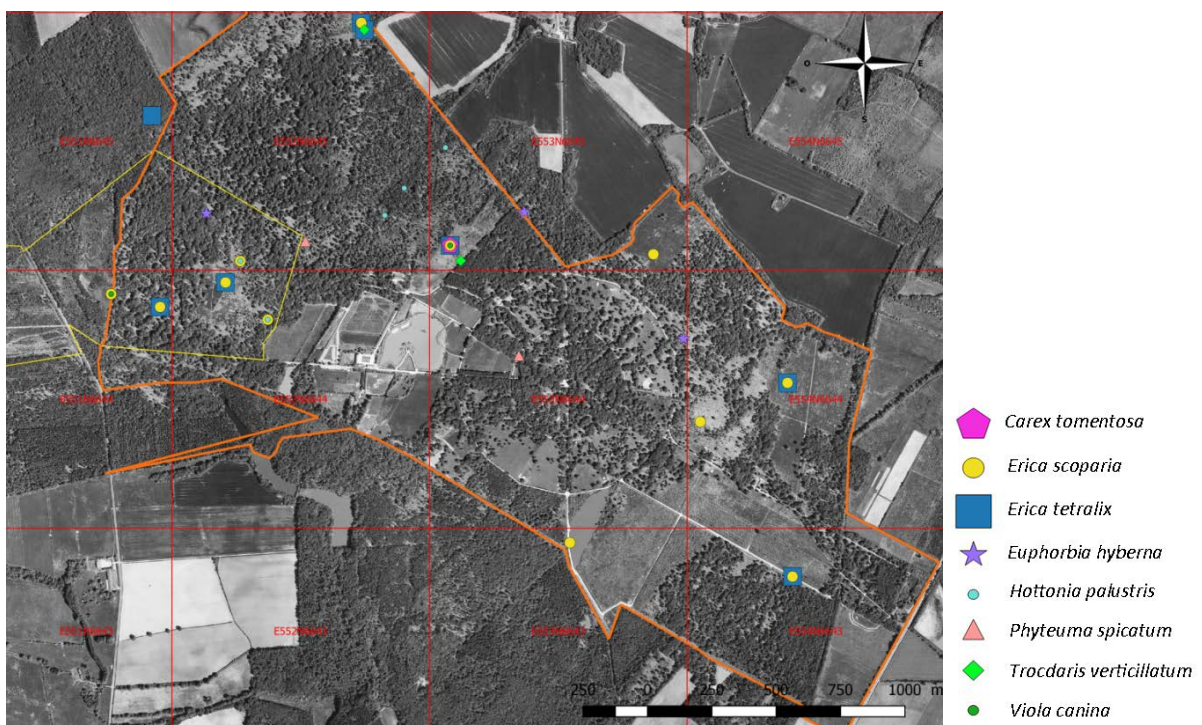


Photo 20 : *Pedicularis sylvatica* (photo O. Roquinarç'h). Carte 24 : répartition de *Pedicularis sylvatica* dans plusieurs départements (Source CBNBP 2016).

Présentation des autres espèces patrimoniales pour la flore vasculaire (carte 25)



Carte 25 : flore vasculaire : localisation des autres espèces patrimoniales (QGIS 2.16.3).

Espèce protégée en région Centre, où elle est cependant relativement fréquente, l'Hottonie des marais *Hottonia palustris* (photo 21) a été observée dans plusieurs mares forestières du secteur nord-ouest. Il s'agit d'une plante des eaux stagnantes plus ou moins riches en éléments nutritifs, souvent rencontrée dans les mares forestières ou ombragées.



Photo 21 : *Hottonia palustris* (photo V. Gaudillat).

La Laïche tomenteuse *Carex tomentosa*, espèce calcicole des prés humides, bois clairs, de l'est et du centre de la France, a été observée dans un layon humide. C'est également dans ce type de milieu que se trouvent le Carum verticillé *Trocdaris verticillatum*, une apiacée des prairies tourbeuses acides, caractéristique des prairies à Jonc acutiflore.

Les landes sont essentiellement constituées de Bruyère à balais *Erica scoparia*, grande éricacée structurante des landes atlantiques. On y trouve aussi, mais de façon beaucoup moins fréquente, la Bruyère à quatre angles *Erica tetralix*, de plus petite taille. Il s'agit d'une espèce typique des landes humides atlantiques, souvent en queue d'étang dans la région Centre, supportant peu la concurrence des autres espèces ligneuses.

Au sein des milieux forestiers, on notera la présence de l'Euphorbe d'Irlande *Euphorbia hyberna* (photo 22), espèce des milieux ombragés, basiques à légèrement acides, assez commune dans l'Ouest et le Centre. Sur le site, elle est bien présente dans les milieux forestiers des secteurs nord et ouest, où elle a été observée en sous-bois et dans les layons. Deux stations de Violette des chiens *Viola canina* sont également à signaler.



Photo 22 : *Euphorbia hyberna* (photo P. Rouveyrol).

Parmi les espèces déterminantes de ZNIEFF, la Raiponce en épi *Phyteuma spicatum* a été observée en bord de route, mais dans un milieu non caractéristique, ne répondant pas aux conditions d'éligibilité à la détermination pour cette espèce.

II.4) Lichens

Les lichens appartiennent au règne de la fonge. Ce sont des organismes symbiotiques constitués de l'alliance d'un champignon (des hyphes : texture fongique filamenteuse plus ou moins densément serrée, [organisme hétérotrophe]) et d'algues (algues vertes, cyanobactéries, [organisme autotrophe]). La photo 23 montre une coupe de *Peltigera canina* (L.) Willd sur laquelle on voit les hyphes qui constituent le champignon (le mycobionte) et des cyanobactéries (une bande marron entre les hyphes et le cortex) qui constituent la partie photosynthétique (le photobionte). Il existe deux types d'espèces : les lichens au sens strict qui sont constitués d'un champignon et d'algues, et les champignons lichénicoles qui exploitent les algues d'autres lichens, ou s'en servent simplement comme support. La majorité des lichens *s.l.* appartiennent à la classe des ascomycètes¹², seuls quelques basidiomycètes sont lichénisés.

¹² Selon le site de l'Association française de lichénologie^[5], près de 40 % des ascomycètes sont lichénisés.

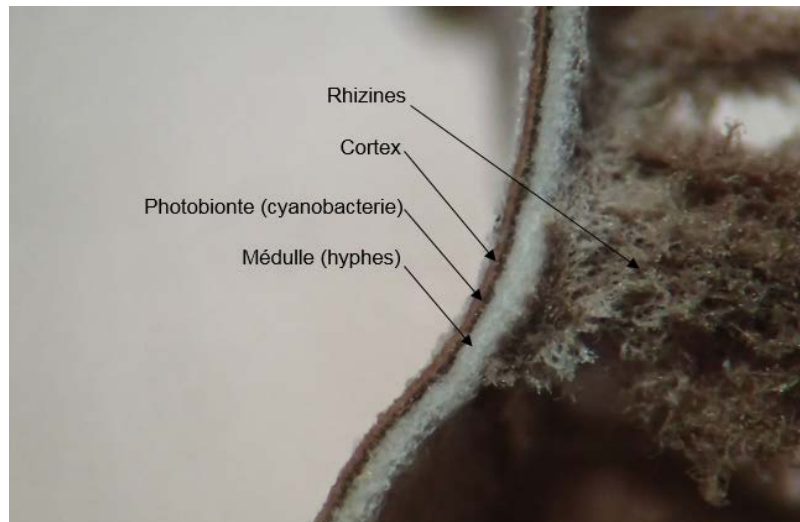


Photo 23 : coupe de *Peltigera canina* (L.) Willd. (Photo R. Poncet).

Les caractéristiques physiologiques des lichens en font d'excellents indicateurs des conditions stationnelles des sites étudiés car ils sont très sensibles aux variations des paramètres environnementaux (lumière, qualité de l'air, humidité atmosphérique, etc.) et les communautés lichénologiques réagissent très vite à de faibles modifications des conditions édaphiques et climatiques. Pourtant ce groupe taxonomique est sous étudié et les données concernant leur répartition à l'échelle nationale sont insuffisantes. Seulement 165 espèces (sur environ 3200¹³ connues en France métropolitaine [Roux *et al.* 2014 et 2016]) étaient connues dans le département de l'Indre avant l'inventaire partiel de la Réserve de la Haute-Touche.

Méthode

Dans la mesure où les prospections lichénologiques ont été faites en parallèle de l'étude des communautés végétales de la Réserve de la Haute-Touche (voir § traitant des habitats et végétations), nous n'avons pu récolter des échantillons que de manière opportuniste, au fur et à mesure de l'avancée du travail portant sur les habitats et les communautés végétales. L'objectif de la présente étude est donc simplement de porter un regard rapide sur la diversité lichénologique de la Réserve de la Haute-Touche et de fournir une première liste de taxons qu'il faudrait compléter par des prospections plus intensives et mieux ciblées.

Levée de l'information

Les espèces directement identifiables sur le terrain ont été notées *in-situ* et celles nécessitant une identification en laboratoire ont été prélevées dans des enveloppes sur

¹³ Roux *et al.* (2014) mentionnent 3 155 espèces (3602 taxons) connues avec certitude en France métropolitaine auxquels s'ajoutent 279 espèces (293 taxons) à rechercher en France. Roux *et al.* (2016), mentionnent 100 nouveaux taxons pour la France métropolitaine, ainsi que cinq à supprimer et un mis en synonymie. Une synthèse des informations de cette dernière publication et de celle contenue dans le catalogue (Roux *et al.* 2014) serait utile.

lesquelles ont été précisées le lieu de récolte, le type de substrat et les conditions écologiques.

Les lichens prélevés ont été déterminés au moyen d'observations à la loupe binoculaire et au microscope, et par l'utilisation de réactifs chimiques. Les principaux qui ont été utilisés sont : Hypochlorithe de sodium, potasse à 10 %, potasse à 40% ; lugol, acide nitrique à 50%, paraphénylènediamine stabilisé.

Les réactifs sont utilisés en vue d'observer l'absence ou la présence de réaction (coloration, cristallisation, dissolution de cristaux, etc.), par simple observation visuelle, à la loupe binoculaire (photo 24) ou au microscope. Ils sont aussi utilisés pour la préparation des coupes microscopique (potasse à 10%, acide nitrique à 50%, lugol ou eau), en vue de faciliter l'observation ou de générer des réactions chimiques.



Photo 24 : réaction positive au test « Potasse 40% » de couleur jaune sur *Lecanora chlarotera* Nyl. (K+ jaune) ; on peut observer les apothécies dont le disque rouge contient les asques dans lesquelles se développent les spores (photo R. Poncet).

Les coupes ont été observées au microscope au moyen d'une lumière polarisée lorsque cela est utile pour l'identification des espèces (photo 25). L'utilisation de lumière ultra-violette (UV) a aussi été utilisée en vue d'identifier certaines espèces.

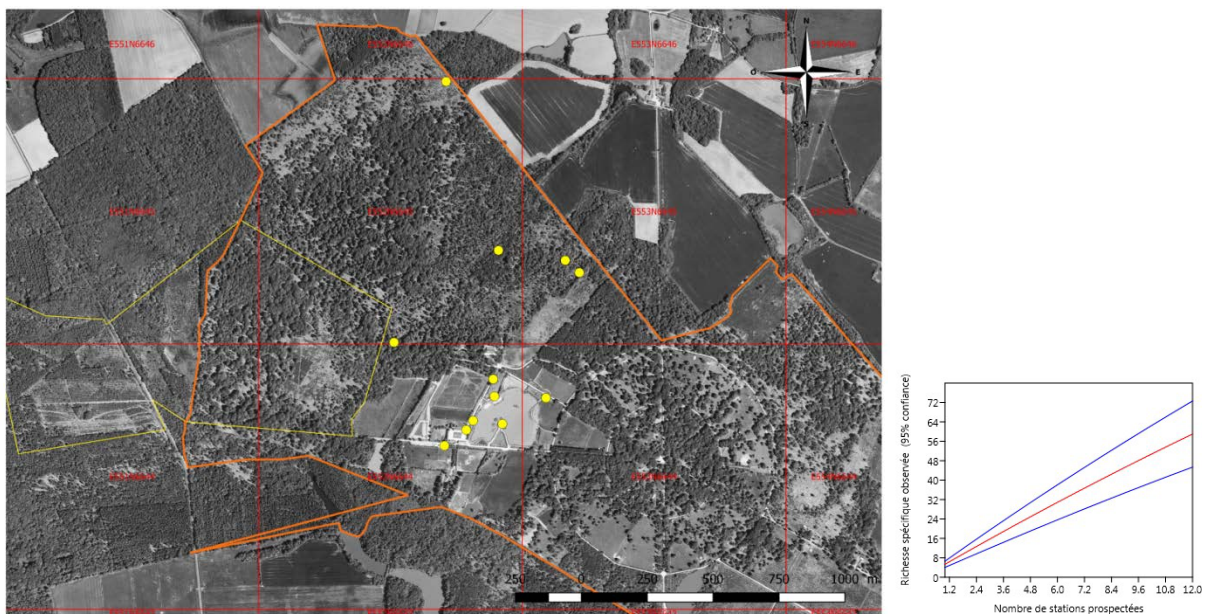


Photo 25 : coupe d'apothécie de *Lecanora chlarotera* Nyl. vue en lumière polarisée (on note la présence de gros cristaux dans l'excipulum (bordure latérale) ainsi que parmi les paraphyses (centre), ce qui est caractéristique de cette espèce) (Photo R. Poncet).

Les échantillons identifiés ont été stockés dans l'herbier de référence de l'auteur [RPO] et certains d'entre eux ont été reversés comme doublons aux Herbiers Universitaires de Clermont-Ferrand [CLF].

Résultats

Les prospections opportunistes réalisées en parallèle du travail sur les habitats et végétations de la Réserve de la Haute-Touche (voir § traitant des habitats et végétations) ont permis d'identifier 59 espèces de lichens (champignons lichénisés) et une espèce d'ascomycète non lichénisé (carte 26). L'ensemble des espèces identifiées sur le site est présenté en annexe 4. Le test Chao 2 (bootstrap replicate) précise que 75 taxons auraient pu être observés avec la même méthode dans les mêmes conditions (graph. 2)



Carte 26 : localisation des données lichens (QGIS 2.16.3). Graphique 2 : courbe de raréfaction pour les lichens.

Il n'existe à l'heure actuelle aucun référentiel valide¹⁴ concernant la patrimonialité des espèces et l'évaluation des menaces qui pèsent sur leurs populations. Cependant, Roux *et al.* (2014) mentionnent pour l'ensemble des taxons connus en France métropolitaine le caractère patrimonial (le cas échéant) ainsi que le niveau de menace en utilisant les catégories établies par l'UICN.

A noter que les auteurs (Roux *et al.* 2014) précisent qu'ils ne mentionnent le caractère patrimonial qu'à l'échelle internationale (mondiale ou européenne) ou nationale pour les espèces dont « *la préservation est justifiée par leur état de conservation, leur vulnérabilité, leur rareté et les menaces qui pèsent sur leur habitat.* » Par ailleurs, ils précisent que l'évaluation des menaces selon les catégories de l'UICN est « *encore imparfaite en raison de*

¹⁴ Reconnu et utilisé par les institutions nationales.

la connaissance insuffisante de la lichénoflore de certains départements. » Ils ajoutent enfin que « l'ensemble des données sur les menaces des espèces dans le [...] catalogue constitue une liste rouge rudimentaire des lichens et champignons lichénicoles de France. » Ce référentiel a été utilisé pour évaluer le niveau de patrimonialité des espèces et les menaces.

Le tableau 3 présente le statut UICN des espèces identifiées sur le site de la Haute-Touche selon Roux *et al.* (2014). Les statuts vont de LC (préoccupation mineure) à EN (en danger). La majorité des espèces identifiées dans la Réserve de la Haute-touche a un statut LC (56 taxons). Une espèce a un statut NT (quasi menacé) : *Melanohalea elegantula* (Zahlbr.) O. Blanco, A. Crespo, Divakar, Essl., D. Hawksw. & Lumbsch ; une espèce a un statut VU (vulnérable) : *Chaenotheca brunneola* (Ach.) Müll.Arg. (photo 26) ; et une espèce a un statut EN : *Cladonia bacilliformis* (Nyl.) Sarnth.

Nom scientifique	Nom français	Protection régionale	Protection nationale	Protection communautaire	Endémique	Déterminante ZNIEFF	Pré-LR nationale (Roux <i>et al.</i> 2014)	LR centre	EC continental
Cladonia bacilliformis	–	non	non	non	non	non	EN	non	non
Chaenotheca brunneola	–	non	non	non	non	non	VU	non	non
Melanohalea elegantula	–	non	non	non	non	non	NT	non	non

Tableau 3 : lichens : statuts UICN des espèces patrimoniales identifiées dans la Réserve de la Haute-Touche, selon les informations de Roux *et al.* (2014).



Photo 26 : *Chaenotheca brunneola* (Ach.) Müll. Arg. (photo R. Poncet).

Concernant le niveau de patrimonialité, une espèce identifiée dans la Réserve de la Haute-Touche a un statut patrimonial d'intérêt national selon Roux *et al.* 2014 : *Cladonia bacilliformis* (Nyl.) Sarnth. Les deux espèces possédant le plus haut niveau de menace (statut UICN EN et VU) ont été observées en forêt sur bois mort en décomposition. L'une d'entre elles est de surcroît classée patrimoniale au niveau national, selon Roux *et al.* 2014. Ces deux espèces sont d'ailleurs décrites comme étant majoritairement « lignicoles sur bois en décomposition » (Roux *et al.* 2014). Le compartiment écologique (ou l'habitat fongique) « bois mort en décomposition » semble donc jouer un rôle important dans la conservation des espèces à enjeux dans la Réserve de la Haute-Touche.

Diversité taxonomique et nouvelles données

Si l'on ne prend en compte que les données appartenant au *groupe* des lichens, 59 espèces ont été identifiées dans la Réserve de la Haute-Touche. Ce premier inventaire ne constitue en réalité qu'une petite part de la diversité lichénologique potentielle du site d'étude. En comparaison avec une étude menée en 1995 dans la Réserve de Chambord (Roux *et al.* 2001), qui est le site le mieux connu¹⁵ à proximité (situé à moins de 90 km à vol d'oiseau) et qui présente le plus de similarités, il reste encore une partie importante de la diversité lichénologique à inventorier dans la Réserve de la Haute-Touche. L'étude menée en 1995 dans la Réserve de Chambord avait permis de recenser 325 taxons (dont 275 lichens, 34 champignons lichénicoles non lichénisés et 10 champignons non lichénisés non lichénicoles). Même si les surfaces des deux sites ne sont pas comparables : la réserve de Chambord s'étend sur une superficie de 5 433 hectares, alors que celle de la Haute-Touche sur près de 400 hectares (soit 13 fois moins), on pourrait estimer qu'il reste potentiellement 150 espèces à découvrir dans la Réserve de la Haute-Touche¹⁶. Notons que le compartiment écologique des espèces saxicoles est très faiblement représenté dans la Réserve de la Haute-Touche puisque nous n'avons pu y observer aucun affleurement rocheux et que seules quelques espèces saxicoles ont pu être identifiées sur les murets près des bâtiments. A l'inverse, ce compartiment écologique est relativement bien représenté dans la Réserve de Chambord puisqu'elle est entourée d'un mur de pierre de 31 km de longueur.

Au total, 19 familles d'espèces ont été identifiées dans la Réserve de la Haute-Touche (tab.4), parmi lesquelles les Parmeliaceae sont les mieux représentées (17 taxons), viennent ensuite les Physciaceae (10 taxons) et les Cladoniaceae (6 taxons). Notons que cette synthèse n'est probablement pas représentative de la diversité des familles, ni de celles les plus abondantes, les Lecanoraceae ou encore les Teloschistaceae devraient normalement être mieux représentées.

¹⁵ Les auteurs ont mené une étude intensive de la Réserve de Chambord. Au total 41 stations ont été inventoriées, soit un total de 153 relevés. Les auteurs avaient pu noter 180 espèces sur le terrain et les déterminations en laboratoire leur ont permis d'identifier 325 taxons.

¹⁶ Estimation réalisée de façon très approximative...

Famille	Nombre d'espèces	Famille	Nombre d'espèces
Acarosporaceae	1	Parmeliaceae	17
Arthoniaceae	1	Pertusariaceae	2
Arthopyreniaceae	1	Phlyctidaceae	1
Candelariaceae	2	Physciaceae	10
Cladoniaceae	6	Psoraceae	1
Coniocybaceae	1	Ramalinaceae	3
Graphidaceae	1	Scoliciosporaceae	1
Hysteriaceae	1	Teloschistaceae	5
Lecanoraceae	5	Verrucariaceae	2
Lecideaceae	1		

Tableau 4 : Lichens : familles des espèces identifiées dans la Réserve de la Haute-Touche.

L'inventaire partiel des lichens de la Réserve de la Haute-Touche a permis d'identifier 16 nouveaux taxons pour le département de l'Indre, portant le nombre de 165 à 181 (voir annexe 1). Le département de l'Indre compte parmi les moins bien connus concernant la diversité lichénologique. Après les résultats de l'inventaire partiel de la Réserve de la Haute-Touche, il est classé en 84^e position (85^e position avant l'inventaire).

A titre de comparaison, 637¹⁷ taxons sont connus dans la région Centre-Val-de-Loire (un taxon a été ajouté suite à notre inventaire). La comparaison avec la diversité taxonomique connue dans les départements de la même région permet d'obtenir une estimation de la diversité taxonomique potentielle dans le département de l'Indre : Cher (218), Eure-et-Loir (143), Indre-et-Loire (291), Loir-et-Cher (427) et Loiret (234¹⁸). Le département du Loir-et-Cher est sans surprise celui qui a la plus grande diversité taxonomique connue. Les inventaires des lichens de la Réserve de Chambord (Roux *et al.* 2001) et de la réserve de la vallée de la Grand'Pierre et de Vitain (Roux & Bricaud 1999) qui sont toutes deux localisées dans ce département ont largement participé à augmenter la connaissance au niveau départemental. Cette situation illustre clairement le manque de prospection dans le département de l'Indre qui induit une sous-évaluation de sa diversité lichénologique.

La région Centre-val-de-Loire (39 151 km²) est classée en 18^e position des anciennes régions¹⁹ concernant la diversité lichénologique, avant l'Alsace avec 633 taxons (pour 8 280 km²) et la Franche-Comté avec 654 taxons (pour 16 202 km²). A titre de comparaison avec les anciennes régions de superficie équivalente, la région Centre-val-de-Loire semble nettement sous-prospectée : Aquitaine 1 329 taxons (pour 41 309 km²) et Pays de la Loire 840 taxons (pour 32 082 km²). Cependant, ces deux dernières régions bénéficient de l'influence de l'océan atlantique et abritent donc potentiellement tout un cortège d'espèces

¹⁷ 636 taxons mentionnés dans Roux *et al.* (2014) plus un nouveau dans le cadre de l'inventaire partiel des lichens de la Réserve de la Haute-Touche.

¹⁸ 222 taxons mentionnés dans Roux *et al.* (2014) plus 12 nouveaux pour le département (PONCET *et al.*, in Boissier *et al.*, in prep).

¹⁹ Nous avons conservé les anciennes régions pour cette analyse dans la mesure où elles sont plus petites et donc mieux adaptées à une analyse biogéographique.

qui devraient être rares ou inexistantes dans la région Centre-val-de-Loire. La comparaison avec une région non littorale de superficie sensiblement équivalente telle que la Bourgogne (31 582 km²) où 742 taxons sont connus, permet de confirmer que la région Centre-val-de-Loire semble sous-prospectée.

En conclusion, on pourrait donc estimer que le département de l'Indre pourrait potentiellement abriter 600 taxons²⁰ et que la région Centre-val-de-Loire pourrait abriter près de 800 taxons. Notons cependant que ces estimations sont purement indicatives et ne constituent pas le résultat d'une analyse comparative poussée.

II.5) Bryophytes

Méthode

Le temps affecté à l'inventaire de la bryoflore s'est concentré sur la journée du deux juin. L'inventaire vise à prospecter les mares, mardelles et leurs ceintures de végétation, les fossés et ornières et leurs abords. Aucun protocole « normalisé » n'a été prescrit en amont et mis en œuvre *in situ*. L'inventaire a donc été conduit de manière libre. Si la stratégie d'échantillonnage ciblait préférentiellement les zones humides au sens large, l'adoption d'un échantillonnage de type stratifié a permis de prendre en considération, dans une certaine mesure, la variabilité des supports / compartiments écologiques offerts par le site : gros bois vivants, petits bois vivants, bois mort sur pied et au sol, avec différents niveaux de décomposition, sol à nu (espèces terricoles strictes, bord de fossés notamment) etc. Il a ainsi permis d'apprécier globalement certaines potentialités du site en termes d'intérêt bryofloristique et contribuer à une meilleure connaissance de la diversité biologique de la réserve.

Les spécimens communs et dont la détermination, au moyen d'une loupe de terrain x10 ou x20, ne faisait l'objet d'aucun doute ont été consignés *in situ* en précisant lieu, date et support/compartiment écologique. En revanche, chaque individu douteux ou non identifiable sur le terrain a fait l'objet d'une récolte en sachet étiqueté (lieu, support, date, nom de l'opérateur terrain) et d'un stockage dans le moussier de l'opérateur. La détermination s'est faite en laboratoire, à l'aide d'une loupe binoculaire, d'un microscope et de flores spécialisées. Il est à noter que quelques échantillons prélevés n'ont pu être identifiés (matériel végétal insuffisant, lié notamment à la phénologie de l'espèce). Aussi, seuls les taxons dont la détermination est certaine ont été reportés dans la liste récapitulative.

²⁰ Note : les départements où sont connus le plus grand nombre de taxons (supérieur à 1 000) sont : les Alpes-Maritimes (1 484), les Pyrénées-Orientales (1 468), l'Hérault (1176), les Pyrénées-Atlantiques (1145), la Haute-Savoie (1 122) les Alpes-de-Haute-Provence (1 121) et le Var (1 091). De par leur aire de répartition et la variabilité des conditions édapho-climatiques qu'ils abritent, ils ne sont pas comparables avec l'Indre. Par ailleurs, ces départements attrayants du point de vue de la biodiversité sont généralement bien mieux prospectés que d'autres. On peut donc estimer que ces chiffres sont relativement proches de la réalité.

Résultats

La journée d'inventaire a permis d'identifier 40 espèces pour la réserve : 12 espèces de Marchantiophytes et 28 espèces de Bryophytes. La part relative significative des Hépatiques par rapport au nombre total de taxons identifiés révèle la priorité accordée aux zones humides au sens large et leurs abords lors de l'inventaire : l'augmentation locale de l'hygrométrie participe en effet à établir des conditions écologiques favorables à l'expression des hépatiques. Parmi les bryophytes inventoriées, deux espèces sont inscrites sur l'annexe 4 de la DHFF et peuvent faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (arrêté du 13/10/1989) (photo 27, 28, tableau 5).



Photo 27 : *Leucobryum glaucum* (Hedw.) Ångstr. (photo INPN O. Roquinarc'h).



Photo 28 : *Sphagnum inundatum* Russow (photo M. Lüth).

Nom scientifique	Nom français	Protection régionale	Protection nationale	Protection communautaire	Endémique	Déterminante ZNIEFF	LR nationale 2009	LR centre	EC atlantique
<i>Leucobryum glaucum</i>	Coussinet des bois	non	AP	An. IV. DHFF	non	non	non	non	favorable
<i>Sphagnum inundatum</i>	–	non	AP	An. IV. DHFF	non	non	non	non	non

Tableau 5 : Bryophytes : taxons observés et statut de conservation ou de réglementation.

II.6) Mammifères

Méthode

Compte tenu de leur grande diversité, les mammifères ont été recensés à l'aide de six méthodes plus ou moins sélectives : observations à vue, recherche d'indices de présence, analyse de pelotes de rejection de rapace nocturne, piégeage non léthal, piégeage photo et enregistrement d'ultra-sons. Trois grands ensembles de mammifères ont ainsi pu être inventoriés : les chiroptères, les micromammifères et les moyens et grands mammifères. Chacune de ces méthodes peut être plus adaptée à l'inventaire d'un groupe donné, mais elles peuvent aussi parfois permettre de contacter des espèces d'un autre groupe. Les protocoles mis en œuvre pour chacun de ces trois groupes sont détaillés ci-après.

Chiroptères

Enregistrements d'ultrasons

Des enregistrements des cris ultrasoniques (photo 29) émis par les chiroptères ont été effectués durant deux nuits à l'aide de deux SM2BAT+ (Wildlife Acoustics) programmés pour enregistrer de l'aube au crépuscule. Trois habitats différents ont été inventoriés pendant une nuit complète chacun : lande, forêt (allée large) et bord d'étang. Le deuxième soir, des enregistrements complémentaires ont été réalisés durant une heure en utilisant un EM3+ (Wildlife Acoustics) en bord d'étang. Les données ont été analysées *a posteriori* à l'aide du logiciel de reconnaissance Tadarida (MNHN). Les identifications automatiques ont ensuite été vérifiées pour au moins un enregistrement par espèce reconnue par le logiciel.



Photo 29 : préparation du matériel d'enregistrement (SM2BAT+ et EM3+) (photo S. Figuet).

Micromammifères

Piégeage

Le piégeage a été réalisé à l'aide de 15 pièges-boîtes INRA (photo 30). Trois transects (lignes de cinq pièges) ont été réalisés : un, en milieu fermé (sous-bois), un, en milieu semi-ouvert (lande) et un, en bord d'étang. Les pièges ont été appâtés à l'aide de céréales et de fruits. Chaque ligne de piège est restée en place deux nuits consécutives. Le premier soir (1^{er} juin), sur chaque ligne, un piège chargé (appâté et ouvert) a été posé tous les cinq mètres. La position GPS du premier piège a été notée. Les pièges ont été relevés tôt le matin, sont restés fermés pendant la journée et ont été réouverts le soir du 2 juin sans avoir été déplacés. Le deuxième et dernier relevé a été effectué le matin du 3 juin.



Photo 30 : piège-boîte INRA pour micromammifères (photo J. Thévenot).

Pelotes de réjection

Un lot d'une cinquantaine de pelotes de Chouette effraie *Tyto alba* a été récolté quelques semaines avant les deux jours d'inventaires (12 mai 2016). Une autre pelote de rapace nocturne (probablement de Hibou moyen-duc *Asio otus*) a été trouvée le 2 juin. L'analyse de quelques pelotes (décortication, extraction des crânes de petits mammifères et identification sous binoculaire) a été réalisée sous forme d'un atelier le 2 juin (photo 31). Les autres pelotes ont été analysées de retour à Paris. La plupart des crânes ont été conservés dans des sachets individuels indiquant le lieu et la date de la récolte ainsi que le nom de l'espèce.



Photo 31 : analyses de pelotes de réjection (photo S. Figuet).

Autres (moyens et grands mammifères)

Recherche d'indices de présence

Divers parcours ont été effectués pour rechercher des indices de présence (empreintes, fèces, frottis, restes de repas, terriers, nids, poils etc.) en variant autant que possible les habitats prospectés. Les déplacements pour poser, armer et relever les pièges à micromammifères (voir ci-dessus) ont également été mis à profit pour rechercher les indices. A chaque fois que cela a été possible, quelques opérations ont été accomplies pour pouvoir identifier les espèces :

- Pour les empreintes : mesure de la largeur et la longueur de l'empreinte. Si la piste était visible, mesure de la distance entre deux empreintes ;
- Pour les fèces : mesure du diamètre et de la longueur, observation de la composition (végétaux, os, etc.), et de la position dans l'espace (au bord du chemin, sur une pierre etc.).

Si nécessaire, des photos avec une règle posée à côté de l'empreinte ou de la piste ont été prises pour pouvoir ensuite vérifier l'identification à l'aide de guides.

Observations à vue

Aucun affut n'a été effectué. Les observations par corps ont donc été réalisées de façon opportuniste à l'occasion des divers déplacements opérés durant les deux jours de prospection, en particulier ceux destinés à la recherche des indices de présence (photo 32). Toutefois, ce sont les déplacements associés au piégeage de micromammifères qui ont été le plus mis à profit pour observer des individus vivants, car effectués tard le soir ou tôt le matin.



Photo 32 : Cerf élaphe *Cervus elaphus* (photo L. Billon).

Piégeage photographique

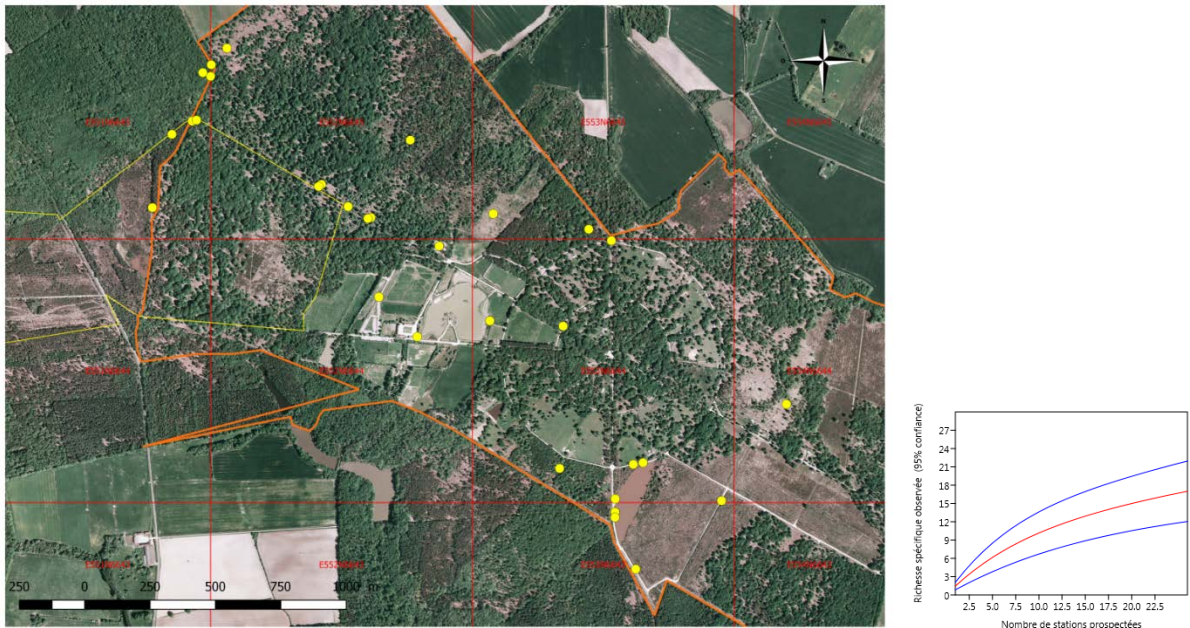
Un piège photographique Reconyx HC600 Hyperfire (photo 33) a été posé le 12 mai 2016 dans un secteur forestier situé au nord de la réserve et a été relevé le 3 juin au matin. Le dispositif est donc resté en activité 22 jours. Le déclenchement est provoqué par détection de rayonnements infrarouges. L'appareil a été programmé pour que cinq photos soient prises avec un intervalle de temps d'une seconde suite à son déclenchement.



Photo 33 : photographie de plusieurs sangliers à l'aide du piège photographique Reconyx HC600 Hyperfire (photo P. Haffner).

Résultats

Pour les mammifères 62 données ont été notées au cours de l'inventaire (carte 27). La courbe de croissance sur le graphique ci-dessous semble tendre vers un palier (chao 2 bootstrap replicate : 27). Vingt-sept taxons ont été notés, ce qui explique le palier observé sur le graphique 3 et la quasi exhaustivité d'inventaire du groupe taxonomique dans les mêmes conditions.



Carte 27 : localisation des données d'observation de mammifères (points jaunes). Polygones rouges : maille 1 km x 1 km ; polygone orange : délimitation de la Réserve de la Haute-Touche ; polygone jaune : ZNIEFF. Graphique 3 : courbe de rarefaction pour la classe des mammifères.

Dix espèces sont protégées (les chiroptères et le Hérisson), neuf figurent sur les annexes de la Directive Habitat Faune Flore (dont une sur Annexe II et IV) (tab. 6) :

- Trois, sont évaluées en Favorable pour la région Continentale ;
- cinq, sont évaluées en Défavorable inadéquat pour la région Continentale ;
- une, est évaluée en Défavorable mauvais pour la région Continentale.

Aucune espèce endémique n'a été observée et plusieurs taxons sont classés en catégorie NT, LRN :

- trois, sont en NT sur la LRN de 2009, 3 NT sur la LRR Centre 2012.

Nom scientifique	Nom français	Protection régionale	Protection nationale	Protection communautaire	Protection internationale	Endémique	Déterminante ZNIEFF	LR nationale 2009	LR régionale 2012	EC continental
<i>Capreolus capreolus</i>	Chevreuril européen	non	non	non	An.III Convention Berne	non	non	LC	LC	_
<i>Cervus elaphus</i>	Cerf élaphe	non	non	non	An.III Convention Berne	non	non	LC	LC	_
<i>Meles meles</i>	Blaireau européen	non	non	non	An.III Convention Berne	non	non	LC	LC	_
<i>Eptesicus serotinus</i>	Sérotine commune	non	oui : art. 2	An. IV. DHFF	An. II Berne An. II Bonn	non	oui	LC	LC	Défavorable inadéquat
<i>Myotis daubentonii</i>	Murin de Daubenton	non	oui : art. 2	An. IV. DHFF	An. II Berne an. I & II Bonn	non	oui	LC	NT	Favorable
<i>Myotis emarginatus</i>	Murin à oreilles échancrées	non	oui : art. 2	An. II & IV. DHFF	An. II Berne an. I & II Bonn	non	oui	LC	LC	Défavorable inadéquat
<i>Myotis nattereri</i>	Murin de Natterer	non	oui : art. 2	An. IV. DHFF	An. II Berne an. I & II Bonn	non	oui	LC	LC	Défavorable inadéquat
<i>Nyctalus leisleri</i>	Noctule de Leisler	non	oui : art. 2	An. IV. DHFF	An. II Berne an. I & II Bonn	non	oui	NT	NT	Favorable
<i>Nyctalus noctula</i>	Noctule commune	non	oui : art. 2	An. IV. DHFF	An. II Berne an. I & II Bonn	non	oui	NT	NT	Défavorable inadéquat
<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Pipistrelle de Kuhl	non	oui : art. 2	An. IV. DHFF	An. II Berne an. I & II Bonn	non	oui	LC	LC	Favorable
<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Pipistrelle commune	non	oui : art. 2	An. IV. DHFF	An. III Berne an. I & II Bonn	non	non	LC	LC	Défavorable mauvais
<i>Plecotus austriacus</i>	Oreillard gris	non	oui : art. 2	An. IV. DHFF	An. II Berne an. I & II Bonn	non	oui	LC	LC	Défavorable inadéquat
<i>Erinaceus europaeus</i>	Hérisson d'Europe	non	oui : art. 2	non	An.III Convention Berne	non	non	LC	LC	_
<i>Crocidura russula</i>	Crocidure musette	non	non	non	An.III Convention Berne	non	non	LC	LC	_
<i>Sorex coronatus</i>	Musaraigne couronnée	non	non	non	An. III Berne	non	non	LC	LC	_

Tableau 6 : Mammifères : taxons observés et statut de conservation ou de réglementation. * espèces dont la détermination est probable mais non certaine (identification délicate à partir des signaux sonores).

L'emploi simultané de six méthodes d'inventaires a permis la mise en évidence d'un nombre conséquent d'espèces mais avec plus ou moins de succès (tableau 7).

Nom scientifique	Nom français	Vu	Indice	Pelotes	Pièges boîte	Piège photo	Ultrasons
<i>Erinaceus europæus</i>	Hérisson d'Europe					X	
<i>Talpa sp.</i>	Taupe		X				
<i>Sorex coronatus</i>	Musaraigne couronnée			X			
<i>Crocidura russula</i>	Crocidure musette			X			
<i>Myotis daubentonii</i> *	Murin de Daubenton						X
<i>Myotis emarginatus</i> *	Murin à oreilles échançrées						X
<i>Myotis nattereri</i> *	Murin de Natterer						X
<i>Eptesicus serotinus</i>	Sérotine commune						X
<i>Nyctalus noctula</i>	Noctule commune						X
<i>Nyctalus leisleri</i>	Noctule de Leisler						X
<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Pipistrelle commune						X
<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Pipistrelle de Kuhl						X
<i>Plecotus austriacus</i> *	Oreillard gris						X
<i>Vulpes vulpes</i>	Renard roux		X			X	
<i>Martes sp.</i>	Martre ou Fouine	X					
<i>Meles meles</i>	Blaireau européen		X				
<i>Clethrionomys glareolus</i>	Campagnol roussâtre	X		X			
<i>Microtus arvalis</i>	Campagnol des champs			X			
<i>Microtus agrestis</i>	Campagnol agreste			X			
<i>Apodemus sylvaticus</i>	Mulot sylvestre	X		X	X		
<i>Rattus norvegicus</i>	Rat surmulot			X			
<i>Mus musculus</i>	Souris grise			X			
<i>Myocastor coypus</i>	Ragondin	X					
<i>Oryctolagus cuniculus</i>	Lapin de garenne	X					
<i>Sus scrofa</i>	Sanglier		X			X	
<i>Cervus elaphus</i>	Cerf élaphe	X	X			X	
<i>Capreolus capreolus</i>	Chevreuil européen		X			X	

Tableau 7 : Mammifères : taxons observés et méthodes ayant permis leur détection. * espèces dont la détermination est probable mais non certaine (identification délicate à partir des signaux sonors).

Malgré un nombre important de proies extraites des pelotes de réjection (182), seules huit espèces de micromammifères ont été trouvées, ce qui est assez peu pour la Chouette effraie. On note en particulier l'absence des petites espèces (Musaraigne pygmée *Sorex minutus* et Rat des moissons *Micromys minutus*). Par ailleurs, le Campagnol des champs (*Microtus arvalis*) et le Mulot sylvestre *Apodemus sylvaticus* représentent pratiquement 80% des proies (respectivement 51% et 29 %). Plutôt qu'une faible diversité de micromammifères dans la réserve, ceci peut être dû à une exploitation quasi unique par la chouette des espaces ouverts accueillant les grands ongulés, aux dépens d'habitats forestiers ou humides, générant indirectement un biais d'échantillonnage.

Les enregistrements de chiroptères (carte 28), bien qu'ayant permis de détecter la présence d'un grand nombre d'espèces, n'ont fourni que peu de contacts. Les conditions météorologiques défavorables sont probablement la cause de cette faible activité.



Carte 28 : points d'enregistrement des chiroptères (QGIS 2.16.3). Points jaune : point d'enregistrement en forêt, dans les landes (SM2BAT+). Points bleus : enregistrement en bord de lac (EM3+).

Même si seulement cinq espèces ont été détectées par cette méthode, le piégeage photographique peut être considéré comme un succès avec 258 déclenchements non causés par l'Homme (soit 1290 clichés).

II.7) Oiseaux

Avec plus de 560 espèces recensées, le territoire métropolitain accueille une grande part de la biodiversité avifaunistique européenne tant durant les périodes de reproduction que pendant les phases migratoires ou d'hivernage. Près de 60% des espèces européennes nichent en France, conférant à ce territoire, une responsabilité significative en terme de conservation de nombreuses espèces sensibles tant aux échelles locales et nationale qu'à l'échelle du continent. On notera que près d'un tiers des espèces nicheuses française sont considérées aujourd'hui comme menacées en France, traduisant une situation particulièrement préoccupante et aggravée pour plus de 90 espèces.

Cent cinquante-neuf taxons avifaunistiques ont été répertoriés sur les communes d'Azay-le-Ferron et d'Obterre entre les années 2012 et 2013 (données INPN). 75% d'entre elles jouissent d'une protection nationale et 44 sont considérées comme menacées en ce qui concerne leurs populations nicheuses au sein du territoire métropolitain (Liste rouge nationale des espèces menacées, UICN 2016). Enfin, sept espèces figurent sur la Liste rouge européenne des oiseaux nicheurs et 35 sont listées en Annexe I de la Directive Oiseaux.

L'analyse croisée des statuts et de la biologie de ces espèces avec une analyse primaire de la mosaïque d'habitats du site notamment par photo-interprétation, nous permet d'ores-et-déjà de souligner de fortes écopotentialités d'accueil pour certaines d'entre elles. Ces espèces sont affiliées aux secteurs forestiers sénescents, aux zones humides et aux habitats semi-ouverts.

Méthode

Les inventaires avifaunistiques n'ont pas suivi de protocole particulier. Les observateurs se sont attachés à suivre un itinéraire échantillon parcourant l'ensemble des milieux de la zone d'étude afin d'obtenir une liste d'espèces la plus exhaustive possible pour la période considérée. La récolte des données s'est classiquement fondée sur la détection auditive des différents taxons ainsi que la reconnaissance visuelle avec l'aide de jumelles (photo 34).



Photo 34 : observation aux jumelles des oiseaux de la Haute-Touche (photo O. Delzons).

Concernant la pression temporelle d'échantillonnage, les sessions des deux et trois juin se sont effectuées dès le lever du jour, permettant une collecte facilitée des données durant le chorus matinal. Une session de nuit ciblant les espèces crépusculaires et nocturnes a également été mise en place parallèlement aux inventaires herpétologiques (tab. 8).

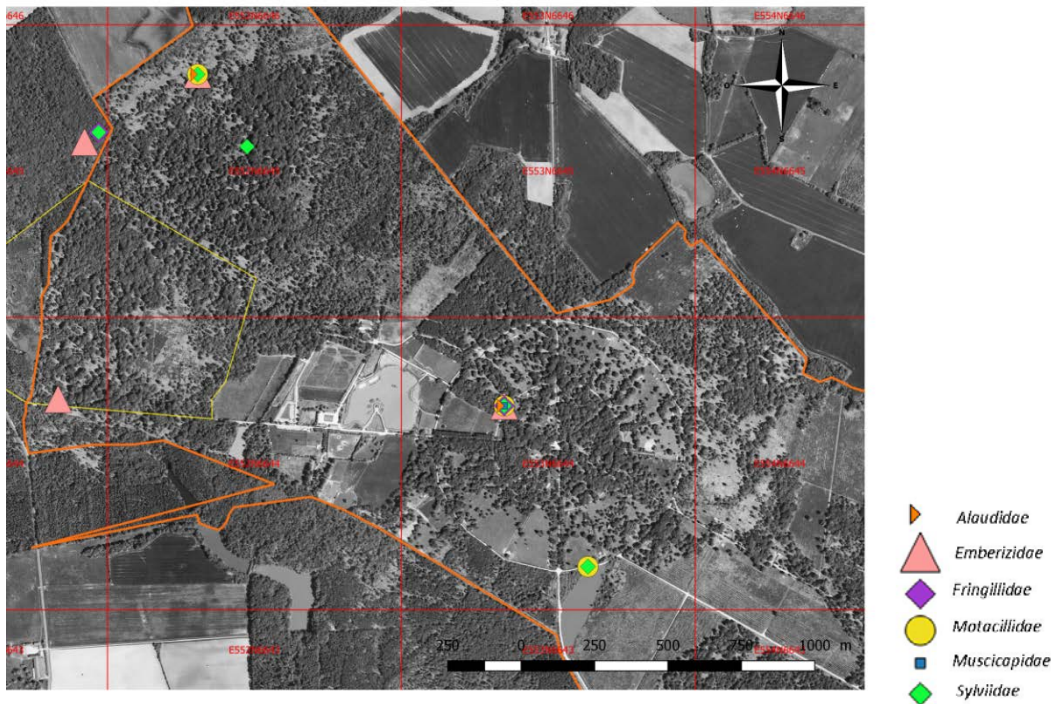
Dates	Horaires
1 ^{er} juin 2016	De 17h00 à 18h30
2 juin 2016	De 6h15 à 10h20 puis de 11h00 à 19h00
2 juin 2016 (session nocturne)	De 22h30 à 00h30
3 juin 2016	De 10h00 à 12h00

Tableau 8 : heures de prospections pour le groupe « oiseaux »

Résultats

Les 3 sessions d'inventaires ont permis de détecter 74 espèces d'oiseaux (inventaires ONF et SPN cumulés), reflétant une bonne diversité avifaunistique au vu de la pression d'échantillonnage exercée, des conditions météorologiques et de la période de l'année (carte 29 et 30). Pour la classe des Oiseaux (graphe 4), la courbe à une tendance en

croissance quasi-linéaire (chao 2 bootstrap replicate: 87). Seulement 13 espèces supplémentaires auraient pu être observées dans les mêmes conditions.



Carte 29 : localisation des observations pour les espèces de l'ordre des passeriformes : *Lullula arborea*, *Anthus pratensis*, *Sylvia communis*, *Phylloscopus sibilatrix*, *Phylloscopus trochilus*, *Muscicarpa striata*, *Carduelis cannabina*, *Emberiza citrinella* (QGIS 2.16.3).



Carte 30 : localisation des observations pour les espèces de l'ordre des Accipitriformes et Piciformes : *Circaetus gallicus*, *Jynx torquilla*, *Dryocopus martius* (QGIS 2.16.3).

Cette diversité d'oiseaux est intimement liée à la multiplicité des habitats composant la zone d'étude : boisements mixtes présentant des stades de maturation variés, secteurs semi-ouverts de type bocager ou landes, ourlets pré-forestier, zones humides, bâtiments, etc.

La répartition de ces espèces en guildes montre très clairement une dominance, somme toute logique, des taxons dont les *preferendi* écologiques s'orientent vers les secteurs forestiers à semi-ouverts (44%) et les zones humides (16 %) (fig.4).

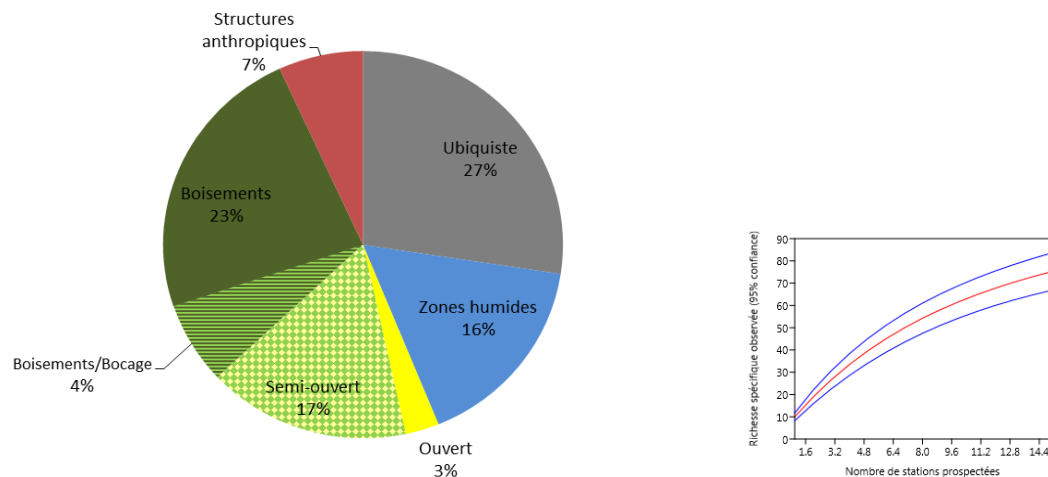


Figure 4 : répartition des principales guildes observées. Graphique 4 : courbe de raréfaction pour la classe des oiseaux.

Certaines des espèces affiliées aux différents secteurs boisés de la zone d'étude peuvent elles-mêmes être classées en sous-cortèges en fonction du sylvofaciès associé. Notons parmi elles :

- Des espèces montrant des affinités pour les secteurs enrésinés. C'est le cas par exemple de la Mésange huppée *Lophophanes cristatus* ou du Roitelet huppé *Regulus regulus*.
- Des espèces fréquentant des secteurs forestiers matures à sénescents. Ce sont, pour la grande majorité, des taxons cavernicoles profitant de la présence d'arbres à cavités pour établir leur site de nidification : le Pic noir *Dryocopus martius*, le Torcol fourmilier *Jynx torquilla* (photo 35) ou la Mésange nonnette *Poecile palustris*. Le Pouillot siffleur *Phylloscopus sibilatrix* est également une espèce typique de la vieille forêt, et dont les préférences écologiques s'orientent vers des boisements de feuillus ou mixtes, à sous-bois pauvres.



Photo 35 : *Jynx torquilla* Linnaeus, 1758 (photo INPN P. Gourdain).

Les espèces des milieux semi-ouverts peuvent elles aussi être scindées grossièrement en deux sous-groupes ; le premier associant les taxons observés dans les landes (Pipit farlouse *Anthus pratensis*, Pipit des arbres *Anthus trivialis* (photo 36), Locustelle tachetée *Locustella naevia*, Alouette lulu *Lullula arborea* etc.) et ceux fréquentant plus volontiers les secteurs de type bocagers (Tourterelle des bois *Streptopelia turtur*, Hypolaïs polyglotte *Hippolais polyglotta*, Fauvette grisette *Sylvia communis*). On notera toutefois que cette considération reste tout à fait locale et que ces espèces peuvent classiquement se retrouver dans les deux types de milieux précités.



Photo 36 : *Pipit des arbres Anthus pratensis* (Linnaeus, 1758) (photo INPN J. Laignel).

La présence d'espèces de zones humides est clairement liée à l'existence au sein du site d'étangs, de mares et de fossés permettant la pleine expression de ce cortège. On notera toutefois que la période considérée ainsi que la hauteur des niveaux d'eau, ne permettant pas la mise en place de vasières exondées, ont été un élément limitant dans l'évaluation du site en tant que zone d'accueil des limicoles.

Plus secondairement, ont été relevées des espèces liées aux bâtis (et donc fortement dépendantes des structures humaines pour établir leurs sites de nidification) et des espèces de milieux ouverts, très minoritaires.

On notera enfin, une proportion non négligeable d'espèces ubiquistes (27%), observables dans un large panel d'habitats.

Parmi les 74 espèces recensées, 22 montrent un caractère patrimonial (inscription dans les Listes rouges nationales ou régionale, en Annexe I de la Directive Oiseaux ou espèces déterminante de ZNIEFF). Bien qu'il soit difficile, sur la base de cette simple visite, d'évaluer finement le rôle et la valeur du site pour chacune d'entre elles, il semblerait que ce dernier montre des enjeux pour la conservation de 11 espèces à l'échelle locale. Ces espèces sont énumérées dans les tableaux ci-dessous (tabl. 9 et 10).

On notera la présence, parmi ces espèces, du Circaète-Jean-le-Blanc *Circaetus gallicus* (photo 37) avec l'observation d'un couple non loin des secteurs de landes, en chasse. Le site constituerait ainsi une zone d'alimentation très probable si ce n'est de nidification.



Photo 37 : *Circaetus gallicus* (Gmelin, 1788) (photo C. Thierry).

		Nb espèces concernées
DO Annexe I		11
LRN	VU	5
	NT	6
LRR	EN	1
	VU	5
	NT	8
Espèces déterminantes ZNIEFF		12
Nombre total d'espèces patrimoniales		22
Nb espèces patrimoniales à enjeux pour le site: 11 Circaète Jean-le-Blanc, Pic noir, Torcol fourmilier, Alouette lulu, Pipit farlouse, Fauvette grisette, Pouillot fitis, Pouillot siffleur, Gobemouche gris, Linotte mélodieuse, Bruant jaune		

Tableau 9 : dénombrement des espèces patrimoniales d'oiseaux observées sur le site.

Nom scientifique	Nom français	Protection régionale	Protection nationale	Protection communautaire	Protection internationale	Déterminante ZNIEFF	LR nationale 2016	LR régional 2013
<i>Anas platyrhynchos</i>	Canard colvert	non	non	non	An.III Berne An II Bonn	non	LC	LC
<i>Egretta garzetta</i>	Aigrette garzette	non	oui	An. I DO	An.II Berne An II Bonn	oui	LC	NT
<i>Ardea alba</i>	Grande Aigrette	non	oui	An. I DO	An.II Berne An II Bonn	oui	NT	-
<i>Ardea cinerea</i>	Héron cendré	non	oui	non	An.III Berne	non	LC	LC
<i>Ardea purpurea</i>	Héron pourpré	non	oui	An. I DO	An.II Berne An II Bonn	oui	LC	VU
<i>Ciconia ciconia</i>	Cigogne blanche	non	oui	An. I DO	An.II Berne An II Bonn	oui	LC	EN
<i>Buteo buteo</i>	Buse variable	non	oui	non	An II Bonn	non	LC	LC
<i>Pernis apivorus</i>	Bondrée apivore	non	oui	An. I DO	An II Bonn	non	LC	
<i>Circaetus gallicus</i>	Circaète Jean-le-Blanc	non	oui	An. I DO	An II Bonn	oui	LC	VU
<i>Circus aeruginosus</i>	Busard des roseaux	non	oui	An. I DO	An II Bonn	oui	NT	EN
<i>Circus cyaneus</i>	Busard Saint-Martin	non	oui	An. I DO	An II Bonn	oui	LC	NT
<i>Phasianus colchicus</i>	Faisan de Colchide	non	non	non	An.III Berne	non	LC	NE
<i>Gallinula chloropus</i>	Gallinule poule-d'eau	non	non	non	An.III Berne	non	LC	LC
<i>Fulica atra</i>	Foulque macroule	non	non	non	An.III Berne An II Bonn	non	LC	LC
<i>Sterna hirundo</i>	Sterne pierregarin	non	oui	An. I DO	An.II Berne An II Bonn	oui	LC	NT
<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	Mouette rieuse	non	oui	non	An.III Berne	oui	NT	EN
<i>Columba oenas</i>	Pigeon colombin	non	non	non	An.III Berne	oui	LC	LC
<i>Columba palumbus</i>	Pigeon ramier	non	non	non		non	LC	LC
<i>Streptopelia turtur</i>	Tourterelle des bois	non	non	non	An.III Berne An II Bonn	non	VU	LC
<i>Cuculus canorus</i>	Coucou gris	non	oui	non	An.III Berne	non	LC	LC
<i>Tyto alba</i>	Effraie des clochers	non	oui	non	An.II Berne	non	LC	NT
<i>Asio otus</i>	Hibou moyen-duc	non	oui	non	An.II Berne	non	LC	LC
<i>Apus apus</i>	Martinet noir	non	oui	non	An.III Berne	non	NT	LC

<i>Jynx torquilla</i>	Torcol fourmilier	non	oui	non	An.II Berne	oui	LC	VU
<i>Picus viridis</i>	Pic vert	non	oui	non	An.II Berne	non	LC	LC
<i>Dryocopus martius</i>	Pic noir	non	oui	An. I DO	An.II Berne	non	LC	LC
<i>Dendrocopos major</i>	Pic épeiche	non	oui	non	An.II Berne	non	LC	LC
<i>Lullula arborea</i>	Alouette lulu	non	oui	An. I DO	An.III Berne	oui	LC	LC
<i>Alauda arvensis</i>	Alouette des champs	non	non	non	An.III Berne	non	NT	NT
<i>Hirundo rustica</i>	Hirondelle rustique	non	oui	non	An.II Berne	non	NT	LC
<i>Delichon urbicum</i>	Hirondelle de fenêtre	non	oui	non	An.II Berne	non	NT	LC
<i>Anthus trivialis</i>	Pipit des arbres	non	oui	non	An.II Berne	non	LC	LC
<i>Anthus pratensis</i>	Pipit farlouse	non	oui	non	An.II Berne	non	VU	VU
<i>Motacilla alba</i>	Bergeronnette grise	non	oui	non	An.II Berne	non	LC	LC
<i>Troglodytes troglodytes</i>	Troglodyte mignon	non	oui	non	An.II Berne	non	LC	LC
<i>Prunella modularis</i>	Accenteur mouchet	non	oui	non	An.II Berne	non	LC	LC
<i>Eriothacus rubecula</i>	Rougegorge familier	non	oui	non	An.II Berne	non	LC	LC
<i>Saxicola rubicola</i>	Tarier pâtre	non	oui	non	An.III Berne	non	NT	LC
<i>Luscinia megarhynchos</i>	Rossignol philomèle	non	oui	non	An.II Berne	non	LC	LC
<i>Phoenicurus ochruros</i>	Rougequeue noir	non	oui	non	An.II Berne	non	LC	LC
<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	Rougequeue à front blanc	non	oui	non	An.II Berne	non	LC	LC
<i>Turdus merula</i>	Merle noir	non	non	non	An.III Berne	non	LC	LC
<i>Turdus philomelos</i>	Grive musicienne	non	non	non	An.III Berne	non	LC	LC
<i>Turdus viscivorus</i>	Grive draine	non	non	non	An.III Berne	non	LC	LC
<i>Locustella naevia</i>	Locustelle tachetée	non	oui	non	An.II Berne	non	NT	LC
<i>Hippolais polyglotta</i>	Hypolaïs polyglotte	non	oui	non	An.II Berne	non	LC	LC
<i>Sylvia communis</i>	Fauvette grisette	non	oui	non	An.II Berne	non	LC	LC
<i>Sylvia borin</i>	Fauvette des jardins	non	oui	non	An.II Berne	non	NT	LC
<i>Sylvia atricapilla</i>	Fauvette à tête noire	non	oui	non	An.II Berne	non	LC	LC
<i>Phylloscopus bonelli</i>	Pouillot de Bonelli	non	oui	non	An.II Berne	non	LC	LC
<i>Phylloscopus sibilatrix</i>	Pouillot siffleur	non	oui	non	An.II Berne	non	NT	VU
<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot véloce	non	oui	non	An.II Berne	non	LC	LC
<i>Phylloscopus trochilus</i>	Pouillot fitis	non	oui	non	An.II Berne	non	NT	NT
<i>Regulus regulus</i>	Roitelet huppé	non	oui	non	An.II Berne	non	NT	LC
<i>Regulus ignicapilla</i>	Roitelet triple-bandeau	non	oui	non	An.II Berne	non	LC	LC
<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière	Non	oui	non	An.II Berne	non	LC	LC
<i>Cyanistes caeruleus</i>	Mésange bleue	non	oui	non	An.III Berne	non	LC	LC
<i>Lophophanes cristatus</i>	Mésange huppée	non	oui	non	An.III Berne	non	LC	LC
<i>Poecile palustris</i>	Mésange nonnette	non	oui	non	An.III Berne	non	LC	LC
<i>Aegithalos caudatus</i>	Mésange à longue queue	non	oui	non	An.III Berne	non	LC	LC
<i>Sitta europaea</i>	Sittelle torchepot	non	oui	non	An.II Berne	non	LC	LC
<i>Certhia brachydactyla</i>	Grimpereau des jardins	non	oui	non	An.III Berne	non	LC	LC
<i>Muscicapa striata</i>	Gobemouche gris	non	oui	non	An.II Berne An.II Bonn	non	NT	LC
<i>Garrulus glandarius</i>	Geai des chênes	non	non	non		non	LC	LC
<i>Corvus corone</i>	Corneille noire	non	non	non	An.III Berne	non	LC	LC
<i>Oriolus oriolus</i>	Loriot d'Europe	non	oui	non	An.II Berne	non	LC	LC
<i>Sturnus vulgaris</i>	Etourneau sansonnet	non	non	non	non	non	LC	LC

<i>Passer domesticus</i>	Moineau domestique	non	oui	non	Non	non	LC	LC
<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres	non	oui	non	An.III Berne	non	LC	LC
<i>Carduelis chloris</i>	Verdier d'Europe	non	oui	non	An.II Berne	non	VU	LC
<i>Carduelis carduelis</i>	Chardonneret élégant	non	oui	non	An.II Berne	non	VU	LC
<i>Carduelis cannabina</i>	Linotte mélodieuse	non	oui	non	An.II Berne	non	VU	NT
<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	Grosbec casse-noyaux	non	oui	non	An.II Berne	non	LC	LC
<i>Emberiza citrinella</i>	Bruant jaune	non	oui	non	An.II Berne	non	VU	NT

Tableau 10 : Avifaune : taxons observés et statut de conservation ou de réglementation.

II.8) Reptiles et Amphibiens

L'«herpétofaune» regroupe les Amphibiens et les Reptiles. En France, cela concerne 74 espèces autochtones (34 espèces d'Amphibiens et 39 de Reptiles) auxquelles s'ajoutent huit espèces introduites (six amphibiens et deux reptiles) (Lescure & Massary 2012). A part la Tortue d'Hermann *Testudo hermannii*, qui est herbivore, toutes ces espèces sont à l'état adulte des prédateurs terrestres ou aquatiques, ou encore marins (tortues marines). Elles se nourrissent principalement de petits invertébrés (arthropodes, vers, mollusques) pour les amphibiens et les lézards, et de petits vertébrés pour les serpents (petits poissons, amphibiens et micromammifères selon les espèces). Le département de l'Indre compte 29 espèces pour l'herpétofaune, dont 18 espèces d'Amphibiens.

Parmi ces dernières, six espèces d'Urodèles (tritons, salamandre) et 12 d'Anoures (crapauds, grenouilles) sont connues. Une espèce de tortue aquatique, la Cistude d'Europe *Emys orbicularis*, quatre espèces de Sauriens (lézards et orvet), et six espèces d'Ophidiens (serpents) viennent compléter cette liste. Le Lézard vivipare *Zootoca vivipara*, s'il n'est pas connu dans l'Indre, est présent à la frontière toute proche de l'Indre et Loire.

Quelques espèces d'Amphibiens, comme par exemple le Triton ponctué *Lissotriton vulgaris* le Triton alpestre *Ichthyosaura alpestris* et le Sonneur à ventre jaune *Bombina variegata* ou de Reptiles, sont considérées rares à divers degrés en Indre et ont été recherchées en priorité. Citons aussi le Pélobate brun *Pelobates fuscus*, qui, hormis l'Alsace et la Lorraine, ne compte que deux stations en France, dont l'une en Indre, près de Mézières en Brenne. Cette espèce très menacée et fort discrète n'est connue que de quelques rares individus.

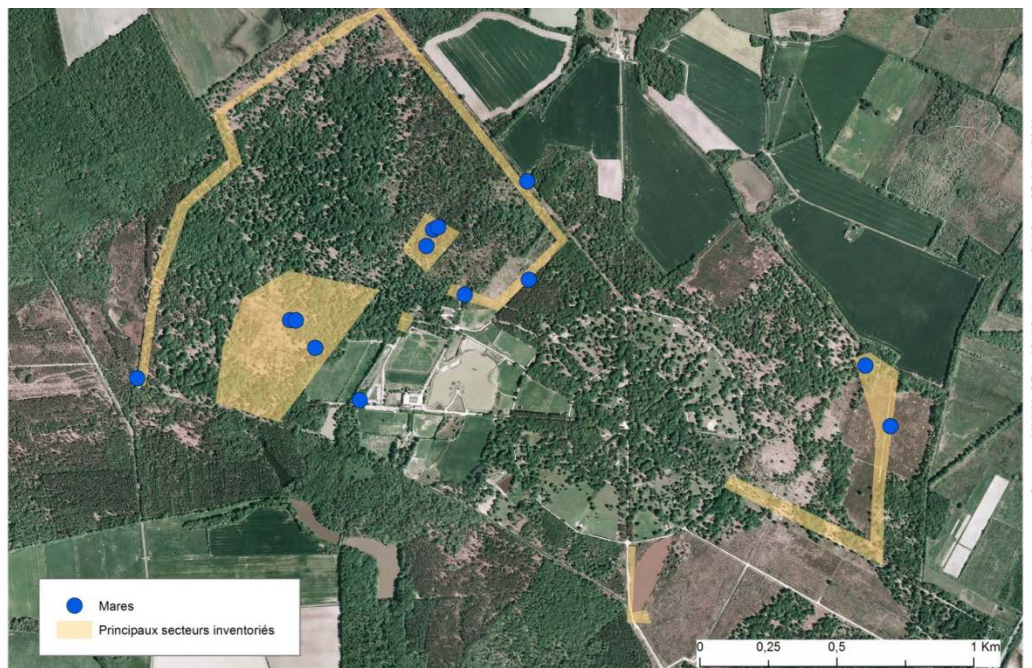
Méthode

Pour inventorier les Reptiles, ont été privilégiés les secteurs classiquement favorables à leur présence et à leur observation, comme les lisières forestières, plutôt orientées au sud, et les zones de trouées forestières (zones d'abattis récents, allées de chasse), les landes ou encore les zones herbeuses bien exposées et faiblement arborées (présence d'arbustes épars). Les berges de mares et d'étangs ont aussi été prospectées, notamment pour détecter la Cistude

d'Europe. Pour les amphibiens, plusieurs mares ont été prospectées, notamment les mieux végétalisées, ainsi que les divers points d'eau rencontrés (fossés, ornières par exemple) (carte 31).

Les Reptiles et les Amphibiens en phase terrestre ont été recherchés de jour à vue et à l'ouïe. Des objets jonchant le sol – cailloux, souches, morceaux de bois, plaques à reptiles disposées à cette intention, voire bâches en plastiques ou déchets (pneus, bâches, tôles abandonnés) - ont également été soulevés puis remis en place, afin de contacter les animaux susceptibles de s'y abriter.

Les mares ont été prospectées d'abord de jour, à vue (recherche des pontes, des larves et des adultes actifs) (photo 38 et 39), puis à l'épuisette, et pour certaines grâce à des nasses (nasses piscicoles et pièges Hortmann). Certaines de ces mares, notamment les mieux végétalisées ou les plus accessibles ont aussi été prospectées de nuit, à la lampe en parcourant doucement les berges.



Carte 31 : localisation des mares et des principaux secteurs inventoriés.



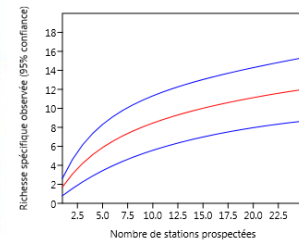
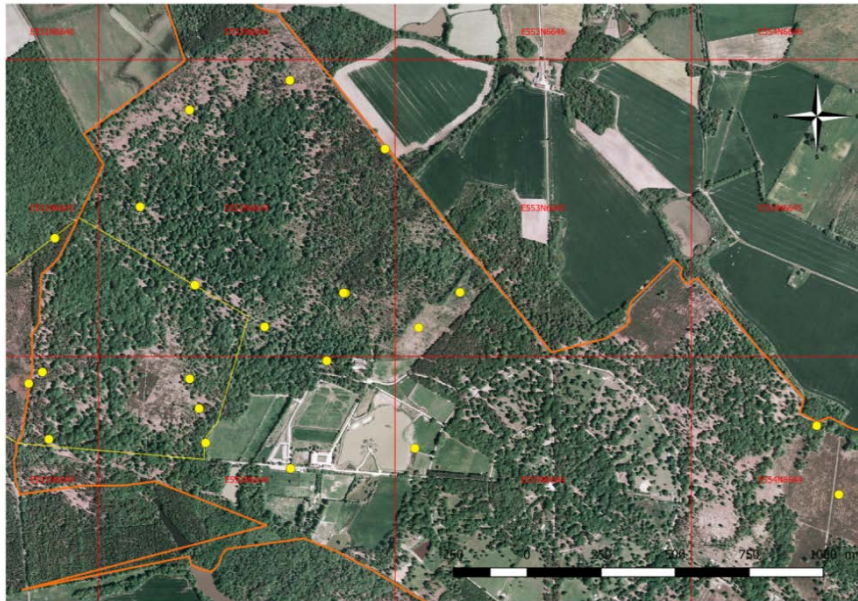
Photo 38 : recherche de pontes, adultes (photo J. Thévenot)



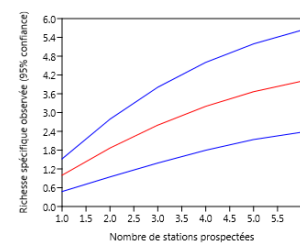
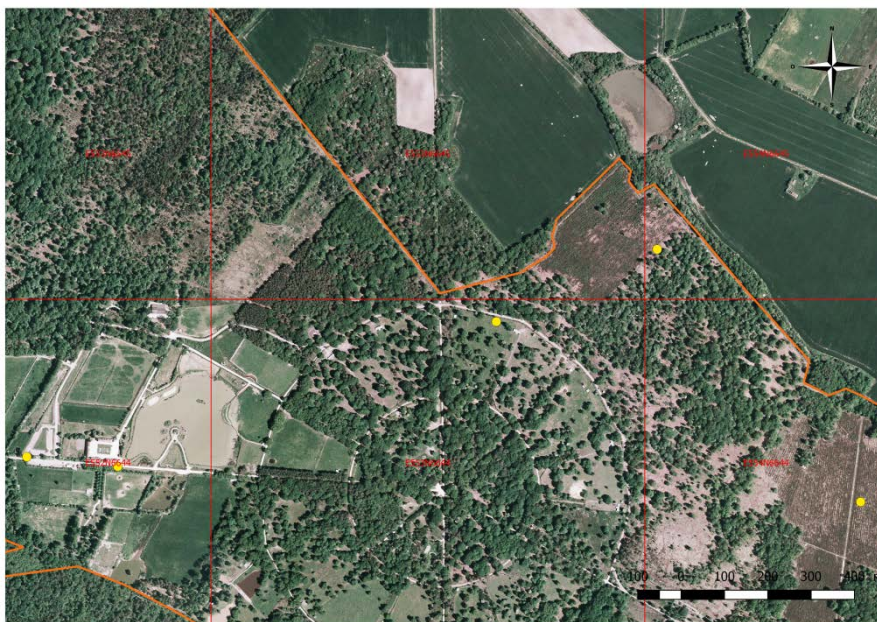
Photo 39 : plaque à reptiles disposée dans un layon au nord du site (Photo O. Roquinarc'h).

Résultats

Neuf espèces d'amphibiens et quatre espèces de reptiles ont été observées sur le site. Les observations sont localisées ci-dessous (cartes 32 et 33). Pour les amphibiens, la courbe de croissance semble atteindre un palier (chao2 bootstrap replicate: 11,46) (graph. 5). Deux espèces d'amphibiens supplémentaires auraient pu être observées dans les mêmes conditions. Pour les « reptiles », la courbe semble également tendre vers un palier (Chao 2 bootstrap replicate : 3,58) (graph. 6). Quatre taxons ont été observés, ce qui est en accord avec palier observé sur le graphique, et par conséquent de la quasi exhaustivité d'observation des Reptiles dans les mêmes conditions.



Carte 32 : localisation des données amphibiens (QGIS 2.16.3). Polygones rouges : maille 1 km x 1 km ; polygone orange : délimitation de la réserve de la Haute- Touche ; polygone jaune : ZNIEFF. Graphique 5 : courbe de raréfaction pour la classe des Amphibiens.



Carte 33 : localisation des données Reptiles (points jaunes). Polygones rouges : maille 1 km x 1 km ; polygone orange : délimitation de la réserve de la Haute-Touche ; polygone jaune : ZNIEFF. Graphique 6 : courbe de raréfaction pour les "reptiles".

Certaines espèces présentent un intérêt patrimonial (carte 34, tab.11) en particulier :

- la Rainette arboricole *Hyla arborea* (photo 40), espèce quasi-menacée (NT) sur la Liste rouge nationale. Elle est bien présente sur le site, des chœurs de mâles chanteurs ont été entendus sur plusieurs mares ;

- Le Triton crêté *Triturus cristatus*, espèce inscrite en Annexe II de la DHFF, déterminante de ZNIEFF en région Centre-Val-de-Loire et espèce quasi-menacée (NT) sur la Liste rouge nationale. Une femelle adulte a été capturée dans une mare. Des larves de *Triturus* sp. (Triton marbré ou crêté) ont aussi été capturées dans toutes les mares où étaient présents les *Triturus spp* adultes.
- Le Triton marbré *Triturus marmoratus*, espèce déterminante de ZNIEFF en région Centre-Val-de-Loire et quasi-menacée (NT) sur la Liste rouge nationale. Un individu adulte a été contacté sous une souche.
- Deux adultes de Triton de blasius *Triturus cristatus* x *T. marmoratus* (photo 41), ont aussi été capturés dans les mares. Il s'agit de l'hybride entre les deux grands tritons, ce qui laisse supposer la présence des deux espèces dans ces mêmes mares.

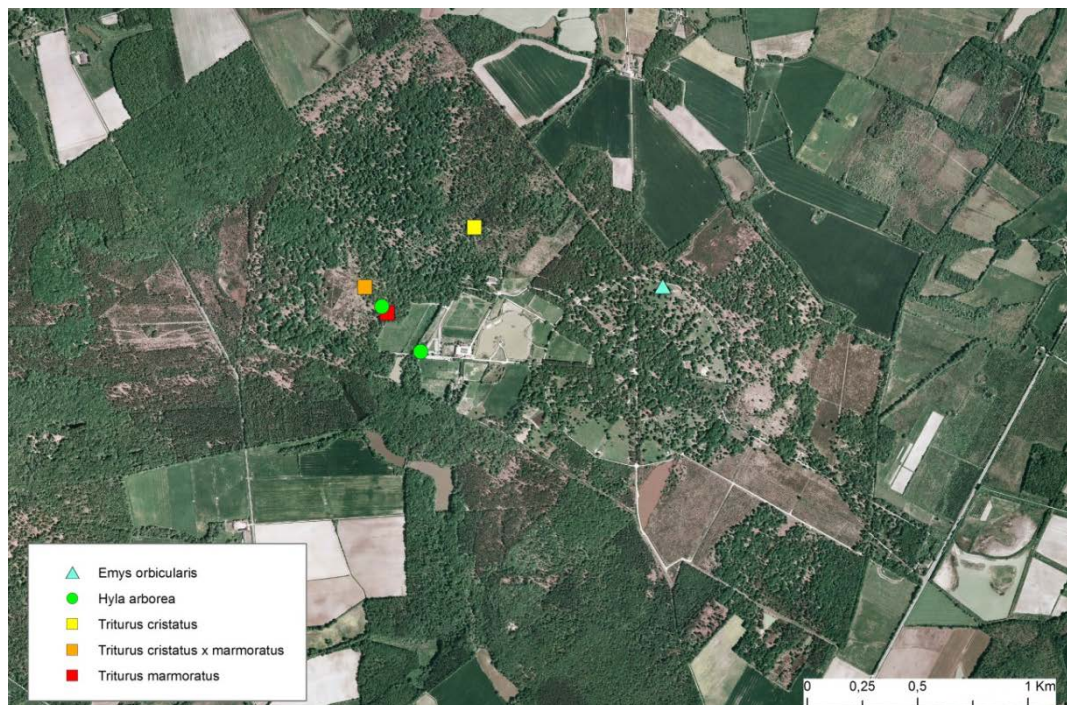


Photo 40 : *Hyla arborea* (Photo V. Demougin).



Photo 41 : *Triturus cristatus* X *T. marmoratus* (photo N. Boulain).

- la Cistude d'Europe *Emys orbicularis*, espèce inscrite en Annexe II de la DHFF, déterminante de ZNIEFF en région Centre et espèce quasi-menacée (NT) sur la Liste rouge européenne. Un individu adulte a été observé en train d'insoler sur le bord d'une mare.



Carte 13 : localisation des amphibiens et reptiles d'intérêt patrimonial (QGIS 2.16.3).

Nom scientifique	Nom français	Protection régionale	Protection nationale	Protection communautaire	Protection internationale	Endémique	Déterminante ZNIEFF	LR nationale 2015	LR régionale 2012	EC continental
<i>Hyla arborea</i>	Rainette verte	non	oui : art. 2	An. IV. DHFF	An.II Convention Berne	non	non	NT	LC	Défavorable inadéquat
<i>Rana temporaria</i>	Grenouille rousse	non	oui : art. 5 et 6	An. V. DHFF	An.III Convention Berne	non	non	LC	NT	Défavorable mauvais
<i>Bufo bufo</i>	Crapaud commun	non	oui : art. 3		An.III Convention Berne	non	non	LC	LC	non
<i>Pelophylax kl. esculentus</i>	Grenouille verte	non	oui : art. 5	An. V. DHFF	An.III Convention Berne	non	non	NT	LC	Défavorable inadéquat
<i>Pelophylax ridibundus</i>	Grenouille rieuse	non	oui : art. 3	An. V. DHFF	An.III Convention Berne	non	non	LC	NA	non
<i>Triturus cristatus</i>	Triton crêté	non	oui : art. 2	An. II et IV. DHFF	An.II Convention Berne	non	oui	NT	NT	Favorable
<i>Triturus marmoratus</i>	Triton marbré	non	oui : art. 2	An. IV. DHFF	An.III Convention	non	oui	NT	VU	Défavorable inadéquat

				Berne						
<i>Lissotriton helveticus</i>	Triton palmé	non	oui : art. 3		An.III Convention Berne	non	non	LC	LC	non
<i>Salamandra salamandra</i>	Salamandre tâchetée	non	oui : art. 3		An.III Convention Berne	non	non	LC	LC	non
<i>Emys orbicularis</i>	Cistude d'Europe	non	oui : art. 2	An. II et IV. DHFF	An.II Convention Berne	non	oui	LC	NT	Défavorable mauvais
<i>Anquis fragilis</i>	Orvet fragile	non	oui : art. 3		An.III Convention Berne	non	non	LC	LC	non
<i>Lacerta bilineata</i>	Lézard vert	non	oui : art. 2	An. IV. DHFF	An.III Convention Berne	non	Non	LC	LC	Défavorable inadéquat
<i>Podarcis muralis</i>	Lézard des murailles	non	oui : art. 2	An. IV. DHFF	An.II Convention Berne	non	non	LC	LC	Favorable

Tableau 11 : herpétofaune : taxons observés et statut de conservation ou de réglementation.

L'inventaire réalisé a mis en évidence une communauté herpétologique de 13 espèces sur les 29 connues dans le département. Il s'agit d'une communauté classique de milieux forestiers, associés à des milieux plus ouverts (prairies, landes, lisières), et comportant des points d'eau assez divers, de l'étang aux ornières forestières, en passant par des ruisselets et des mares plus ou moins végétalisées.

Le contexte météorologique défavorable et la période d'inventaire peu propice pour les amphibiens laissent supposer que d'autres espèces présentes sur le site n'ont pas été détectées. De même, il est impossible de statuer sur l'état des populations ou d'éventuelles abondances.

II.9) Mollusques

La malacofaune regroupe les Gastéropodes (escargots et limaces) et les Bivalves. En France, la faune malacologique continentale contient 48 taxons terminaux (= espèces ou sous-espèces) de Bivalves indigènes dont quatre sous-espèces endémiques, auxquels s'ajoutent huit espèces introduites et 722 Gastéropodes indigènes dont 265 endémiques, auxquels s'ajoutent 36 espèces introduites ou cryptogènes (Gargominy *et al.* 2016).

Le département de l'Indre compte 147 espèces pour les mollusques (15 Bivalves et 132 Gastéropodes), dont 7 espèces inscrites à la DHFF (Annexes II, IV et V), trois espèces de bivalves protégées nationalement et 24 espèces déterminantes ZNIEFF (quatre Bivalves et 20 Gastéropodes).

Méthode

L'inventaire des mollusques continentaux a été principalement réalisé selon la méthode de chasse à vue par prospection des microhabitats favorables à la malacofaune (bois mort, souche, végétation, litière, pierres, bord de mares et de ruisseaux, etc.). Ces prospections ont été complétées par du prélèvement et tamisage de litière à l'aide d'un tamis Winckler dans le but de ne conserver que les fractions inférieures à 2 cm. Les échantillons de litière ont été ensuite séchés puis tamisés sur une colonne de tamis à mailles décroissantes (5 et 2 mm). Chaque refus de tamis a été examiné à vue pour les grosses fractions puis sous loupe binoculaire pour la fraction inférieure à 2 mm. Cette méthode permet de trouver des espèces trop petites pour être repérées à l'œil nu (photo 42).



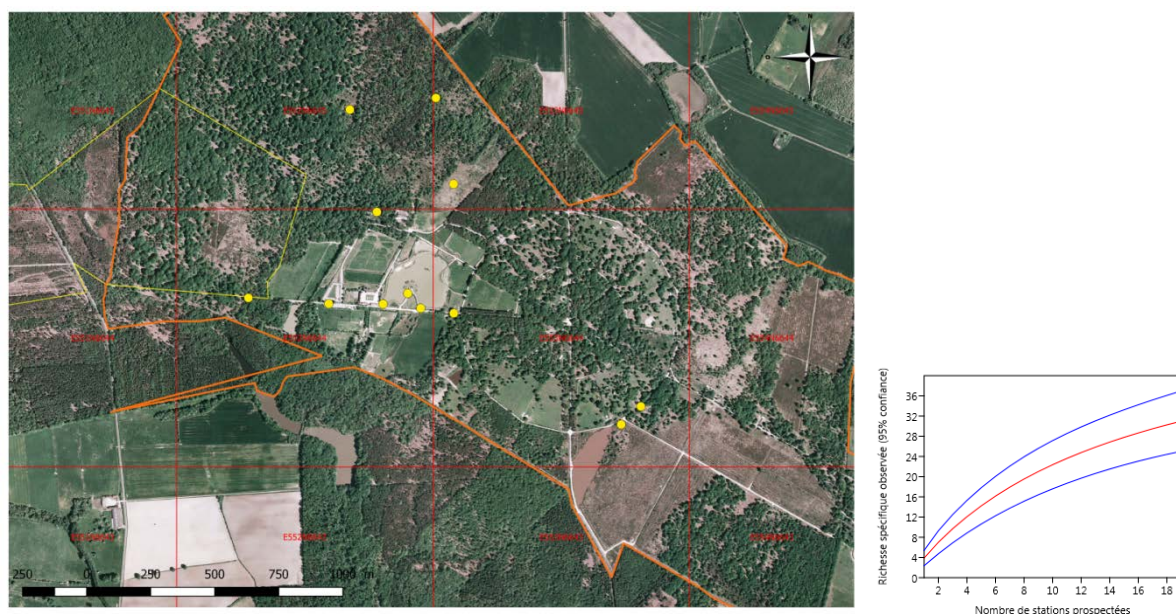
Photo 42 : à gauche : méthode de chasse à vue, à droite : observation de petites espèces (photo S. Figuet).

Résultats

Un total de 36 espèces a été observé sur la zone d'étude pour les mollusques continentaux comprenant trois escargots aquatiques, 24 escargots terrestres et neuf limaces (carte 35). Pour la classe des mollusques, la courbe de croissance semble atteindre un palier (Chao 2 : 41,37) (graphe 7). Trente-six taxons ont été notés, ce qui signifie que cinq espèces auraient pu être observées en supplément dans les mêmes conditions. Le cortège d'espèces observé est typique de la faune de la région biogéographique atlantique.

Les densités et richesses spécifiques des habitats naturels sont relativement faibles notamment dans les habitats forestiers. Les zones centrales proches des bâtiments du zoo ont révélé une plus forte diversité d'espèces qui peut s'expliquer en raison d'amendements de terre et de substrat calcaire lors de la construction des infrastructures.

Notons que la zone prairiale située au nord-est du site n'a pas fait l'objet de prospection et pourrait contenir des espèces non relevées ailleurs. Aucune espèce protégée, patrimoniale ou menacée selon la Liste rouge des mollusques de la région Centre (2012) n'a été détectée. Notons toutefois la présence de deux espèces déterminantes ZNIEFF dont l'une est *Vitrea subrimata* (photo 43). Une espèce quasi menacée (statut NT) a été observée, il s'agit de la Limnée étroite *Omphiscola glabra glabra*, (tab.12). Cette espèce a été trouvée dans son habitat caractéristique, dans notre cas, un fossé forestier inondé et riche en litière et une eau à teneur faible en calcium. L'espèce est régulièrement trouvée dans des habitats à faible diversité malacologique et sur des terrains non cultivés, ce qui semble correspondre aux résultats de l'inventaire.



Carte 35 : localisation des données Mollusques (points jaunes) (QGIS 2.16.3). Polygones rouges : maille 1 km x 1 km ; polygone orange : délimitation de la Réserve de la Haute-Touche ; polygone jaune : ZNIEFF. Graphique 7 : courbe de raréfaction pour les mollusques.

Nom scientifique	Nom français	Protection régionale	Protection nationale	Protection communautaire	Protection internationale	Endémique	Déterminante ZNIEFF	LR nationale 2015	LR régionale 2012	EC continental
<i>Omphiscola glabra glabra</i>	Limnée étroite	non	non	non	non	non	non	non	NT	non
<i>Vitrea subrimata</i>	Cristalline méridionale	non	non	non	non	non	oui	non	DD	non
<i>Arion lusitanicus</i>	Loche méridionale	non	non	non	non	non	oui	non	DD	non

Tableau 12 : Mollusques : taxons observés et statut de conservation ou de réglementation.



Photo 43 : *Vitreola subrimata* (Reinhardt, 1871) (photo INPN O. Gargominy).

II.10) Coléoptères

Les Coléoptères sont des insectes ayant les ailes antérieures durcies, en étuis (du grec ancien Koleos = étuis), comme les Heteroptères (punaises) ou les Dermaptères (perce-oreilles). Ils diffèrent de ces derniers par une articulation sclérifiée au milieu du bord antérieur des ailes postérieures. En France métropolitaine, la faune coléoptérique est représentée par près de 12 000 espèces, de nombreuses espèces étant elles-mêmes représentées par plusieurs sous-espèces (Gargominy *et al.* 2016). La France métropolitaine est au carrefour de quatre climats : océanique, continental, méditerranéen et alpin. Elle présente un taux d'endémisme important chez les Coléoptères, particulièrement en climat alpin et méditerranéen. Toutefois, le contexte de la région Centre est plus simple, moins spécifique et surtout moins diversifié : on y estime la faune à environ 6000 espèces, mais aucune étude actuellement ne donne de chiffres précis.

Les Coléoptères offrent une diversité écologique très vaste. Les seuls milieux écologiques qu'ils n'ont pas conquis sont les eaux océaniques permanentes, car ils existent même dans les zones intertidales. Les espèces peuvent être carnassières, phytophages, mycophages, bactériophages, détritivores, nécrophages, coprophages etc. Elles peuvent vivre sur le sol, dans la végétation, sous terre (dans les terriers, les grottes et même dans la terre, enfouis), dans l'eau (y compris dans les karsts souterrains), dans le bois, le terreau, la litière, les champignons, les cadavres, les excréments. Certains peuvent également être parasites ou commensaux (certaines espèces, notamment, ne vivent que dans les nids du Frelon européen *Vespa crabro* Linnaeus, 1758). Il existe finalement peu de limites à leur biologie, tant est si bien qu'on peut les trouver quasiment partout.

De nombreuses espèces qui sont liées à des milieux et des climats méditerranéens, côtiers/maritimes ou montagnards ne peuvent être présentes en plaine océanique, comme dans le contexte du site de la Haute-Touche. La grande diversité des coléoptères (qui se

dispute avec les hyménoptères le titre honorifique d'ordre le plus diversifié du vivant) tient au fait qu'il a colonisé tous les milieux à l'exception du milieu marin (hors estran).

Méthode

La recherche des Coléoptères, en milieu forestier, se concentre au niveau des vieux arbres et des accumulations de bois mort (particulièrement les chandelles et les coupes de bois récentes entreposées au soleil), les champignons lignicoles, les ourlets et lisières fleuries (ronce, ombellifères) et les ouvertures comme les clairières ou les coupes, qui forment le plus souvent des formations prairiales à molinies ou des landes (à genêts, à callune ou même à asphodèle). Les mares ou étangs forestiers sont également prospectées. Une attention particulière a également été portée aux coprophages, particulièrement sur un site comme la Haute-Touche où la densité et la diversité de grands mammifères permet une attraction très forte de ce type biologique d'insecte.

Les techniques de recherche active qui ont été mises en œuvre : battage des branches mortes ou dépérissantes, fauchage des zones herbeuses, examen des fleurs, recherche dans des cavités d'arbres et sur polypores, sous les écorces déhiscents, mais également sous les excréments ou dans les abreuvoirs (espèces aquatiques ou tout simplement noyées). La faune du sol n'a pas été négligée, avec une recherche sous les pierres et les morceaux de bois, les ceintures d'hélophytes des bordures de mare si il y a lieu. Un dispositif d'attraction nocturne (commun avec l'inventaire Lépidoptères) a été utilisé deux soirées consécutives : suspension d'un drap vertical éclairé par des ampoules mixtes à vapeur de mercure (émission de proches de l'UV) (photo 44).



Photo 44 : à gauche : battage de branches (photo J.-M. Allart), à droite : piège lumineux (photo J. Thévenot).

Les quelques espèces facilement déterminables sur le terrain ou sur le drap du piège nocturne ont été notées à l'aide de l'application CarNat (Carnet Naturaliste), directement sur

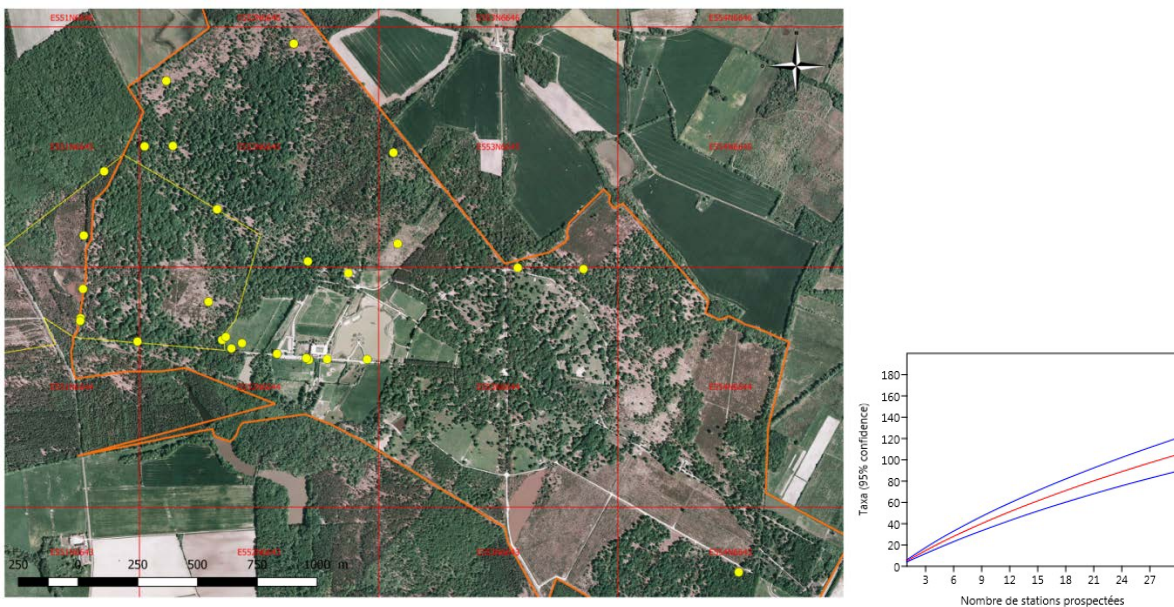
le terrain, afin d'éviter au maximum les prélèvements destructifs. Toutefois, certains coléoptères ont dû être collectés et tués avec des flacons à acétate (un flacon par maille de relevé), pour être déterminés en laboratoire (caractères distinctifs trop petits pour être observés à l'œil nu ou avec une loupe sur le terrain, voir même nécessité de dissection).

L'effort de prospection s'est concentré dans les secteurs jugés les plus favorables (et accessibles du fait de l'humidité excessive voire de l'inondation de certains secteurs, principalement le long des chemins forestiers qui représentent les couloirs de circulation pour les espèces volantes).

Résultats

Le ramassage de bois sec pour mise en émergence n'a pu être réalisé. Lors de ces trois jours, les conditions météorologiques ont contraint de nombreuses espèces de coléoptères à une activité très réduite, abaissant fortement les probabilités de contact. De fait, la diversité observée autant que la densité de spécimens étaient très basses, particulièrement dans un contexte de chênaie-charmaie du centre de la France, au mois de juin.

Au total, 103 espèces ont été contactées sur la zone d'étude pour les coléoptères (carte 36). Le test Chao 2 précise qu'environ 115 taxons auraient pu être observés en complément avec le même effort d'échantillonnage, ce qui signifie que dans les mêmes conditions, douze espèces supplémentaires auraient pu être détectées (graphe 8).



Carte 36 : localisation des données coléoptères (points jaunes) (QGIS 2.16.3). Polygones rouges : maille 1 km x 1 km ; polygone orange : délimitation de la Réserve de la Haute-Touche ; polygone jaune : ZNIEFF. Graphique 8 : courbe de raréfaction pour l'Ordre des coléoptères.

Quelques observations nous semblent toutefois assez remarquables :

- **Les landes** à *Ulex europaeus*, *Sarothamnus scoparius*, *Erica scoparia* et *Calluna vulgaris* du site abritent un charançon en raréfaction à l'échelle du territoire français : *Strophosoma nebulosum* Stephens, 1831. Cette espèce était jadis inféodée aux grandes landes à Bruyères, et la fragmentation actuelle de ce type d'habitat tend à la raréfaction de cet insecte (et de nombreuses autres espèces, par ailleurs, qu'il serait intéressant de rechercher sur le site dans de meilleures conditions) ;
- **Les formations à Asphodèle** abritent l'*Agapanthia asphodeli* (Latreille, 1804). Cette espèce méridionale, strictement inféodée aux espèces du genre *Asphodela*, est ici en limite de répartition septentrionale (Brenne et Sologne) (photo 45) ;



Photo 45 : *Agapanthia asphodeli* (Latreille, 1804) (photo INPN J. Touroult)

- **La chânaie-charmaie**, qui sur le site abrite les espèces *Neocoenorrhinus minutus* (Herbst, 1797), *Leiopus linnei* Wallin, Nylander & Kvamme, 2009 et *Hoplia praticola* Duftschmid, 1805 (photo 46). *Neocoenorrhinus minutus* (Herbst, 1797), anciennement *aeneovirens*, est un petit charançon cigarier de couleur dorée, très peu fréquent en France. La particularité des cigariers est de rouler les feuilles en « cigare » et d'y pondre un œuf, la larve se nourrira alors de ce tube protecteur. *Leiopus linnei* Wallin, Nylander & Kvamme, 2009 est une espèce récemment séparée du *Leiopus nebulosus* (Linnaeus, 1758) et pour laquelle il n'y a très peu de données en France. Cette espèce pond sur les petites branchettes mortes de l'année, dont la larve mangera le bois à l'interface de l'écorce. *Hoplia praticola* Duftschmid, 1805 est une très rare espèce forestière, de répartition orientale en France (bien qu'elle existe également dans les Pyrénées). Il semble qu'elle soit en limite de répartition en France et que les stations présentant un microclimat qui lui convienne soient rares. Sa présence dans une station aussi occidentale est remarquable.



Photo 46 : *Hoplia praticola* (photo INPN H. Bouyon).

- **Les lisières humides** abritent (en nombre !) *Meloe violaceus* Marsham, 1802, et *Curculio vicetinus* Cussigh, 1989 (photo 46). *Meloe violaceus* Marsham, 1802 est une grande espèce dont les adultes, inapte au vol, se traînent lourdement au sol où ils broutent les feuilles de ficaire. Leur biologie larvaire très complexe, présente un phénomène d'hypermétamorphose : les larves de premier stade, parasites des larves d'abeilles sauvages, sont véhiculées par les individus butineurs jusque dans le nid. La larve de *Meloe* s'installe dans une cellule habitée par une larve d'abeille, la dévore puis consomme les provisions de miel. Obèse et distendue, elle muera deux fois sans plus se nourrir, pour ensuite donner un adulte qui devra alors s'enfuir du nid avant d'être tué par les abeilles hôtes.

Curculio vicetinus Cussigh, 1989, enfin, est une petite espèce de balanin très récemment découverte en France. Cette espèce, très probablement introduite, n'est pas encore identifiée comme envahissante. Très proche du *C. villosus* Fabricius, 1781 et souvent confondu avec lui, c'est un hyperparasite de galles d'hyménoptères sur l'érable *Acer pseudoplatanus*. Décrit d'Italie du Nord, il a été détecté pour la première fois en France et en Allemagne en 2005, dans la vallée du Rhin supérieur (Bade et Alsace). Il n'existe actuellement que très peu de données de cette espèce sur le territoire français.



Photo 47 : *Curculio vicetinus* Cussigh, 1989 (photo J. Reibnitz) ^[6].

- **Les fossés au bord des chemins**, particulièrement en zone ouverte, abritent *Drypta dentata* (P. Rossi, 1790) (photo 48, tab.13), carabique peu fréquent et plutôt inféodé aux zones humides, déterminant ZNIEFF pour la région Centre-Val-de-Loire.



Photo 48 : *Drypta dentata* (photo INPN : H. Bouyon).

- Enfin, le **dispositif d'attraction lumineuse** nocturne a permis de contacter plusieurs spécimens du bousier rhinocéros *Copris lunaris* (Linnaeus, 1758) (photo 49, tab.13), une grosse espèce de bousier prairial, inféodée aux grands ruminants, en très grande régression sur l'ensemble du territoire français (comme toutes les grandes espèces de bousier), principalement en raison de la combinaison de deux facteurs : la perturbation des prairies de pâture et l'usage de vermifuges helminthocides (Beynon *et al.* 2012). En revanche, la méthode de mise en évidence de l'espèce, consistant à l'attirer en un point lumineux, et au regard de la capacité de vol de cette espèce, il n'est pas possible de la localiser précisément sur le site.



Photo 49 : *Copris lunaris* (photo INPN J. Touroult).

Nom scientifique	Nom français	Protection régionale	Protection nationale	Protection communautaire	Protection internationale	Endémique	Déterminante ZNIEFF	LR nationale 2015	LR régionale 2012	EC continental
<i>Drypta dentata</i>	non	non	non	non	non	non	oui	non	non	non
<i>Copris lunaris</i>	non	non	non	non	non	non	oui	non	non	non

Tableau 13 : Coléoptères : taxons observés et statut de conservation ou de réglementation.

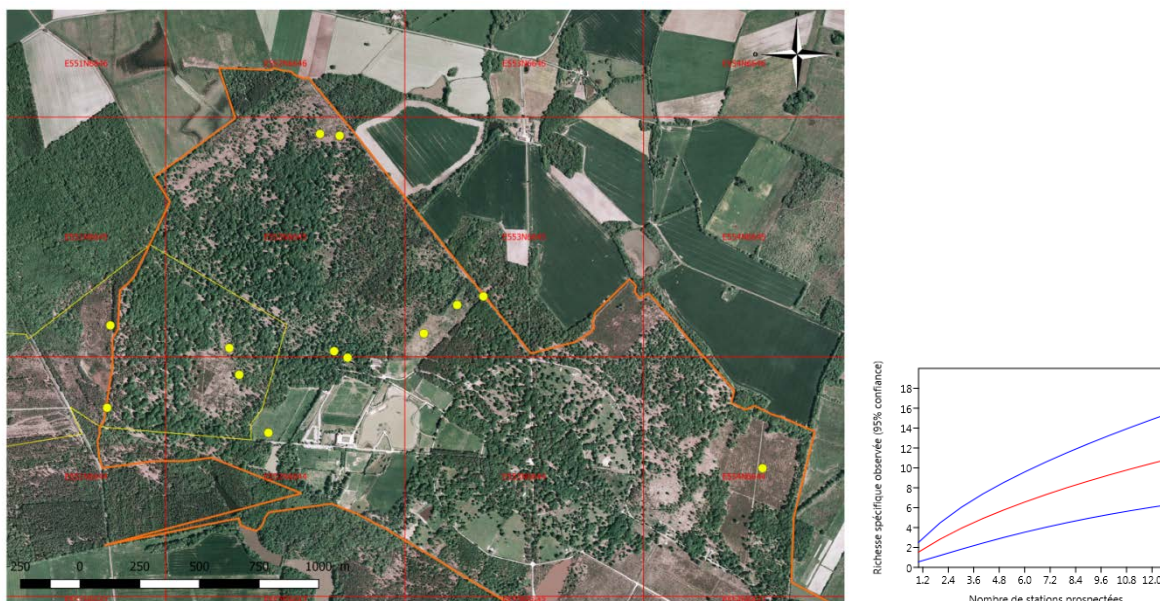
II.11) Odonates

Méthode

Les inventaires des odonates n'ont pas suivi de protocole particulier. Ils se sont attachés à suivre un itinéraire échantillon parcourant préférentiellement les abords des zones humides (étangs, mares, fossés, ruisseaux, cariçaias, milieux humides temporaires), favorables aux espèces de ce groupe taxonomique. Une recherche des imagos en activité y a été effectuée, en observant les comportements territoriaux des espèces, les tandems copulatoires ou les actions de pontes. La présence éventuelle d'exuvies sur la végétation riveraine des zones humides a été vérifiée. Par ailleurs, des imagos en vol de chasse ont été recherchés à vue sur les milieux ouverts (prairies, landes), les lisières, le long des haies etc. Des captures au filet avec relâché immédiat sont généralement nécessaires pour l'identification.

Résultats

Au total, 11 espèces d'odonates ont été observées lors des inventaires (carte 37) ce qui conforte la courbe de croissance en forme de palier (chao 2 bootstrap replicate: 11,15) (graph.9), mais ce nombre est très probablement sous-estimé puisque tous les milieux n'ont pas été prospectés. Les conditions climatiques étaient peu propices à l'observation des Odonates et des inventaires complémentaires seraient nécessaires. Le domaine étant riche en étangs, la faune observée est typiquement une faune de milieux stagnants.



Carte 37 : localisation des données odonates (points jaunes). Polygones rouges : maille 1 km x 1 km ; polygone orange : délimitation de la réserve de la Haute- Touche ; polygone jaune : ZNIEFF. Graphique 9 : courbe de raréfaction pour l'ordre des Odonates.

Ainsi, huit des espèces observées liées aux eaux stagnantes à faiblement courantes. Ce sont en majorité des espèces appréciant les milieux aquatiques riches en végétation, telles que l'Anax empereur *Anax imperator* Leach, 1815, la Nymphé au corps de feu *Pyrrhosoma nymphula* (Sulzer, 1776), le Pennipatte blanchâtre *Platycnemis latipes* Rambur, 1842 et la Libellule à quatre tâches *Libellula quadrimaculata* Linnaeus, 1758.

Parmi ce groupe d'espèces, figure la Leucorrhine à large queue *Leucorrhinia caudalis* (Charpentier, 1840), dont la présence dans la réserve est remarquable (carte 38, photo 50, tab. 14). Un mâle en phase de maturation post-émergence a été observé et la reproduction de l'espèce au niveau du site est très probable. Ceci doit cependant être confirmé par l'observation d'exuvie. Cette espèce patrimoniale, protégée au niveau national, est présente sur l'Annexe II de la DHFF et sur l'Annexe II de la Convention de Berne. Elle est également déterminante de ZNIEFF et « en danger » (EN) sur la liste rouge régionale. L'évaluation nationale réalisée en 2014 dans le cadre de la DHFF montre qu'elle est dans un état de conservation « défavorable inadéquat » dans le domaine atlantique.

L'espèce est principalement observée à proximité de plans d'eau bien ensoleillés, souvent en paysage forestier, et a été repérée en limite ouest de la réserve. Les plans d'eau optimaux sont de grande surface, profonds de 1,5 m à 3 m au milieu de l'été et sont alimentés par de l'eau souterraine. Le profil de la végétation aquatique est très variable mais possède toujours deux caractéristiques : une pente douce à partir de la rive et une profondeur inférieure à 1,5 m permettant principalement le développement de formations végétales appartenant au *Charion fragilis* ou au *Nymphaeion albae*. La présence de différentes strates de végétation à proximité du plan d'eau est un élément très favorable pour l'alimentation des adultes notamment pendant la phase de maturation.



Carte 38 : localisation (points jaune) de la Leucorrhine à large queue (QGIS 2.16.3).



Photo 50 : *Leucorrhinia caudalis* mâle (photo : C. Thierry).

Certains odonates observés se retrouvent plutôt dans des zones humides à la végétation plus lacunaire, voire absente : il s'agit de l'Orthétrum réticulé *Orthetrum cancellatum* (Linnaeus, 1758), de la Libellule déprimée *Libellula depressa* Linnaeus, 1758 et du Gomphe gentil *Gomphus pulchellus* Selys, 1840.

Par ailleurs, deux espèces fréquentent autant les eaux stagnantes que courantes et se retrouvent dans des milieux plus divers, bien qu'elles aient certaines préférences : l'Agrion élégant *Ischnura elegans* (Vander Linden, 1820) ne fréquente pas les eaux acides et l'Agrion jouvencelle *Coenagrion puella* (Linnaeus, 1758) apprécie les milieux avec de la végétation aquatique.

Enfin, une espèce plutôt associée aux eaux courantes a été inventoriée dans la réserve, l'Orthétrum bleuissant *Orthetrum coerulescens* (Fabricius, 1798) (photo 51), qui fréquente les rivières et les fossés, mais aussi les drains des tourbières, les suintements voire les anciennes sablières et argilières (Dijkstra, 2007).



Photo 51 : Odonates : *Orthetrum coerulescens* (Fabricius, 1798) (photo J. Laignel).

Nom scientifique	Nom français	Protection nationale	Protection communautaire	Protection internationale	Endémisme	Déterminante ZNIEFF	LR nationale 2016	LR régionale 2012	EC continental
<i>Leucorrhinia caudalis</i>	Leucorrhine à large queue	Oui	An. IV. DHFF	An. II Berne	non	Oui	LC	EN	défavorable inadéquat

Tableau 14 : taxon observé et statut de conservation ou de réglementation.

Notons que certaines espèces patrimoniales n'ont pas été contactées mais sont possiblement présentes dans la réserve. Il s'agit :

- d'une espèce « quasi-menacée » sur la Liste rouge nationale : le Leste fiancé *Lestes sponsa* (Hansemann, 1823) ;
- D'une espèce « vulnérable » sur la Liste rouge régionale et déterminante de ZNIEFF : l'Agrion nain *Ischnura pumilio* (Charpentier, 1825) ;
- De deux espèces « quasi-menacées » sur la Liste rouge régionale et déterminantes de ZNIEFF : l'Épithèque à deux tâches *Epitheca bimaculata* (Charpentier, 1825) et l'Aeshne isocèle *Aeshna isoceles* (O.F. Müller, 1767) ;
- D'une espèce déterminante de ZNIEFF : le Caloptéryx vierge *Calopteryx virgo* (Linnaeus, 1758).

II.12) Lépidoptères

On distingue les lépidoptères principalement diurnes communément appelés papillons de jours ou Rhopalocères (photo 52) et les Lépidoptères essentiellement nocturnes dit papillons de nuit ou Hétérocères (photo 53). En France, on compte 261 espèces de Rhopalocères contre 2256 espèces de macrohétérocères ; ces derniers représentent donc approximativement 90% des Lépidoptères métropolitains (Lépinet, consulté le 31/01/2017) [7].

D'après les connaissances actuelles (Lépinet, consulté le 31/01/2017), le département de l'Indre héberge approximativement 43% des lépidoptères métropolitains (115 espèces de Rhopalocères et 966 espèces de macrohétérocères). Au niveau local, 97 taxons (28 espèces de Rhopalocères) sont recensés pour les communes d'Obterre et Azay-le-Ferron sur l'INPN ; sept d'entre elles sont déterminantes de ZNIEFF dans la région Centre.



Photo 52 : *Aporia crataegi* (Linnaeus, 1758) (photo INPN J. Cousinard).



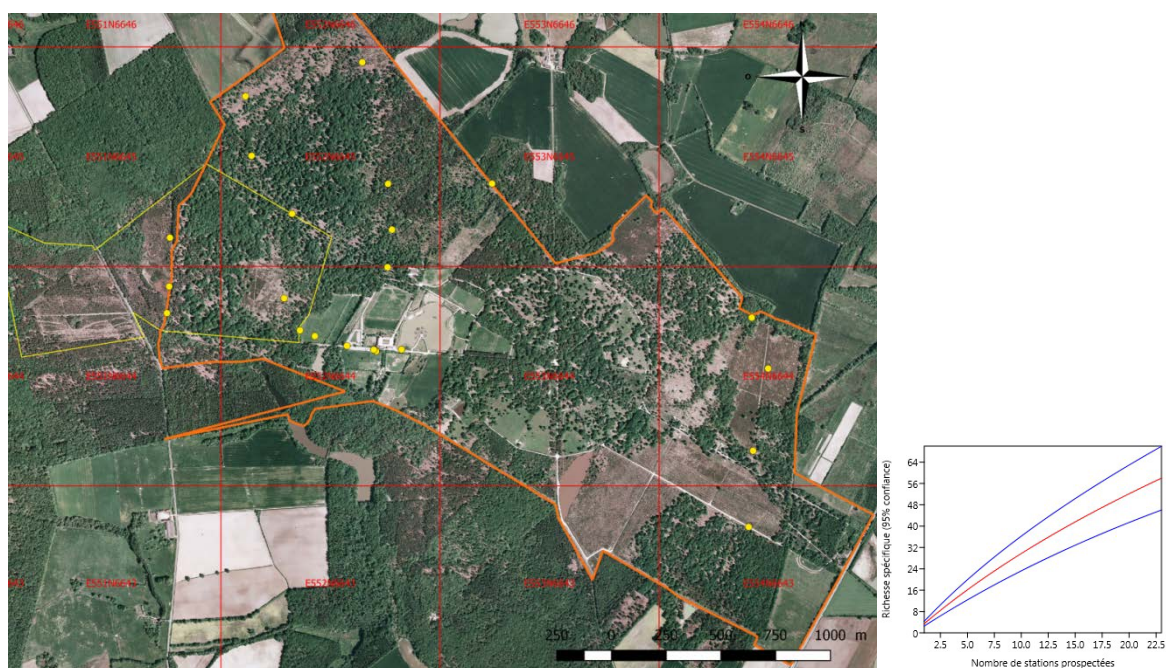
Photo 53 : *Cerura erminea* (Esper, 1783) (photo P. Rouveyrol).

Méthode

Des protocoles d'inventaire spécifiques ont été mis en œuvre pour chacun de ces deux groupes de papillons cités précédemment. Les Rhopalocères ont ainsi été relevés lors de prospections en journée en parcourant les zones ouvertes et semi-ouvertes (layons forestiers, landes, etc.), les zones de transition entre milieux arborés et arbustifs et les zones de lisières (haies, etc.). Les identifications ont été réalisées à vue, par capture au filet à papillons (puis relâché sur site), ou sur photos. Les conditions météorologiques, temps froid très nuageux à pluvieux, n'était pas favorables à l'observation des papillons. Des inventaires complémentaires sont donc nécessaires mais les prospections ont contribué à réaliser une première estimation des potentialités d'accueil du site pour les papillons de jour.

Résultats

Le site possède une mosaïque d'habitats propice à la présence potentielle d'une grande diversité d'espèces de papillons de jour : alternance de layons forestiers qui permettent le maintien de milieux ouverts et de lisières forestières, mais également de landes plus ou moins humides associées à des milieux arbustifs et arborés diversifiés. Au total, sept espèces de papillons de jours ont pu être relevées lors des prospections de terrain. Pour l'ordre des Lépidoptères, la courbe de croissance est quasi-linéaire (Chao 2 bootstrap replicate : 75,36) (graph. 10). Cinquante-huit taxons ont été notés, ce qui signifie que 17 taxons auraient pu être observés en complément dans les mêmes conditions pour l'ensemble des Lépidoptères (Rhopalocères, Hétérocères) (carte 39).



Carte 39 : localisation des données Lépidoptères (points jaunes) (QGIS 2.16.3). Polygones rouges : maille 1 km x 1 km ; polygone orange : délimitation de la Réserve de la Haute-Touche ; polygone jaune : ZNIEFF. Graphique 10 : courbe de raréfaction pour l'Ordre des lépidoptères.

Quatre des espèces observées sont considérées comme patrimoniales en Région Centre (espèces déterminantes de ZNIEFF ou considérées comme menacées en Région) (tab. 15) : le Gazé *Aporia crataegi* (Linnaeus, 1758), l'Hespérie échiquier *Carterocephalus palaemon* (Pallas, 1771) (photo 54), le Miroir *Heteropterus morpheus* (Pallas, 1771) (photo 55) et la Mélitée du Plantain *Melitaea cinxia* (Linnaeus, 1758).

- L'Hespérie échiquier *Carterocephalus palaemon* (Pallas, 1771) et le Miroir *Heteropterus morpheus* (Pallas, 1771) fréquentent les lisières et les clairières humides des forêts, les landes humides et les marges des tourbières. Ces deux papillons pondent principalement dans les graminées à larges feuilles comme la Molinie bleue *Molinia caerulea*, très abondante sur le site d'étude. Il s'agit d'espèces spécialistes (Dupont 2015) dont la répartition et la dynamique des populations sont étroitement liées à la répartition et au bon état de conservation de ces habitats. Les populations d'*Heteropterus morpheus* (Pallas, 1771) sont d'ailleurs considérées comme vulnérables (VU) en Région Centre ; il s'agit d'une espèce localisée en France dans les Pyrénées et au Nord d'une ligne reliant le Poitou au sud des Alpes (Lafranchis 2015 & Lépinet).

Les populations de *Carterocephalus palaemon* (Pallas, 1771) sont quant à elles considérées comme quasi-menacées (NT) en Région Centre (CSRPN région Centre 2013) ; Cette espèce se répartit dans la moitié Ouest de la France continentale (Lafranchis 2015 & Lépinet).



Photo 54 : l'Hespérie échiquier *Carterocephalus palaemon* (photo INPN J. Cousinard).



Photo 55 : le Miroir *Heteropterus morpheus* (Pallas, 1771) (photo INPN P. Gourdain) et cartes de répartitions associées en France continentale (Lepinet^[7], légende : vert foncé : recensé après 1980, vert clair non recensé depuis 1980 et blanc : absence de données).

Le Gazé *Aporia crataegi* (Linnaeus, 1758) affectionne quant à lui les haies et les lisières forestières. L'adulte pond ses œufs principalement dans les Aubépines et les Pruneliers. Il s'agit également d'une espèce spécialiste (Dupont 2015) : les layons forestiers et la mosaïque des structures arbustives et arborées constituent sur le site des milieux favorables au maintien de l'espèce.

Parmi les autres espèces rencontrées, le Citron *Gonepteryx rhamni* (Linnaeus, 1758) affectionne les fourrés tempérés alors que le Fadet commun *Coenonympha pamphilus* (Linnaeus, 1758) et l'Azuré du trèfle *Cupido argiades* (Pallas, 1771) vont préférer les zones ouvertes prairiales.

Parmi les autres espèces possibles sur le site, et non détectées, mais déjà connues dans la maille 10 x 10 km correspondante de l'INPN, citons en particulier :

- le Cuivré commun *Lycaena phlaeas* (Linnaeus, 1760), le Myrtil *Maniola jurtina* (Linnaeus, 1758), le Demi-deuil *Melanargia galathea* (Linnaeus, 1758), la Piéride du navet *Pieris napi* (Linnaeus, 1758) ou encore l'Hespérie de la houque *Thymelicus sylvestris* (Poda, 1761) que l'on retrouve principalement dans les zones ouvertes prairiales ;
- la Petite violette *Bolinia dia* (Linnaeus, 1767)²¹, le Tristan *Aphantopus hyperantus* (Linnaeus, 1758), le Grand nacré *Argynnis aglaja* (Linnaeus, 1758), l'Amaryllis *Pyronia tithonus* (Linnaeus, 1771) ou encore le Tabac d'Espagne *Argynnis paphia* (Linnaeus, 1758)² qui affectionnent les clairières et les ourlets forestiers thermophiles ;
- le Petit Sylvain *Limnitis camilla* (Linnaeus, 1764)², le Sylvain azuré *Limnitis reducta* Staudinger, 1901², le Nacré de la Ronce *Brenthis daphne* (Denis & Schiffermüller,

²¹ Déterminante de ZNIEFF en région Centre (CSRPN, 2013)

1775) ou le Robert-le-diable *Polygonia c-album* (Linnaeus, 1758) qui fréquentent les fourrés tempérés ;

- la Carte géographique *Araschnia levana* (Linnaeus, 1758) et la Sylvaine *Ochlodes sylvanus* (Esper, 1777) que l'on rencontre dans les lisières et prairies humides à grandes herbes et à fougères.

Nom scientifique	Nom français	Protection régionale	Protection nationale	Protection communautaire	Protection internationale	Déterminante ZNIEFF	LR nationale 2012	LR régional 2013
<i>Aporia crataegi</i>	Gazé	non	non	non	non	oui	LC	LC
<i>Carterocephalus palaemon</i>	Hespérie échiquier	non	non	non	non	oui	LC	NT
<i>Heteropterus morpheus</i>	Miroir	non	non	non	non	non	LC	VU
<i>Melitaea cinxia</i>	Mélitée du Plantain	non	non	non	non	oui	LC	LC

Tableau 15 : Lépidoptères : taxons observés et statut de conservation ou de réglementation.

II.13) Autres groupes taxonomiques

Méthode

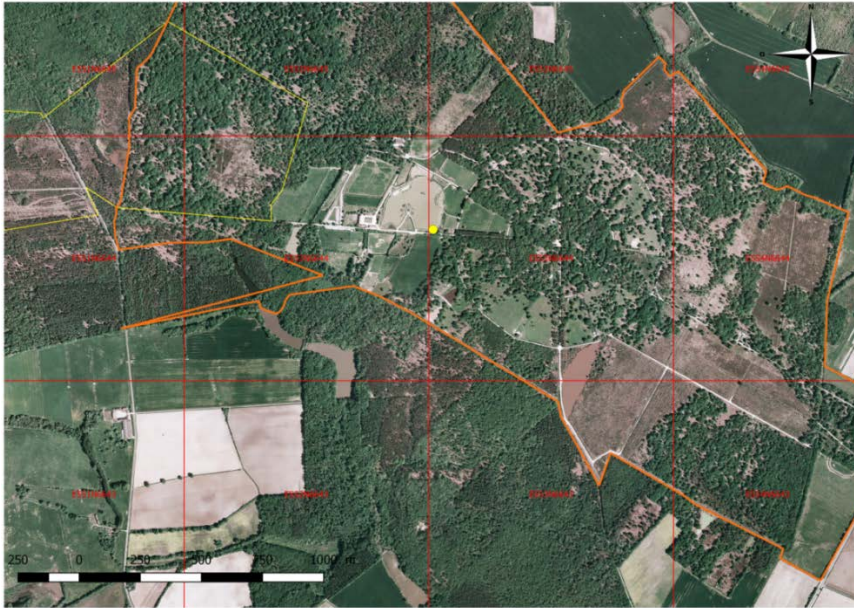
Pour les espèces de milieu aquatique, différents filets ont été utilisés (filet à zooplancton, troubleau, etc.). De l'eau a été prélevée pour analyse afin d'identifier de petites espèces telles que des diatomées, des algues unicellulaires, des crustacés, des copépodes, cladocères, ostracodes etc.). Un disque de Secchi a été utilisé pour connaître la turbidité de l'eau à l'endroit où les différents prélèvements ont été effectués (photo 56).



Photo 56 : gauche : observation du zooplancton dans un filet ; au milieu : recherche d'écrevisses dans un fossé en eau ; à droite : disque de Secchi.

Résultats

Les analyses d'eau sont actuellement en cours. Néanmoins, il est à noter qu'une espèce aquatique introduite et invasive a été observée sur le site : l'Écrevisse signal *Pacifastacus leniusculus* (Dana, 1852) non loin de l'étang principal de la réserve (carte 40, photo 57). En ce qui concerne les espèces remarquables, aucune espèce n'a été observée durant ces deux jours d'inventaire.

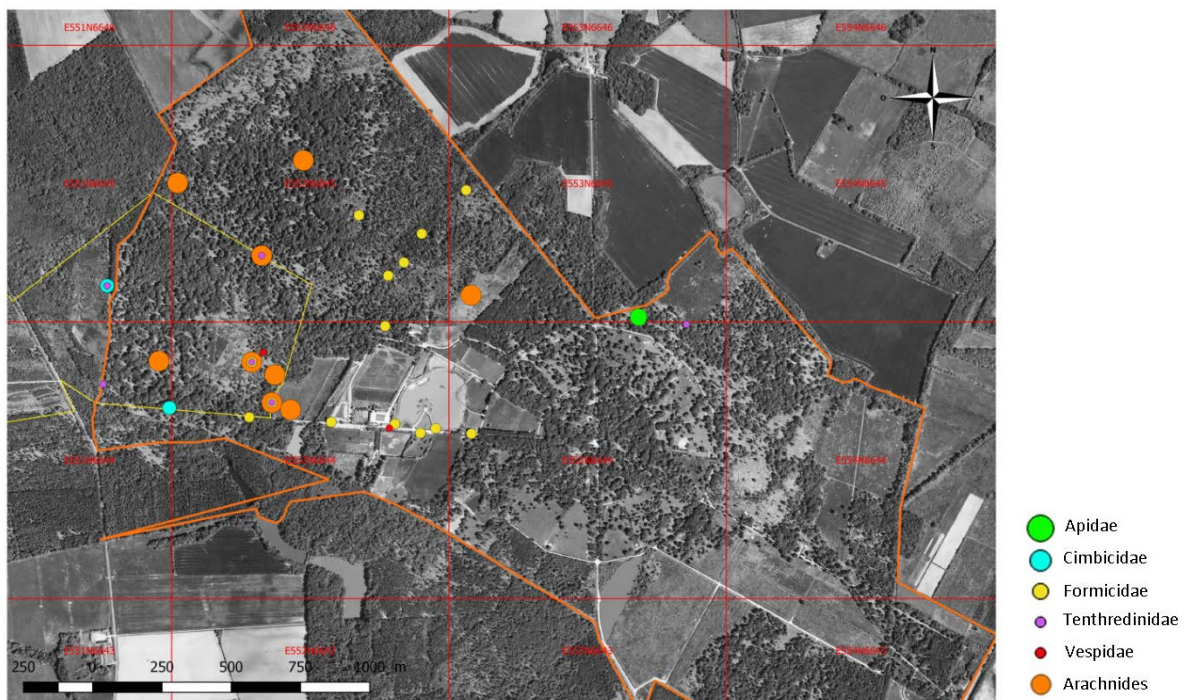


Carte 40 : localisation de l'Écrevisse signal *Pacifastacus leniusculus*. Polygones rouges : maille 1 km x 1 km ; polygone orange : délimitation de la Réserve de la Haute-Touche ; polygone jaune : ZNIEFF.



Photo 57 : observation d'une écrevisse signal *Pacifastacus leniusculus* trouvée morte (Dana, 1852) (photo J. Thévenot).

En ce qui concerne les autres groupes taxonomiques, les prospections devront être renforcées. Ci-dessous un aperçu des observations des Arachnides et de quelques familles d'Hyménoptères (carte 41).



Carte 41 : localisation du groupe des Arachnides et certaines familles d'Hyménoptères.

Sept espèces d'Arachnides ont été contactées sur le terrain de manière opportuniste, ce groupe n'ayant pas fait l'objet d'un inventaire spécifique. Parmi ces espèces, on peut noter la présence de la Dolomède des marais, *Dolomedes fimbriatus* (Clerck, 1758) (photo 58) espèce qui se raréfie du fait de la disparition de son biotope (marécages).



Photo 58 : *Dolomedes fimbriatus*, une espèce profitant du maintien des layons humides (photo O. Roquinarc'h).

Huit espèces de fourmis ont été collectées dans le parc. Ces huit espèces sont toutes nouvelles pour le département dans l'INPN, mais assez communes dans les territoires non méditerranéens ou montagnards. Le parc pourrait compter une trentaine d'espèces de

Formicidae. Parmi les espèces collectées étaient facilement repérables car les collectes ont suivi un protocole simplifié. Des espèces présentes, *Camponotus vagus* (Scopoli, 1763) (photo 59), installe son nid dans les vieux troncs ou le bois mort. Les autres sont des espèces qui ont besoin d'un minimum d'humidité et dont certaines peuvent même vivre jusque dans les tourbières comme *Lasius platythorax* Steifert, 1992. À noter la présence de *Lasius niger* (Linnaeus, 1758), dans les zones plus anthropisées (bords de chemins), qui a également été collectée une fois en forêt, ce qui pourrait être le signe d'une trop forte pression anthropique.



Photo 59 : *Camponotus vagus* (Scopoli, 1763) (photo INPN C. Lebas).

Pour les Orthoptères, deux espèces ont été contactées : il s'agit du Grillon champêtre *Gryllus campestris* Linnaeus, 1758 (photo 60) et le Grillon des bois *Nemobius sylvestris* (Bosc, 1792) (photo 61). La période de prospection (tôt dans la saison) ainsi que les conditions météorologiques pluvieuses n'ont pas permis d'observer d'espèces supplémentaires. Des espèces inféodées aux milieux hygrophiles auraient néanmoins pu être contactées : le Criquet ensanglanté *Stethophyma grossum* (Linnaeus, 1758), le Criquet tricolore *Paracrinema tricolor* (Thunberg, 1815) et le Criquet des roseaux *Mecostethus parapleurus* (Hagenbach, 1822), tous trois présents dans le département de l'Indre. Des prospections ciblées pourraient à l'avenir confirmer ou infirmer la présence de ces espèces.



Photo 60 : Grillon champêtre *Gryllus campestris* observé dans un layon humide au nord du site (photo O. Roquinarç'h).



Photo 61 : Grillon des bois *Nemobius sylvestris* (Photo INPN P. A. Rault).

II.14) Synthèse des résultats

Le tableau 16 présente la synthèse des prospections et expose pour chaque groupe taxonomique le nombre de station, le nombre total d'observation, le nombre d'espèces totales, patrimoniales et protégées.

Les deux jours d'inventaires réalisés par l'ensemble des équipes réparties par thématique ont permis de réaliser plus de 1 600 observations réparties sur plus de 173 stations et a révélé la présence d'au moins 718 espèces sur le domaine de la Haute-Touche. Parmi les espèces inventoriées, 69 espèces possèdent un statut de patrimonialité régional ou national évalué sur la base des listes d'espèces déterminantes de ZNIEFF pour la région Centre, les listes rouges nationales ou régionales, la liste nationale des espèces endémiques ou la liste

nationale d'espèces SCAP. Cent dix espèces possèdent également un statut de protection et sont réglementées au niveau international, communautaire, national ou régional.

Nombre de stations		Nombre total de taxons		Nombre total d'observations ²³	
173		>718 ²²		> 1599 ²³	
Groupe taxonomique	Nombre de stations	Nombre total d'observations ²⁵	Nombre d'espèces	Nombre d'espèces patrimoniales ²⁴	Nombre d'espèces protégées ²⁵
Equisetopsida	46	883	268 ²⁶	17	5
Bryophyta	-	-	40	0	0
Lichens	12	66	59	3	0
Odonata	13	20	11	1	1
Lepidoptera	23	83	58	3	0
Hymenoptera	30	33	17	0	0
Coleoptera	30	162	102	5	0
Mantodea	1	1	1	0	0
Orthoptera	2	3	2	0	0
Araneae	9	12	7	0	0
Decapoda	1	1	1	0	0
Mollusca	12	66	36	3	0
Mammalia	36	62	27	10	16
Aves	15	150	74	22	74
Amphibia	24	44	11	4	10
Reptilia	6	6	4	1	4
TOTAL des colonnes	-	> 1592 ²⁷	718	69	110

Tableau 16 : nombre d'observations réalisées au cours de l'inventaire par groupe taxonomique.

III) Discussion d'ensemble, enjeux transversaux et préconisation d'action

III.1) Contribution à l'INPN

Les inventaires ont également permis d'alimenter l'INPN de nouvelles espèces pour le département de l'Indre et pour la maille 10 km x 10 km (L93E055N664) dans laquelle est situé la Réserve de la Haute-Touche. Le nombre total de données sur l'INPN avant l'intégration du jeu de données de la Haute-Touche pour la maille 10 km x 10 km était de

²² Comprend d'autres rangs taxonomiques

²³ Bryophytes (en cours de communication par l'ONF) + comprends d'autres rangs taxonomiques et autres taxons non listés dans le tableau.

²⁴ Déterminante ZNIEFF région Centre, Statut liste rouge nationale ou régionale (VU, EN, CR, NT), endémique, SCAP.

²⁵ Réglementé au niveau international, communautaire, national ou régional (Centre-Val-de-Loire).

²⁶ Hors bryophytes

²⁷ Bryophytes (en cours de communication par l'ONF).

5597 données. Après ajout, le nombre de données s'est élevé à 7161 données ce qui correspond à un ajout de 1564 données supplémentaires pour la maille.

Les prospections ont permis d'ajouter 154 nouvelles mentions de taxons pour le département de l'Indre et 310 taxons nouveaux pour la maille 10 km x 10 km. Celles-ci concernent les groupes fonctionnels (INPN2²⁸) suivants mentionnés dans le tableau 17. L'inventaire a permis d'enrichir principalement le groupe des angiospermes, des insectes s./ et des lichens.

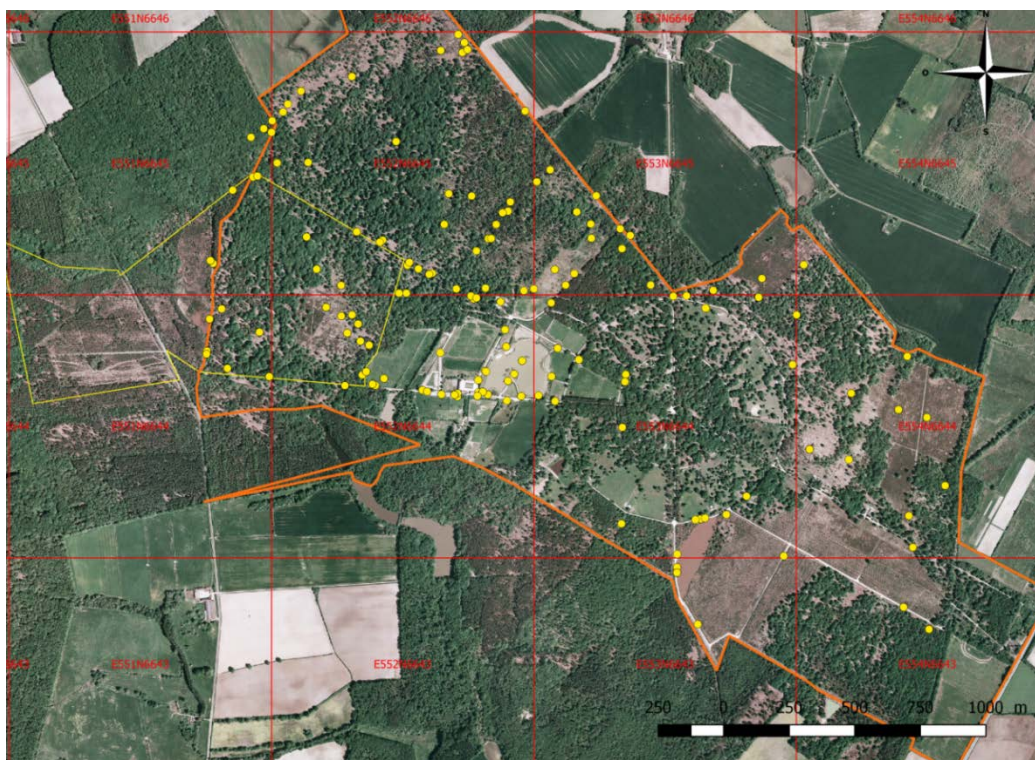
Groupes	Nombre de taxons nouveaux pour la maille 10 x 10 km	Nombre de taxons nouveaux pour le département de l'Indre
Amphibiens	1	1
Angiospermes	54	9
Arachnides	7	5
Autres	7	6
Crustacés	1	0
Fougères	1	0
Gastéropodes	14	4
Gymnospermes	1	0
Insectes	155	72
Lichens	58	57
Mammifères	8	0
Oiseaux	1	0
Poissons	1	0
Reptiles	1	0
Total général	310	154

Tableau 17 : bilan de l'inventaire en termes de nouvelles contributions pour la maille 10 km x 10 km et le département de l'Indre.

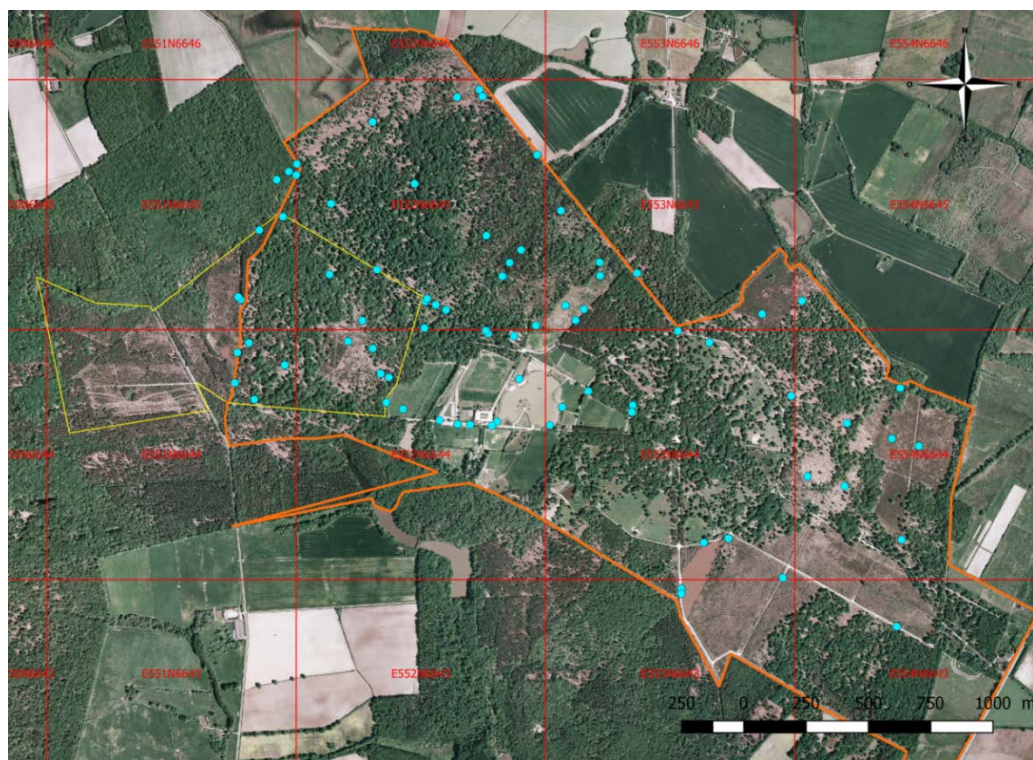
II.2) Spatialisation des enjeux et intérêt du site

On note que les stations réalisées se concentrent dans la moitié ouest de la réserve. Cette concentration peut s'expliquer probablement par le libre accès aux zones forestières, l'intérêt porté sur la recherche de zones humides et de landes mais aussi à l'absence d'enclos animaliers (carte 42). Le site présente une richesse spécifique intéressante et une potentialité de refuges pour de nombreuses espèces (dont patrimoniales) (carte 43).

²⁸ Les groupes INPN2 : Acanthocéphales, Annélides, Crustacés, Myriapodes, Entognathes, Pycnogonides, Autres, Reptiles, Octocoralliaires, Scléactiniaires, Bivalves, Céphalopodes Gastéropodes, Némertes, Plathelminthes, Diatomées, Algues brunes, Algues vertes, Angiospermes Mousses, Gymnospermes, Algues rouges, Arachnides, Insectes, Poissons, Amphibiens, Ascidies, Oiseaux, Mammifères, Hydrozoaires, Nématodes, Lichens, Hépatiques et Anthocérotes, Fougères.



Carte 42 : carte globale des données de l'inventaire (QGIS 2.16.3).



Carte 43 : localisation des données d'espèces patrimoniales ou protégées (QGIS 2.16.3).

Le tableau ci-dessous liste quelques remarques par groupe sur les **potentialités du site en matière de fonctionnalité** des milieux et de présence des espèces.

Groupe	Remarques
Géologie	La réserve ne présente pas d'objet géologique remarquable. Les terrains affleurant sur le territoire de la réserve sont argileux ou riches en argiles. Cela s'est bien fait remarquer lors de la prospection, où une grande partie des terrains de la réserve était inondée.
Flore	<p>La flore vasculaire du domaine de la Haute-Touche présente des enjeux de conservation importants, avec notamment neuf espèces mentionnées au Livre rouge régional et cinq taxons bénéficiant d'une protection réglementaire. Ces enjeux sont concentrés sur deux types de milieux :</p> <ul style="list-style-type: none">• les mares, qui abritent les deux espèces les plus menacées selon le livre rouge régional, ainsi qu'une espèce de l'Annexe II de la DHFF,• les layons forestiers²⁹ humides qui sont non seulement les milieux présentant la plus forte diversité végétale mais abritent aussi de nombreuses espèces patrimoniales.• Les landes et forêts accueillent un nombre moins élevé d'espèces remarquables, même si ces milieux, les landes en particulier, possèdent un intérêt propre en termes d'habitat naturel.
Mammifères	La faune mammalienne de la Réserve de la Haute-Touche se révèle riche, sans que toutefois n'émerge une espèce remarquable. Des prospections complémentaires seraient nécessaires pour confirmer cette première impression.
Oiseaux	Les enjeux se concentrent ici dans la présence d'habitats de type landes et bocages ainsi que dans les biotopes des îlots de sénescence qui peuvent constituer des sites de nidification et d'alimentation pour de nombreuses espèces patrimoniales.
Reptiles et Amphibiens	<p>Parmi les autres espèces potentiellement présentes sur le site, et non détectées, dont certaines (*) sont déjà connues dans la maille 10 x 10 km correspondante de l'INPN, citons en particulier :</p> <ul style="list-style-type: none">- l'Alyte accoucheur <i>Alytes obstetricans</i>,- le Crapaud calamite <i>Bufo calamita</i>*,- le Lézard des souches <i>Lacerta agilis</i>,- la Couleuvre vipérine <i>Natrix maura</i>,- la Couleuvre à collier <i>Natrix natrix</i>*,- la Coronelle lisse <i>Coronella austriaca</i>,

²⁹ A titre d'illustration, les relevés réalisés dans les layons humides ont identifié jusqu'à 28 espèces par station, contre une dizaine pour les landes et milieux forestiers.

- la Couleuvre verte et jaune *Hierophis viriflavus**
- la Couleuvre d'Esculape *Zanemis longissimus*,
- la Vipère aspic *Vipera aspis**

Ces neuf espèces trouveraient des milieux potentiellement favorables sur la Haute-Touche, qui se situe dans leur aire de répartition connue. Le Triton palmé *Lissotriton vulgaris*, le Sonneur à ventre jaune *Bombina variegata*, le Pélodyte ponctué *Pelodytes punctatus** et le Lézard vivipare *Zootoca vivipara* seraient aussi à rechercher, les milieux présents sur le site leur étant potentiellement favorables.

Mollusques Les inventaires n'ont pas mis en évidence d'espèces à enjeux patrimoniaux particuliers. Ces résultats sont toutefois à relativiser au regard de l'effort de prospection réalisable. Même si le site présente des sols à caractère globalement acide, a priori peu favorable à la présence d'une malacofaune diversifiée, des prospections supplémentaires sur des micro-habitats non visités permettraient de découvrir des espèces d'intérêt (genre *Vertigo* par exemple). La découverte d'*Omphiscola glabra glabra*, semble indiquer une qualité d'eau peu eutrophe et favorable à d'autres espèces d'intérêt des zones humides.

Coléoptères Le site présente, particulièrement dans sa partie nord-ouest, des boisements caducifoliés relativement variés (sous l'influence des variations liées à l'humidité et la richesse du sol) et relativement matures, avec de vieux arbres. Les zones d'écotone et de boisement pionnier à Asphodèle sont également des milieux particulièrement intéressants pour les Coléoptères.

Odonates Les espèces d'Odonates mises en évidence lors de cet inventaire témoignent de la présence de zones humides diverses sur le site, avec surtout des zones d'eaux stagnantes à faiblement courantes plus ou moins végétalisées (étangs, mares, ornières, fossés, ruisselets).

Lépidoptères Le site possède une mosaïque d'habitats propice à la présence potentielle d'une grande diversité d'espèces de papillons de jour : alternance de layons forestiers qui permettent le maintien de milieux ouverts et de lisières forestières, mais également de landes plus ou moins humides associées à des milieux arbustifs et arborés diversifiés.

III.3) Limites de l'opération

D'un point de vue général, la météorologie au moment des inventaires a clairement pu avoir une influence sur les résultats. Les fortes précipitations dans les semaines précédant l'inventaire, le ciel nuageux et les faibles températures au moment de l'inventaire étaient pour la majorité des groupes, peu favorables à une bonne détectabilité des espèces.

Groupe	Remarques
Géologie	Les conditions météorologiques (inondations) ont empêché d'explorer l'ensemble du territoire de la réserve. Il n'a pas été possible notamment d'aller explorer les parcelles forestières non grillagées du territoire de la réserve qui présentent selon la carte géologique, des accumulations à l'affleurement de blocs de grès ou conglomérats siliceux. Une exploration de ces zones serait intéressante.
Habitats	Seul un inventaire rapide des principaux habitats a pu être réalisé. Une durée plus longue de prospection aurait permis de dresser un état des lieux plus complet des habitats présents et de les cartographier. Il aurait été nécessaire de le compléter plus tard en saison, notamment pour pouvoir observer la présence d'éventuels habitats amphibies qui, lors de la prospection, n'étaient pas encore développés.
Flore	L'inventaire a été réalisé en période favorable mais n'a pas permis d'observer les espèces les plus précoces et les plus tardives : la réalisation d'un inventaire complet nécessiterait à la fois plus de temps passé sur le site étant donnée la surface à prospecter et plusieurs passages dans l'année.
Lichens	D'un point de vue pratique, l'étude des communautés lichénologiques impose de réaliser de nombreux prélèvements en vue d'une identification en laboratoire (analyse des critères microscopiques et chimiques utiles pour de nombreuses espèces) et de consacrer un temps relativement long à la recherche des espèces dans les milieux les plus favorables.
Bryophytes	Les conditions météorologiques exceptionnelles qui ont sévi les semaines précédant cette session de terrain, les pluies ininterrompues et abondantes, ont saturé les sols et causé d'importantes inondations dans la région : les sols forestiers de la Réserve de la Haute-Touche étaient également saturés, augmentant temporairement les surfaces ainsi que les hauteurs d'eau des mares et dépressions humides. Aussi, dans ces conditions, la bryoflore présentait un niveau de turgescence important, rendant plus complexe la perception de certaines hépatiques et le distinguo entre certains taxons proches morphologiquement. Ces conditions météorologiques ont ainsi influencé défavorablement les prospections de terrain (difficulté d'accès aux zones centrales des zones humides e.g.).

Mammifères Le piégeage de micromammifères a donné des résultats décevants, peut-être à cause des fortes pluies tombées durant la période d'inventaire mais aussi du nombre trop faible de nuits consacrées à ce piégeage. Il a permis toutefois de confirmer la présence du Mulot sylvestre *Apodemus sylvaticus*, la détermination de ce dernier étant plus difficile à l'aide des crânes trouvés dans les pelotes de chouette. Pour les chauves-souris, les conditions météorologiques défavorables sont probablement, là encore, la cause de la faible activité détectée.

Oiseaux La pression d'observation effectuée à la Haute-Touche constitue clairement une limite à l'interprétation des résultats d'inventaires avifaunistiques. Si ces inventaires permettent de donner une idée « à grands traits » des cortèges et des habitats favorables, ils ne permettent pas de dresser un état des lieux complet. Pour cela, il aurait fallu effectuer *a minima* trois passages à des périodes différentes et plus tôt en saison pour espérer obtenir une connaissance complète des cortèges avifaunistiques. Des espèces comme le Pic mar par exemple, n'ont pas été recensées alors que les habitats forestiers présents sont favorables à la présence de cette espèce. De même, les secteurs de landes semblent propices à l'Engoulevent d'Europe qui n'a cependant pas été détecté.

Reptiles et Amphibiens Cet inventaire doit être considéré comme très partiel, même si un nombre relativement élevé d'espèces a déjà pu être comptabilisé. Beaucoup d'espèces potentielles non détectées sont possiblement présentes sur le site. En effet, les milieux naturels présents, tels que boisements, mares, lisières, landes, peuvent être propices à diverses espèces. Seuls des inventaires complémentaires permettraient de statuer sur leur éventuelle absence. De plus, l'inventaire a été pénalisé pour les Amphibiens, par une période de passage très tardive, rendant difficilement détectables les espèces les plus précoces et pour les Reptiles, par une météo défavorable (temps frais et humide), qui a fortement réduit l'activité des individus.

Mollusques Les conditions météorologiques et climatiques n'ont pas été un frein aux prospections et aux résultats obtenus.

Coléoptères Les résultats observés, tant pour la richesse spécifique que la densité d'insectes rencontrés sont particulièrement bas pour un début de mois de juin, mais relativement cohérent avec ce qui a pu être observé à la même période en Forêt d'Orléans ou de Rambouillet, permettant de conclure que les résultats des prospections ont effectivement été fortement marqués par les conditions météorologiques exceptionnelles dans la moitié nord de la France en cette fin de printemps 2016.

Odonates En raison du contexte météorologique défavorable pour les odonates, il est très probable que d'autres espèces présentes sur le site n'aient pas été détectées. Il est également impossible de statuer sur l'état des populations

ou d'éventuelles abondances.

Lépidoptères Comme pour les Odonates, les conditions météorologiques, notamment les températures extrêmement basses pour la saison, étaient peu propices à l'inventaire des Lépidoptères. La liste des espèces observées ne donne qu'un aperçu des espèces présentes sur le site et des inventaires complémentaires sont nécessaires.

III.4) Pressions et menaces

Groupe	Pressions menaces
Géologie	Actuellement, il n'y a pas de pression particulière concernant le patrimoine géologique sur le terrain de la réserve.
Habitats	<p>Les habitats ouverts (landes et mares) ont une tendance naturelle à la fermeture par une végétation ligneuse, qui risque d'engendrer une banalisation des cortèges floristiques et une disparition des communautés végétales les plus remarquables du site.</p> <p>Pour les habitats forestiers, l'enjeu est d'assurer un niveau de maturité des peuplements garantissant un bon état de conservation. Il passe par le développement d'un réseau d'îlots de senescence.</p>
Flore	Les espèces végétales patrimoniales du site sont principalement liées aux habitats ouverts, et sont donc menacées par leur fermeture. Cette fermeture engendrerait également une perte globale de diversité par homogénéisation.
Oiseaux	<p>Sans parler de menaces, un des risques identifié est la fermeture de certains secteurs de landes qui sont encore, à l'heure actuelle, favorables à des espèces patrimoniales (Alouette lulu, Pipit farlouse, etc.). Une réouverture de certains secteurs pourrait être envisagée (débroussaillage mécanique avec exportation de la matière organique), pour rajeunir les milieux d'intérêt. Il ne semble pas exister de problématiques majeures de dérangement de l'avifaune sur les secteurs d'intérêt recensés. Il conviendra cependant de s'assurer que la quiétude des oiseaux est préservée, en particulier au cours de la période de reproduction.</p> <p>Concernant les secteurs forestiers, les opérations de gestion sylvicole doivent prévoir le maintien d'îlots de sénescences interconnectés entre eux. Cet aspect importe moins pour la nidification des espèces d'oiseaux que pour le maintien de populations d'espèces proies à plus faibles capacités de dispersion (coléoptères saproxyliques, mollusques, etc.).</p>
Reptiles et Amphibiens	Le maintien d'un habitat forestier diversifié, avec notamment de vieux arbres, du bois mort au sol, des souches comme autant d'abris terrestres

potentiels est nécessaire pour la conservation des espèces forestières. Les mares tendent naturellement à se combler au fil des ans, il convient donc de surveiller cette dynamique naturelle qui pourrait à terme réduire les points d'eau favorables à la reproduction des amphibiens, même si ils ne semblent pas menacés à très court terme. Certaines ornières de chemin qui se maintiennent en eau doivent aussi être maintenues, tout comblement est à proscrire.

Les espèces de lisières ou de milieux ouverts (reptiles notamment) peuvent être pénalisées par la fermeture des landes, un rajeunissement ciblé et partiel de ces milieux pourrait leur être favorable.

Mollusques Les menaces liées à la Limnée étroite *Omphiscola glabra glabra* sont la destruction d'habitat par le drainage et l'agriculture intensive, notamment par l'eutrophisation du milieu et l'urbanisme. L'espèce ne semble donc pas menacée dans le périmètre du site de la Haute-Touche.

Coléoptères Actuellement, il n'existe pas de menaces réelles pour les peuplements de Coléoptères sur le site.

Odonates La principale pression et menace sur les Odonates est la présence de l'Ecrevisse signal sur le site. Des suivis réalisés dans le sud-ouest de la France montrent que la prolifération de cette espèce peut faire disparaître les populations d'Odonates et d'autres espèces d'insectes aquatiques.

Lépidoptères La pression du pâturage sur les formations prairiales dans les enclos influence la dynamique des populations des espèces de milieux ouverts. Une pression importante peut avantager certaines espèces mais provoque généralement une chute de la biodiversité spécifique stationnelle.

III.5) Préconisations de gestion

III.5.1) Approche globale

Le site de la Haute-Touche possède une potentialité fonctionnelle des milieux et d'accueil pour de nombreuses espèces. Afin de maintenir l'état de conservation du site, voire de l'améliorer, il est important de :

- Maintenir la dynamique, faire des phases longues de régénération, éviter de planter les milieux ouverts (layons, mares, clairières, fossés fonctionnels, etc.) ou ;
- profiter des coupes pour laisser la dynamique s'installer ou éventuellement entretenir les zones ouvertes par faucardage (par exemple : surveillance de la progression de la Fougère aigle avant gestion selon les moyens) ou ;
- maintenir de larges allées forestières par une fauche tardive afin de favoriser la présence d'espèces de lisière ;

- pour les milieux forestiers, suivre les préconisations habituelles pour la biodiversité de l'ONF à appliquer de façon exemplaire ;
- restaurer des micro-habitats, liés aux stades forestiers matures et senescents, en laissant vieillir certaines parcelles par la création d'îlots de sénescence ou l'extension de ceux déjà existant (photo 62), en favorisant la présence de bois morts (recommandation retrouvée dans la majorité des groupes prospectés) et la conservation des arbres habitats par marquage pour assurer une conservation volontariste.



Photo 62 : bois mort sur sol forestier (photo P. Rouveyrol).

III.5.2) Préconisations détaillées

Géologie : les parcelles forestières « libres » du territoire de la réserve n'ont pas été explorées du fait des conditions météorologiques (inondations). Une exploration de ces zones serait intéressante. Cependant, les zones ouest et sud présentent selon la carte géologique, des accumulations à l'affleurement de blocs de grès ou conglomérats siliceux, qu'il conviendrait d'aller visiter.

Habitats :

- **Landes** : bien que leur cortège floristique apparaisse relativement paucispécifique (dominance de la Bruyère à balais), les landes constituent en elles-mêmes des milieux à enjeux qu'il est important de conserver. Par ailleurs, pour celles situées en bordure de mares, leur tendance naturelle à évoluer vers des milieux plus forestiers pourrait localement concurrencer les communautés des mares.

L'objectif est de conserver la lande en créant des mosaïques d'habitats favorables à de nombreuses espèces végétales et animales (alternance de milieux ouverts, fermés) tout en contrôlant la progression de la lande en direction du réseau de mares identifié à l'ouest du site.



Photo 63 : réseau de mares forestières au nord-ouest de la zone d'étude, avec présence de landes (en fond) (photo O. Roquinarc'h).

- **Mares forestières :** les mares forestières des secteurs nord et ouest abritent des espèces aquatiques à fort enjeu de conservation. Un réseau de mares en particulier, au nord-ouest de la zone d'étude, abrite quatre des cinq espèces végétales protégées présentes sur la zone et constitue donc en lui-même un enjeu très fort (photo 64). Sur ces mares forestières, comme précisé plus haut, la fermeture progressive constitue un facteur de vulnérabilité pour les espèces. La progression de la Fougère aigle est également à surveiller dans ces milieux (photo 65).



Photo 64 : micro dépression ayant conduit à la formation d'une mare oligotrophe en contrebas d'un poteau électrique (photo O. Roquinarc'h).



Photo 65 : fougères aigles et bruyères à balais colonisant progressivement le réseau de mares au nord-ouest de la zone d'étude (Photo O. Roquinarc'h).

En particulier, il faudra veiller à éviter que le milieu ne se referme (surtout la canopée) dans le complexe où la communauté à *Carex lasiocarpa* et *Menyanthes trifoliata* a été observée. Sur ce secteur, il serait également intéressant de décrire et évaluer le statut de conservation de la communauté à *Carex lasiocarpa* et de la communauté à *Menyanthes* qui ont sans doute un caractère patrimonial. En regard, on peut noter que les *Carex rostrata*, *Rhynchospora alba*, *Menyanthes trifoliata*, *Potentilla palustris*, etc. sont évalués CR et que *Carex lasiocarpa* est évalué EN et *Menyanthes* CR selon les Listes rouges.

- **Forêts** : il serait intéressant à minima de maintenir ces îlots de sénescence, voire de les étendre lorsque cela est compatible avec l'exploitation forestière. Les échantillonnages de cryptogames (bryophytes et lichens) confirment que le compartiment écologique "bois mort si" (qui soit au sol ou sur pied, incluant tous les stades de sénescence et de décomposition du bois) est relativement peu fréquent à l'échelle du site.

Lichens : l'analyse des données taxonomiques issues de l'inventaire partiel de la Réserve de la Haute-Touche ne fournit que peu de renseignements utiles à l'identification de mesures de gestion visant à favoriser le maintien des espèces, principalement parce que les échantillonnages n'ont pas été assez nombreux et que tous les milieux n'ont pas fait l'objet d'inventaires. Nous pouvons cependant noter que parmi les espèces ayant selon Roux *et al.* (2014) un statut UICN indiquant un enjeu de conservation (VU et EN) ou une valeur patrimoniale de niveau national, toutes sont inféodées à la présence de (gros) bois mort en décomposition.

Pour ce groupe, il est important de favoriser et maintenir les îlots de sénescence dans les boisements, notamment dans et en périphérie des zones les plus humides, mesure qui semble donc utile pour la conservation de certaines espèces à enjeux identifiées sur le site.

Revue bibliographique succincte des préconisations pour les milieux similaires

L'inventaire poussé mené par Roux *et al.* (2001) dans la Réserve de Chambord qui est pour partie constituée de milieux relativement analogues à ceux que nous avons pu observer dans la Réserve de la Haute-Touche (voir § traitant des habitats et végétations) fournit un ensemble d'informations utiles à l'indentification de mesures de gestion favorables à la diversité lichénologique.

Les auteurs (Roux *et al.* 2001) indiquent que les lichens et champignons épiphytes constituent la majeure partie de la diversité de la Réserve de Chambord (160 taxons), mais ils soulignent que ce chiffre est relativement modeste au regard de ce que l'on peut observer dans le massif de Fontainebleau et des Trois-Pignons (25 000 hectares, soit 4 fois plus grand que la Réserve de Chambord) qui présente la plus grande richesse en lichens épiphyte de France avec 246 taxons (Boussière 1990 ; Rose 1990). Ils comparent ensuite leurs données avec celles obtenues antérieurement dans la réserve de la vallée de la Grand'Pierre et de Vitain dans le Loir-et-Cher (Roux & Bricaud 1999) qui abrite 161 taxons épiphytes sur seulement 296 hectares (surface comparable avec celle de la Réserve de la Haute-Touche). Les principales causes de la relativement faible diversité de lichens épiphytes observée dans la Réserve de Chambord sont les suivantes (selon Roux *et al.* 2001) :

- absence de lichens foliicoles, en raison du manque de *Buxus sempervirens* L. ;
- un relief très faible ;
- la sévérité du traitement forestier dans la réserve de Chambord, qui lui confère une monotonie physionomique et une diversité de niches écologiques assez faible ;
- l'action des grands mammifères qui se manifeste par des traces de frottement visibles sur la base des troncs d'arbres (disparition des thalles) ;
- l'absence de très vieux arbres, qui sont bien connus pour être les plus riches en lichens.

Le cortège de lichens épiphytes observé lors de l'inventaire partiel des lichens de la Réserve de la Haute-Touche s'est avéré aussi relativement pauvre. Un nombre assez élevé d'espèces épiphytes a d'ailleurs été observé uniquement dans des bosquets semi-artificiels. La mise en œuvre de mesure de gestion de certaines placettes forestières a pour objectif de multiplier les conditions stationnelles potentiellement favorables à l'augmentation de la diversité de lichens épiphytes : rupture de la monotonie des boisements, préservation des arbres mâtûres, maintien des îlots de sénescence, etc.

Roux *et al.* (2001) précisent par ailleurs que les vieux arbres³⁰ sont généralement nettement plus riches en lichens que les jeunes. En conséquence, la futaie est plus riche que le taillis sous futaie (et surtout que le taillis). L'absence de très vieux arbres, en raison du traitement forestier, est donc un facteur limitant du nombre d'espèce. Ils précisent ensuite que, tout comme nous l'avons observé dans la Réserve de la Haute-Touche, la densité beaucoup trop

³⁰ Attention, ici nous distinguons les vieux arbres mâtûres de ceux qui sont en décomposition dans les îlots de sénescence.

élevée des grands mammifères limite (voire empêche totalement) la présence d'espèces de grands lichens foliacés terricoles sciaphiles telles que les *Peltigera* Willd.

La constitution d'exclos de conservation dans les milieux forestiers de la Réserve de la Haute-Touche pourrait donc être une préconisation de gestion utile pour la restauration des populations de lichens terricoles.

Enfin, Roux *et al.* (2001) indiquent que les milieux landins de la Réserve de Chambord (qui sont comparables à ceux de la Réserve de la Haute-Touche) ne sont pas les habitats les plus riches en lichens (en comparaison avec les habitats forestiers), mais ils soulignent l'importance de ces milieux (et des milieux pelousaires) pour la conservation des espèces terricoles et muscicoles-terricoles (ex : les *Cladonia* Hill ex P. Browne). Ils précisent par ailleurs que les landes observées dans la Réserve de Chambord sont majoritairement déjà trop refermées pour les espèces terricoles qui ne s'observent quasiment plus que dans les pelouses.

Les habitats pelousaires mésophiles à xérophiles étant quasiment absents (en dehors des layons mécanisables) dans la Réserve de la Haute-Touche, et les milieux landins ayant des faciès très fermés, le maintien des milieux ouverts propices à l'installation de lichens terricoles et muscicoles-terricoles héliophiles à semi-héliophiles dans la Réserve pourrait aussi être une préconisation de gestion.

Mammifères : l'inventaire des mammifères a montré une bonne potentialité d'accueil de la Réserve de la Haute-Touche pour ce groupe taxonomique. Peu de choses sont à changer dans la gestion actuelle des habitats. Toutefois, certaines mesures pourraient être prises afin de conserver autant que possible la diversité de ces habitats, voire d'en créer de nouveaux, favorisant ainsi le maintien ou l'installation des petites espèces (essentiellement les chiroptères et les micromammifères). Un des problèmes constaté est la fermeture de certains milieux, en particulier des landes humides. Celles-ci constituent de bons terrains de chasse pour les chauves-souris mais peuvent aussi augmenter les potentialités d'accueil de certaines musaraignes (genre *Sorex* par exemple) ou de campagnols (divers *Microtus*).

La forêt pourrait également être plus accueillante pour les petites espèces par la création d'îlots de sénescence. Les enregistrements d'ultra-sons émis par les chiroptères ont mis en évidence la présence de plusieurs espèces forestières, en particulier deux noctules (Noctule commune *Nyctalus noctula* et de Leisler *N. leisleri*) et plusieurs murins (*Myotis* sp.). Une plus grande présence d'arbres à cavité favoriserait leur maintien. Ces mêmes arbres fournissent également des gîtes aux Gliridés (Loir *Glis glis*, Léroty *Eliomys quercinus* et Muscardin *Muscardinus avellanarius*), non contactés lors de nos prospections mais potentiellement présents. La présence de bois morts au sol créerait également des gîtes pour diverses musaraignes ou petits rongeurs, en particulier les mulots *Apodemus* sp. ou le Campagnol roussâtre *Clethrionomys glareolus*. Ce dernier a d'ailleurs rapidement pris possession d'une plaque posée quelques jours plus tôt pour les reptiles, et y a construit un nid pour mettre bas, ce qui pourrait être interprété comme la conséquence d'un déficit d'abris au sol. Outre

l'intérêt immédiat que pourraient présenter ces mesures pour les petits mammifères, elles favorisent la présence de nombreux invertébrés, sources de nourriture pour les premiers.

Oiseaux : Les préconisations faites dans le tableau ci-dessous restent des préconisations globales. Il n'est pas fait mention ici de tous les détails techniques pour leur mise en œuvre (type de matériels à utiliser, périodes d'interventions, etc.). Il est donc recommandé de faire appel à un écologue au moment de la mise en œuvre de ces préconisations. Il sera de plus nécessaire de mettre en place un suivi écologique plus approfondi afin d'une part, de compléter les inventaires naturalistes existants mais également de calibrer les mesures de gestion mises en place en fonction des enjeux détectés lors de ce suivi.

Espèces	Préconisations de gestion pour la conservation
Circaète Jean-Le-Blanc	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un suivi pour la confirmation de la nidification de ce rapace sur le site. • Mise en défens de ou des éventuel(s) sites de nidification confirmé(s). • Préservation d'arbres à structure tabulaire (Pins sylvestres notamment) qui serait un atout pour l'établissement d'aires de nidification chez ce rapace qui apprécie les vues dégagées sur son domaine vital. • Gestion des zones ouvertes et des lisières en faveur de l'herpétofaune (préservation des secteurs d'alimentation).
Pic noir	<ul style="list-style-type: none"> • Adaptation des travaux forestiers autour des nids entre le 15 mars et le 15 juin (afin d'éviter les dérangements potentiels afférents aux travaux sylvicoles). • Conservation des arbres à cavités ou arbres sénescents (qui sera également profitable aux autres espèces cavicoles). • Constitution d'îlots de vieillissement. • Maintien d'arbres avec de gros fûts sans branches basses (semencier dans le taillie sous futaie) ou une gestion en futaie jardinée.
Torcol fourmilier	<ul style="list-style-type: none"> • Entretien régulier du niveau d'ouverture des zones prairiales pour un maintien des secteurs d'alimentation de l'espèce. • Conservation des arbres à cavités ou des arbres sénescents. • Maintien de la fonctionnalité du réseau de haies local.
Pouillot siffleur	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer une gestion favorisant un peuplement à couvert complet avec sous-étage réduit. Dans le cas d'une gestion forestière dynamique (rotations courtes, futaies irrégulières), maintenir 20 à 30 % de peuplements âgés

plus fermés, pauvres en herbacées, ronces et buissons bas.

Pouillot fitis

- Privilégier les taillis à courte rotation.

Gobemouche gris

- Maintien des haies avec arbres à hauts jets.
- Préservation des arbres à cavités.

Alouette lulu

- Préservation des milieux semi-ouverts de type landes ou « bocage » (éviter la fermeture des milieux par les ligneux tout en préservant les linéaires de haies, les ronciers ou toutes autres structures de type arbustive).
- Maintien de quelques touffes arbustives dispersées (ronces, genêts, ajoncs...) sur environ 10% de la surface de la zone ouverte.
- Création et maintien de clairières intraforestières d'au moins deux hectares.

Fauvette grisette
Linotte mélodieuse
Bruant jaune
Pipit farlouse

- Préservation des milieux semi-ouverts de type landes ou « bocage » (éviter la fermeture des milieux par les ligneux tout en préservant les linéaires de haies, les ronciers ou toutes autres structures de type arbustive).

Reptiles - Amphibiens : Des pratiques de gestion sylvicoles douces et visant un vieillissement du boisement seront favorables à beaucoup d'espèces. En ce sens, le recul de l'âge de l'exploitation, le maintien de vieux arbres, de bois mort au sol, d'îlots de sénescence, permettront d'offrir de nombreuses caches ainsi qu'une ressource trophique riche et diversifiée.

Certains boisements très homogènes (plantations monospécifiques de pins) sont peu propices pour beaucoup d'espèces, il convient donc de ne plus réaliser de plantations de ce type, mais de favoriser au contraire la régénération spontanée, ou une exploitation en futaie jardinée.

Une hétérogénéité forte des milieux, avec de nombreuses lisières, des zones de ronciers, des broussailles, des landes ainsi que des secteurs maintenus plus ouverts (prairies) est très favorable aux espèces de lisière, et notamment aux reptiles.

Les mares existantes sont à surveiller, un curage peut être nécessaire dans l'avenir afin de les maintenir en eau. Le curage, s'il a lieu d'être, doit être fait hors période de reproduction (entre octobre et janvier) et de façon partielle afin de maintenir des zones refuges.

De même, une veille doit être faite par rapport à la colonisation des ligneux dans et autour des mares. La mise en lumière des points d'eau permet en effet le développement de la flore

aquatique, qui permet le développement d'une riche faune d'invertébrés, favorable aux amphibiens (stades larvaires en particulier). Les mesures d'ouverture de la végétation en faveur de la flore et des habitats remarquables sont donc aussi potentiellement favorables aux amphibiens.

Le réseau pourrait être conforté par la création de nouvelles mares dans les secteurs qui en sont dépourvus. Certaines espèces remarquables comme le Triton crêté nécessitent un maillage dense de mare pour maintenir des populations florissantes.

En règle générale, une mare favorable à l'expression d'une riche biodiversité doit être ensoleillée, avec des berges en pente très douces et sinueuses, une profondeur maximale de l'ordre de 1 mètre et une surface comprise entre un et quelques dizaines de mètres carrés. Les périodes sans eau, ou assecs, sont généralement favorables aux espèces typiques des mares, au détriment des espèces des plus grands plans d'eau, comme les poissons, avec qui elles sont en concurrence.

De la même façon, les mares du zoo, qui n'ont pas été prospectées, peuvent abriter de nombreuses espèces. Des mesures d'aménagement et de gestion adéquates sur ces mares sont donc à intégrer pour conforter leur potentiel écologique. Par exemple, si de nouveaux bassins sont créés dans les enclos, il serait intéressant de privilégier les berges en pente douce et hétérogènes, et de protéger de petites zones (exclos) de la dent des ongulés afin de favoriser le développement de la végétation.

L'ouverture douce et raisonnée des landes et prairies sera favorable aux reptiles.

Mollusques : il est recommandé d'augmenter la quantité de gros bois morts laissés au sol, car sur l'ensemble des parcelles prospectées nous avons constaté un manque de cet habitat très prisé par un large cortège animal. La présence de gros bois mort en décomposition est un élément favorable au développement de la malacofaune notamment forestière en offrant à la fois le gîte et le couvert.

Afin de maintenir des conditions favorables pour la Limnée étroite *Omphiscola glabra glabra*, nous recommandons de maintenir un système de fossés fonctionnel sans entretien trop agressif concernant leur végétation. Si des travaux de faucardage doivent être entrepris, ceux-ci ne doivent pas être trop répétitifs. Idéalement, la végétation coupée serait à laisser quelques jours sur les bords du fossé avant extraction pour laisser le temps à la malacofaune de regagner le fossé. De nouvelles prospections pourraient être menées en connaissance des habitats présents sur le site. Les végétations de zones humides et en particulier celles à *Carex* et macrophytes pourraient faire l'objet de recherches spécifiques pour le Vertigo de Des Moulins *Vertigo moulinsiana*, espèce inscrite à l'Annexe II de la DHFF ainsi qu'à la SCAP. L'espèce est déjà connue du département de l'Indre et des stations sont répertoriées dans des mailles environnantes à celle de la Haute-Touche.

Coléoptères : les sous-bois à Asphodèles et la chênaie-charmaie mature sont les deux types de milieu du site à conserver en priorité pour les Coléoptères.

- **Les layons forestiers.** Sans leur parties les plus sèches et sableuses, les boisements sont souvent peu denses et permettent un sous-bois d'Asphodèle, une formation en limite nord de répartition, qui abrite un Coléoptère lui aussi en limite nord de répartition : *l'Agapanthia asphodeli* (latreille, 1804). Le maintien de la gestion forestière favorisant la présence de ces écotones formant une lente progression vers le boisement plus fermé est à privilégier de façon systématique au bord des grandes allées forestières.
- **La chênaie charmaie mature.** La conservation des îlots de sénescence, voir le développement de nouveaux îlots, ainsi que leur connexion, est un enjeu fort pour les Coléoptères forestiers du site, comme notamment *Hoplia praticola* Duftschmid, 1805 ou encore *Leiopus linnei* Wallin, Nylander & Kvamme, 2009. L'augmentation du bois mort au sol, et notamment du « gros bois mort au sol » (diamètre de plus de 25 cm, tout comme le maintien de bois mort sur pied (chandelles) permettrait d'améliorer les conditions de développement des espèces saproxyliques propre à ces milieux.

Odonates : il est important de vérifier l'autochtonie de *Leucorrhinia caudalis* dans le domaine par la recherche d'exuvie. Cette espèce est présente dans les Etangs de Brenne et son observation montre l'étroite relation du domaine de la Haute-Touche avec le complexe de zone humide du sud de la région Centre-Val-de-Loire.

Le maintien des points d'eau (fossés, mares, étangs) dans un bon état écologique est nécessaire pour la conservation des Odonates. L'entretien léger de la végétation ligneuse autour des mares en faveur de la flore peut bénéficier à certaines espèces. Certaines d'entre elles préfèrent cependant les mares forestières ombragées, il faut donc veiller à ne pas ouvrir systématiquement toutes les mares de façon répétée, mais de bien cibler les interventions nécessaires.

Un état zéro concernant la population d'Ecrevisse signal au niveau de la réserve doit être réalisé et associé à la mise en place d'un suivi des populations. La gestion de cette espèce invasive est complexe et demande une expertise spécifique.

Lépidoptères : du point de vue de la gestion des espaces forestiers, deux habitats nous semblent très intéressants :

- **les layons forestiers.** C'est dans ces milieux que nous avons vu le plus d'espèces de papillons diurnes, notamment l'Echiquier *Carterocephalus palaemon* (Pallas, 1771) typique de ces milieux ayant une composante plus humides. Les layons et les strates arbustives et arborées adjacents nous ont paru très diversifiés et propices à la présence potentielle d'une grande diversité spécifique. Le maintien de la gestion forestière favorisant la présence de ces ouvertures forestières et l'hétérogénéité des structures

arbustives et arborées associées doit être une priorité du plan de gestion favorable à *Aporia crataegi*.

- **Les landes plus ou moins humides du nord-est du site.** Très peu d'espèces ont été observées. Cependant, la présence d'une mosaïque importante de différents habitats est très propice à la présence potentielle d'une grande diversité spécifique. L'alternance de landes plus ou moins sèches et de landes humides avec des bas-fonds para-tourbeux, notamment en lisière forestière, la présence de zones de landes plus ou moins riches en fougères ou parsemés de zones arbustives à *Erica scoparia*, donne à cette partie du domaine un très fort intérêt pour la faune des Lépidoptères (et des invertébrés d'une manière générale). Le plan de gestion doit prendre en compte le maintien de ce type de mosaïque et permettre aussi bien la présence d'une dynamique de végétation pionnières que des stades plus matures à *Erica scoparia*. Aucune espèce remarquable ou protégée n'a été observée.

Des inventaires ciblés sur les formations prairiales des enclos doivent être entrepris si cela est possible afin d'analyser l'impact des pressions différenciées du pâturage.

Hyménoptères (fourmis) : des prospections complémentaires couvrant tous les milieux seraient à réaliser. Les autres hyménoptères n'ayant pas été observés de manière active, il sera nécessaire d'inventorier également les autres espèces.

Crustacés : si possible, limiter l'extension de l'Ecrevisse signal et sa prolifération par un piégeage régulier là où sa présence est connue.

III.5.3) Bilan des préconisations

Le tableau ci-dessous récapitule l'ensemble des préconisations formulées en les rattachant aux groupes taxonomiques correspondants. Ces préconisations seraient à valider et préciser dans le cadre de l'élaboration du plan de gestion du site, en tenant compte de la gestion déjà existante, et des différentes contraintes pouvant exister.

milieu	mesures préconisées	flore/habitats	lichens	reptiles/amphibiens	mammifères	avifaune	mollusques	coléoptères	odonates	lépidoptères	crustacés
forêts	Conservation des arbres à cavités ou arbres sénescents		X	X	X	X	X	X			
	Création/extension d'îlots de senescence	X	X	X	X	X	X	X			
	Maintien du bois mort au sol			X	X			X			
	Préservation d'arbres à structure tabulaire					X					
	Mise en défens de sites de nidification de circaète					X					
	Adaptation des travaux forestiers en saison de reproduction					X					
	Création/maintien de clairières					X					
	Mise en place d'exclos de conservation		X								
milieu ouverts	Entretien des prairies et layons					X				X	
	Maintien des landes	X	X		X	X				X	
milieu humides	Maintien de l'ouverture des mares forestières	X							X		
	Curage des mares			X							
	Création de mares			X					X		
	Entretien adapté des fossés						X				
bocages	Evaluation et gestion de la population d'Ecrevisse signal								X		X
	Maintien des haies avec arbres à hauts jets		X			X					

IV) Conclusion

L'inventaire naturaliste du domaine de la Haute-Touche réalisé au cours de ces journées n'avait pas vocation à être complet. Par ailleurs, les conditions climatiques défavorables pour de nombreux groupes taxonomiques ont probablement réduit le nombre de taxons observés. Néanmoins, les résultats obtenus mettent en évidence une bonne diversité spécifique signe d'une gestion globalement favorable, et ont permis d'identifier, parmi les 718 taxons observés, de réels enjeux de conservation.

Les forêts, qui couvrent la plus grande partie du domaine, présentent de bonnes potentialités pour la faune et la flore, en dépit d'un certain déficit en bois mort et stades matures. Il est très clair que la création d'îlots de vieillissement voire la création d'une réserve biologique intégrale au sein du Parc améliorerait sans nul doute les capacités d'accueil du site pour de nombreuses espèces liées aux vieux bois. Des premiers enjeux de conservation ont été identifiés pour les coléoptères, l'avifaune nicheuse, les chiroptères et

les lichens mais nécessiteraient un inventaire plus complet pour préciser l'intérêt de ces boisements.

Sur une surface bien moindre, les milieux humides, mares forestières principalement, concentrent néanmoins de forts enjeux de conservation : les amphibiens y sont bien représentés, avec 9 espèces observées, et des espèces végétales à forte valeur patrimoniale y ont été recensées, dont la plupart n'étaient pas connues du site. Pour les invertébrés, la présence de la Leucorrhine à large queue est particulièrement remarquable.

Les milieux ouverts, enfin, présentent la plus forte diversité spécifique : layons forestiers offrant un habitat de substitution aux espèces prairiales et landes plus pauvres en espèces mais dont la typicité leur confère un intérêt important, et qui sont notamment le territoire de chasse du Circaète Jean-le-blanc. Ils participent à une mosaïque d'habitats favorable à de nombreux taxons, comme les Lépidoptères, et hébergent également des espèces patrimoniales.

Ce premier inventaire nécessiterait d'être complété par des prospections plus poussées et portant sur d'autres saisons. Néanmoins, quelques premières conclusions peuvent en être tirées en termes de gestion : le développement des stades forestiers matures, à travers des îlots de senescence et le maintien de bois mort et d'arbre habitat, constitue un enjeu important. Pour les milieux ouverts, un entretien minimal empêchant leur fermeture doit être garanti. Ce caractère ouvert doit également être maintenu pour les mares forestières. Ces préconisations pourront utilement être prises en compte dans le cadre du renouvellement du plan de gestion du site.

V) Bibliographie

• Références bibliographiques

- Bardat J., Bioret F., Botineau M., Boulet V., Delpech R., Géhu J.-M., Haury J., Lacoste A., Rameau J.-C., Royer J.-M., Roux G. & Touffet J. 2004. *Prodrome des végétations de France*. Collection Patrimoines Naturels 61, Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 171 p.
- Bardin P. 2011. *Plan national en faveur du Flûteau nageant*. CBNBP - MEED. 183 p.
- Bensettiti F., Rameau J.-C. & Chevallier H. (coord.). 2001. « Cahiers d'habitats » *Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 1 - Habitats forestiers*. MATE/MAP/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 2 volumes : 339 p. et 423 p. + cédérom.
- Beynon S., Mann D., Slade E., Lewis O. 2012. Species-rich dung beetle communities buffer ecosystem services in perturbed agro-ecosystems. - British Ecological Society, *Journal of Applied Ecology* 2012, doi: 10.1111/j.1365-2664.2012.02210.x, 8p.
- Bioret F., Royer J.-M. 2009. *Présentation du projet de déclinaison du Prodrome des végétations de France*. *Journal de Botanique* 48: 47-48.
- Braque R. 1978. *La forêt et ses problèmes dans le sud du Bassin Parisien (Berry-Nivernais)*. 943 pp. Thèse, Clermont-Ferrand.
- Boussière J.-C. 1990. Les lichens saxicoles et terricoles de la forêt de fontainebleau. *Bulletin de la Société botanique de France*, *Lettres botaniques* 137(2-3): 175-195.
- Causse G., Fernez T., Azuelos L., Beslin O., Hendoux F., Lafon P., Ménard O., Pujol D. & Weber E. 2014. *Référentiel syntaxonomique augmenté des végétations du CBNBP*. Version du 17/04/2014. Base de données interne non publiée.
- Colwell R.-K., Coddington J.-A. 1994. Estimating terrestrial biodiversity through extrapolation. *The Royal Society. Phil. Trans. R. Soc. Lond. B* (1994) 345: 101-118.
- Colwell R.-K., Mao C.-X., Chang J. 2004. Interpolating, extrapolating, and comparing incidence-based species accumulation curves. *Ecology*, 85(10), 2004, pp. 2717–2727.
- Cour des Comptes. 1998. *Rapport au Président de la République. Suivi des réponses des administrations, collectivités, organismes et entreprises. Chapitre 10 : rapport public 1998 : la gestion du parc de la Haute-Touche par le Muséum national d'Histoire naturelle*. 296-300.
- CSRPN région Centre. 2013. Liste rouge des lépidoptères de la région Centre, 2013. *Liste validée par le CSRPN de la Région Centre*. 7 p (non validée IUCN à ce jour).
- Dijkstra K.-D.B., 2007. *Guide des libellules de France et d'Europe. Les guides du naturaliste*. Editions Delachaux et Niestlé. Paris, France. 320 p.
- DREAL, Direction régionale de l'environnement Centre. 2014. *Schéma régional de cohérence écologique du Centre. Diagnostic du territoire*. Volume 1. 149 p.
- Dupont, P. 2015. *Base de données de connaissance sur les Lépidoptères Rhopalocères. Version 01*. MNHN-SPN : [<http://inpn.mnhn.fr/telechargement/documentation/natura2000/evaluation>]
- Fernez, T. 2009. *Typologie et inventaire quantitatif des groupements végétaux de la Vège : amélioration de la connaissance et évaluation des habitats de Franche-Comté*. Conservatoire botanique national de Franche-Comté / Diren de Franche-Comté, Conseil général de Haute-Saône, 281 p.
- Gargominy, O., Léonard, L., Prié, V. Cucherat, X. 2016. De l'utilité d'un inventaire national. *MalaCo*, 12 : 67-87. [Actes du colloque national de malacologie continentale du 30 et 31 mars 2016 à Barenton-Bugny (Aisne)]. http://www.journal-malaco.fr/documents/MalaCo_2016_12_Gargominy_et_al_67_87.pdf
- Géhu J.-M. 1975. Les landes de la Brenne. *Colloques phytosociologiques*, II « La végétation des landes d'Europe occidentale » (Lille, 1973) : 245-258.
- Lapraz G. 1963 – La végétation de l'entre-deux-mers : chênaies, châtaigneraies et charmais mésophiles sur sol acide (Periclymeno - Quercetum occidentale). *Mémoires de la Société des Sciences Physiques et Naturelles de Bordeaux*, 8e série, Tome III, 36p.

- Lafranchis T., Jutzeler D., Guillosson J.-Y., Kan P. & Kan B. 2015. La vie des papillons. 751p.
- Lescure J. & Massary de, J.-C. 2012. Atlas des Amphibiens et Reptiles de France. Biotope, Mèze & Muséum national d'Histoire naturelle, Paris. 272 pp.
- ONF, Office National des Forêts. 1997. *Expertise des enlèvements de bois entre 1982 et 1989 dans le Domaine de la Haute-Touche et leurs conséquences pour l'Avenir*. 19 p.
- ONF, Office national des Forêts. 1999-2013. *Forêt du Muséum national d'Histoire naturelle, Parc de la Haute-Touche, 263ha73. Premier aménagement forestier (projet partiel)*. 76p.
- Pinet F. 2005. *Flore remarquable du Parc naturel régional de la Brenne - guide photographique*, Parc naturel régional de la Brenne, 399 p.
- Rameau J.-C. & Royer J.-M. 1975. Les forêts acidiphiles du Sud-Est du Bassin parisien. *Colloques phytosociologiques*, 3, pp. 319-340.
- Rasplus L., Alcaydé G. & Macaire J.-J. 1978. *Carte géol. de la France (1/50 000), feuille Preuilly-sur-Claise (542)*. Orléans : BRGM. Notice explicative par Rasplus L., Alcaydé G. et Macaire J.-J. (1978), 28 p.
- Rose F. 1990. The epiphytic (corticolous and lignicolous) lichen flora of the forêt de Fontainebleau. *Bulletin de la Société botanique de France*, Lettres botaniques 137(2-3): 197-209.
- Roux C. & Bricaud O. 1999. Importance des lichens dans la richesse spécifique et la gestion de la réserve naturelle de la vallée de la Grand'Pierre et de Vitain (Loir-et-Cher). *Bulletin de la Société linnéenne de Provence* 50: 203-231.
- Roux C., Bricaud O. & Tranchida F. 2001. Importance des lichens et champignons lichénicoles dans la richesse spécifique et la gestion de la réserve de Chambord. *Bulletin de la Société linnéenne de Provence* 52: 161-183.
- Roux C. & al. 2014. *Catalogue des lichens et champignons lichénicoles de France métropolitaine*. Editions Henry Des Abbayes, Fougères (Ille-et-Vilaine), 1525 p.
- Roux C. & al. 2016. *Liste des lichens et champignons lichénicoles de France métropolitaine (mise à jour 2016/10/27)*. <http://lichenologue.org/fr>

- Sites internet consultés :

^[1] Haute-Touche : <http://www.zodelahautetouche.fr/fr/reserve/histoire/chateau-parc-animalier>

^[2] INPN : <https://inpn.mnhn.fr/accueil/index>

^[3] Météo France : <http://www.meteofrance.com/accueil>

^[4] Cardobs : <https://cardobs.mnhn.fr/cardObs/auth/login;jsessionid=A87E46A7BB1B092B9D3FFA59D66AC9AC>

^[5] www.afl-lichenologie.fr

^[6] Die Käfer-Fauna Südwestdeutschlands - ARGE SWD Koleopterologen: <http://entomologie-stuttgart.de/ask/node/6035?menu=ste>

^[7] Lepinet : Lépinet <http://www.lepinet.fr/>

VI) Annexes

Annexe 1 : exemple d'étude de la végétation sur une zone de piémont.

La figure 5 illustre de manière synthétique les informations obtenues à partir de l'étude des végétations d'une zone de piémont :



Figure 5 : étude des végétations d'une zone de piémont (commune de Fajã Grande, île de Flores aux Açores) (photo A.-H. Paradis, R. Poncet).

Il existe différentes échelles d'étude des paysages :

à l'échelle du paysage, l'étude de la composition floristique des communautés végétales permet d'identifier les compartiments écologiques (A, B, C et D³¹), notamment au moyen du caractère indicateur des espèces, et d'obtenir des informations synthétiques sur les conditions climatiques locales [ici climat subtropical humide – Cfa (classification de Köppen)] ainsi que sur les conditions édaphiques (type de sol, pente, exposition, niveau d'humidité du sol, etc.) qui sont autant de facteurs qui conditionnent les communautés végétales qui peuvent s'y installer.

À l'échelle des compartiments écologiques, l'étude des communautés végétales permet d'acquérir des informations sur les états de conservation, notamment en fournissant des renseignements sur le niveau d'artificialisation des surfaces (par exemple, le compartiment C est très artificialisé puisqu'il est principalement constitué de pâtures séparées par des murets de pierres sèches), ou encore sur le niveau d'expression des dynamiques écologiques liées à la succession des stades de végétation (par exemple on constate que le compartiment B n'est occupé que par un seul stade de végétation (une forêt mûre), ou que le compartiment C est occupé par trois stades de végétations [herbacé (1), herbacé-ourlié (2) et fourré (3)]).

³¹ A : compartiment rupestre lié à l'escarpement rocheux (en réalité il s'agit probablement d'une mosaïque de *micro-compartiments* chasmophytiques, de dalles, etc. ; B : compartiment de bas pente caractérisé par un substratum composé de matériaux fins mobiles (apport par colluvionnement le long de la pente et départ en direction du compartiment C) et de matériaux grossiers liés à la dynamique d'érosion du compartiment A par *éboulement* et *écroulement* ; C : compartiment de plateau volcanique caractérisé par un sol épais ; D : compartiment de grande pente à sol semi-mature retenu par une concavité dans la pente caractérisé par un remaniement fréquent des horizons pédologiques.

À l'échelle des communautés végétales, l'étude des végétations permet entre autres d'obtenir des informations sur le mode de gestion (par exemple les espèces relevées en C1 indiquent une pression de pâture modérée qui empêche les milieux prairiaux d'évoluer vers des ourlets, mais n'indiquent pour autant pas un niveau de trophie élevé, ni un piétinement important par les bovins). D'autres informations, ayant notamment trait à la typicité des cortèges floristiques sont obtenues à partir de l'analyse de la composition des communautés végétales [par exemple, on constate que le cortège forestier en B est largement composé d'espèces exotiques envahissantes (signalées par des étoiles sur la figure 4), ou encore sur les enjeux liés à la conservation de la biodiversité (par exemple on constate que la niche écologique de certaines espèces végétales forestières autochtones tend à être occupée par des espèces exotiques envahissantes en B)].

Enfin, d'un point de vue général, l'inventaire des *habitats* d'un site permet de disposer d'informations utiles pour l'étude et la gestion de la biodiversité tous groupes taxonomiques confondus, notamment en identifiant les milieux favorables à la présence d'espèces à enjeux (de conservation, invasives, etc.) (par exemple l'habitat formé par les murets en C4 peut être favorable à la conservation des fougères rupestres de cet étage de végétation, ou au maintien de l'herpétofaune dans ce compartiment écologique relativement artificialisé).

Annexe 2 : synopsis des végétations observées

Les végétations identifiées sur le site de la Haute-Touche ont été replacées au sein de la classification phytosociologique présentée dans le Prologue des végétations de France (Bardat *et al.* 2004 ; Bioret & Royer, 2009). Les diagnoses des classes sont issues de BARDAT *et al.* (2004). Les postes typologiques élémentaires présents sur le site apparaissent en gras, ceux qui n'ont pas été identifiés avec certitude ou dont le rattachement est discutable sont indiqués en gris. Les correspondances avec les référentiels *habitats* (Cahiers d'habitats, CORINE biotopes, EUNIS), sont indiquées entre crochets à la suite des postes typologiques lorsque l'information est disponible (source Caussie *et al.* 2014).

Les postes typologiques ont été rassemblés par grands types de végétation ou par grand types de milieux : **pelouses et ourlets**, **prairies**, **landes**, **fourrés**, **forêts** et **végétations des zones humides**.

→ **Pelouses oligotrophes, acidiphiles, planitiaires à montagnardes, essentiellement atlantiques à subatlantiques :**

☐ *NARDETEA STRICTAE* Rivas Goday *in* Rivas Goday & Rivas Mart. 1963

○ *Nardetalia strictae* Oberd. *ex* Preising 1950

● *Violion caninae* Schwick. 1944 [HIC/CH : 6230 ; CB : 35.1 ; EUNIS : E1.7]

→ **Pelouses préforestières et ourlets, sur sols acides oligotrophes :**

☐ *MELAMPYRO PRATENSIS - HOLCETEA MOLLIS* H. Passarge 1994

- *Melampyro pratensis - Holcetalia mollis* H. Passarge 1979
 - *Holco mollis - Pteridion aquilini* H. Passarge (1994) 2002 [CB : 31.861 ; EUNIS : E5.31]
 - *Conopodio majoris - Teucrion scorodoniae Julve ex Boulet & Rameau in Bardat, Bioret, Botineau, Boulet, Delpech, Géhu, Haury, Lacoste, Rameau, J.M. Royer, Roux & Touffet*
 - ✦ ***Anemono nemorosae - Euphorbietum hybernae***
Bouzillé & B. Foucault in J.M. Royer, Felzines, Misset & Thévenin 2006 [EUNIS : E5.22]

→ Prairies hygrophiles à mésohygrophiles, sur sol oligotrophe à mésotrophe :

- **MOLINIO CAERULEAE - JUNCETEA ACUTIFLORI** Braun-Blanq. 1950
 - *Molinietalia caeruleae* W. Koch 1926
 - *Juncion acutiflori* Braun-Blanq. in Braun-Blanq. & Tüxen 1952
 - ✧ ***Caro verticillati - Juncenion acutiflori*** B. Foucault & Géhu 1980
[HIC/CH : 6410 ; CB : 37.312 ; EUNIS : E3.512]

→ Végétation de lande, à dominance de chaméphytes et nanophanérophytes, appartenant principalement aux Ericacées et Fabacées :

- **CALLUNO VULGARIS - ULICETEA MINORIS** Braun-Blanq. & Tüxen ex Klika in Klika & Hadač 1944
 - *Ulicetalia minoris* Quantin 1935
 - *Ulicion minoris* Malcuit 1929
 - ✧ ***Ulici minoris - Ericenion ciliaris*** (Géhu 1975) Géhu & Botineau in Bardat, Bioret, Botineau, Boulet, Delpech, Géhu, Haury, Lacoste, Rameau, J.M. Royer, Roux & Touffet 2004
 - ✦ *Ulici minoris - Ericetum scopariae* (Rallet) Géhu 1975
[HIC/CH : 4030-8 ; CB : 31.2393 ; EUNIS : F4.239]
 - ✦ *Scopario - Ericetum tetralicis* Géhu 1975 [HIC/CH : 4010-1 ; CB : 31.11 ; EUNIS : F4.11]

→ Fourrés mésotrophiles à oligotrophiles, plutôt héliophiles, développées sur des substrats humides (tourbières, bas marais, moliniaies), ou secs (FOUCAULT & ROYER, 2014) :

- **FRANGULETEA ALNI** Doing ex V. Westh. in V. Westh. & den Held 1969

○ *Salicetalia auritae* Doing ex Krausch 1968

● ***Salicion cinereae*** T. Müll. & Görs ex H. Passarge 1961

✦ *Frangulo alni - Salicetum cinereae* Graebner & Hueck
1931 [CB : 44.921 ; EUNIS : F9.21]

→ Forêts tempérées caducifoliées ou mixtes, collinéennes et montagnardes (plus rarement subalpines), ainsi que supraméditerranéennes :

□ **QUERCO ROBORIS - FAGETEA SYLVATICAE** Braun-Blanq. & Vlieger in Vlieger 1937

○ *Quercetalia roboris* Tüxen 1931

● *Quercion robori - pyrenaicae* (Braun-Blanq., P.Silva, Rozeira & Fontes 1956) Rivas Mart. 1975

✧ *Quercenion robori - pyrenaicae* Rivas Mart. 1975

✦ ***Sorbo torminalis - Quercetum petraeae*** (Rameau & J.M. Royer 1975) Rameau in J.M. Royer, Felzines, Misset & Thévenin 2006 [CB : 41.54 ; EUNIS : G1.84]

→ Végétation pionnière riche en annuelles, hygrophile à mésohygrophile, des sols exondés ou humides, oligotrophes à méso-eutrophes :

□ **JUNCETEA BUFONII** B. Foucault 1988

○ *Nanocyperetalia flavescens* Klika 1935

● ***Cicendion filiformis*** (Rivas Goday in Rivas Goday & Borja 1961) Braun-Blanq. 1967 [HIC/CH : 3130-5 ; CB : 22.3233 ; EUNIS : C3.5133]

→ Végétation basse d'hélophytes, en bordure des eaux calmes ou courantes :

□ **GLYCERIO FLUITANTIS - NASTURTIETEA OFFICINALIS** Géhu & Géhu-Franck 1987

○ *Nasturtio officinalis - Glycerietalia fluitantis* Pignatti 1953

● ***Glycerio fluitantis - Sparganion neglecti*** Braun-Blanq. & G. Sissingh in Boer 1942 [CB : 53.4 ; EUNIS : C3.11]

→ Végétation hygrophile de bas-marais, à dominance d'hémicryptophytes, collinéenne à alpine, sur sol tourbeux, paratourbeux ou minéral, oligotrophe à mésotrophe :

□ **SCHEUCHZERIO PALUSTRIS - CARICETEA FUSCAE** Tüxen 1937

○ *Scheuchzerietalia palustris* Nordh. 1936

✦ **Groupement à *Menyanthes trifoliata*** [correspondances à préciser]

✦ **Groupement à *Carex lasiocarpa*** [correspondances à préciser]

→ **Végétation vivace rase et amphibie, des bordures de plans d'eau, plutôt oligotrophe :**

□ *LITTORELLETEA UNIFLORAE* Braun-Blanq. & Tüxen ex V. Westh., J. Dijk, Passchier & Sissingh 1946

○ *Eleocharitetalia multicaulis* B. Foucault 2010

→ **Végétation des bords d'étangs, lacs, rivières et marais sur sol mésotrophe à eutrophe, parfois tourbeux :**

□ *PHRAGMITI AUSTRALIS - MAGNOCARICETEA ELATAE* Klika in Klika & V. Novák 1941

○ *Phragmitetalia australis* W. Koch 1926

● *Oenanthion aquaticae* Hejný ex Neuhäusl 1959 [CB : 53.14 ; EUNIS : C3.24]

● *Phragmition communis* W. Koch 1926

✦ *Irido pseudacori - Phalaridetum arundinaceae* Julve 1994 [CB : 53.16 ; EUNIS : C3.26]

→ **Herbiers enracinés, à caractère vivace, des eaux douces (éventuellement subsaumâtres), mésotrophes à eutrophes, courantes à stagnantes :**

□ *POTAMETEA PECTINATI* Klika in Klika & V. Novák 1941

○ *Potametalia pectinati* W. Koch 1926

✦ *Potamion polygonifolii* Hartog & Segal [CB : 22.433 ; EUNIS : C1.131]

✦ **Groupement à *Callitriche* sp.** [correspondances à préciser]

● *Ranunculion aquatilis* H. Passarge 1964

✦ *Hottonietum palustris* Tüxen ex Roll 1940 [CB : 22.432 ; EUNIS : C1.3413]

● → **Végétation de pleustophytes, à caractère annuel, des eaux douces à subsaumâtres :**

□ *Lemnetea minoris* Tüxen ex O. Bolòs & Masclans 1955

○ *Lemnetalia minoris* Tüxen ex O. Bolòs & Masclans 1955

● *Lemnion minoris* Tüxen ex O. Bolòs & Masclans 1955 [HIC/CH : 3150-3 ; CB : 22.411 ; EUNIS : C1.221, C1.32, C1.523]

Annexe 3 : tableau phytosociologique

TAXONS \ NUMÉRO DE RELEVÉ	Chênaie mésophile	Chênaie mésophile	Chênaie mésophile	Chênaie à Molinie	Chênaie à Molinie	Complexe de recolonisation	Lande fraîche	Lande fraîche	Lande fraîche	Lande fraîche	Moliniaie landicole	Moliniaie landicole	Layon prairial humide	Zone humide boisée	Mare héliophile	Mare héliophile	Mare héliophile
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
<i>Quercus petraea</i> Liebl., 1784	5	X	X	1			1										
<i>Quercus robur</i> L., 1753	1	X		4	3												
<i>Sorbus torminalis</i> (L.) Crantz, 1763	+	X	X	2	2	+						r					
<i>Hedera helix</i> L., 1753	+	X	X	+	1	2											
<i>Ilex aquifolium</i> L., 1753	+		X	+	1	1	1			r		r					
<i>Melampyrum pratense</i> L., 1753	+	X		+	+							1					
<i>Pteridium aquilinum</i> (L.) Kuhn, 1879	3	X	X		3	1						1					
<i>Teucrium scorodonia</i> L., 1753	1				+	1											
<i>Asphodelus albus</i> Mill., 1768	2	X	X		+						X	2					
<i>Brachypodium sylvaticum</i> (Huds.) P.Beauv., 1812	1	X	X		+	1											
<i>Polygonatum multiflorum</i> (L.) All., 1785	+				+	+					X						
<i>Carex pilulifera</i> L., 1753	r	X	X							r		r					
<i>Anemone nemorosa</i> L., 1753	2		X									2					
<i>Euphorbia hyberna</i> L., 1753	2																
<i>Rubus</i> sp. L., 1753	1					3				+							
<i>Agrostis canina</i> L., 1753	+																
<i>Dioscorea communis</i> (L.) Caddick & Wilkin, 2002	+																
<i>Viola reichenbachiana</i> Jord. ex Boreau, 1857	+																
<i>Euphorbia dulcis</i> subsp. <i>incompta</i> (Ces.) Nyman, 1890	r																
<i>Melittis melissophyllum</i> L., 1753	r																
<i>Molinia caerulea</i> (L.) Moench, 1794				4	2		4	4	X	5	X	5	X	X			
<i>Frangula alnus</i> Mill., 1768		X		1			+		X	1	X	r	X	X			
<i>Lonicera periclymenum</i> L., 1753		X	X	1	1					1		+					
<i>Crataegus monogyna</i> Jacq., 1775			X	+	1	2											
<i>Poa nemoralis</i> L., 1753				1	1	3											
<i>Rubus fruticosus</i> L., 1753				1	1		1										
<i>Polytrichum</i> sp. Hedw.				1													

<i>Populus tremula</i> L., 1753		1																		
<i>Pyrus communis</i> subsp. <i>pyraster</i> (L.) Ehrh., 1780		1																		
<i>Pinus pinaster</i> Aiton, 1789		1	2	1																
<i>Dicranum scoparium</i> Hedw.		1																		
<i>Ruscus aculeatus</i> L., 1753		+																		
<i>Carex</i> sp. L., 1753		+																		
<i>Rubus ulmifolius</i> Schott, 1818		2		1																
<i>Agrostis stolonifera</i> L., 1753		+																		
<i>Juncus effusus</i> L., 1753		+		+	+															X
<i>Cytisus scoparius</i> (L.) Link, 1822																				
<i>Betula pendula</i> Roth, 1788	X																			
<i>Lonicera xylosteum</i> L., 1753																				
<i>Castanea sativa</i> Mill., 1768																				
<i>Prunus spinosa</i> L., 1753																				X
<i>Ligustrum vulgare</i> L., 1753																				
<i>Luzula sylvatica</i> (Huds.) Gaudin, 1811																				
<i>Dryopteris carthusiana</i> (Vill.) H.P.Fuchs, 1959																				X
<i>Veronica officinalis</i> L., 1753																				
<i>Vinca minor</i> L., 1753																				
<i>Viola riviniana</i> Rchb., 1823																				
<i>Erica scoparia</i> L., 1753																				
<i>Ulex minor</i> Roth, 1797																				
<i>Calluna vulgaris</i> (L.) Hull, 1808	X																			
<i>Potentilla erecta</i> (L.) Rausch., 1797	r																			
<i>Carex demissa</i> Vahl ex Hartm., 1808																				
<i>Carex flacca</i> Schreb., 1771																				
<i>Polygala vulgaris</i> L., 1753																				
<i>Scorzonera humilis</i> L., 1753																				
<i>Erica tetralix</i> L., 1753																				
<i>Erica cinerea</i> L., 1753																				
<i>Polygala serpyllifolia</i> Hose, 1797																				
<i>Carex panicea</i> L., 1753																				
<i>Carex pulicaris</i> L., 1753																				
<i>Dactylorhiza maculata</i> (L.) So, 1962																				
<i>Trocdaris verticillatum</i> (L.) Raf., 1840																				
<i>Lobelia urens</i> L., 1753																				
<i>Luronium natans</i> (L.) Raf., 1840																				
<i>Galium palustre</i> L., 1753																				
<i>Ranunculus flammula</i> L., 1753																				
<i>Ajuga reptans</i> L., 1753																				
<i>Anthoxanthum odoratum</i> L., 1753																				
<i>Briza media</i> L., 1753																				
<i>Cirsium palustre</i> (L.) Scop., 1772																				
<i>Danthonia decumbens</i> (L.) DC., 1805																				
<i>Festuca</i> sp. L., 1753																				

<i>Pedicularis sylvatica</i> L., 1753												X						
<i>Poa trivialis</i> L., 1753												X						
<i>Scutellaria minor</i> Huds., 1762												X						
<i>Serratula tinctoria</i> L., 1753												X						
<i>Succisa pratensis</i> Moench, 1794												X						
<i>Rumex acetosa</i> L., 1753												X						
<i>Lychnis flos-cuculi</i> L., 1753												X						
<i>Lotus pedunculatus</i> Cav., 1793												X						
<i>Juncus conglomeratus</i> L., 1753												X						
<i>Holcus lanatus</i> L., 1753												X						
<i>Juncus acutiflorus</i> Ehrh. ex Hoffm., 1791							1					X						
<i>Callitriche</i> sp. L., 1753													X					
<i>Carex acutiformis</i> Ehrh., 1789													X					
<i>Carex lasiocarpa</i> Ehrh., 1784													X					
<i>Carex vesicaria</i> L., 1753													X					
<i>Glyceria</i> sp. R.Br., 1810													X					
<i>Hottonia palustris</i> L., 1753													X					X
<i>Hydrocotyle vulgaris</i> L., 1753													X					
<i>Iris pseudacorus</i> L., 1753													X					
<i>Lemna minor</i> L., 1753													X					
<i>Lycopus europaeus</i> L., 1753													X					
<i>Lysimachia vulgaris</i> L., 1753													X					
<i>Menyanthes trifoliata</i> L., 1753													X					
<i>Potamogeton polygonifolius</i> Pourr., 1788													X					
<i>Utricularia</i> sp. L., 1753													X					
<i>Salix cinerea</i> L., 1753							1						X					
<i>Lythrum portula</i> (L.) D.A.Webb, 1967														X				
<i>Rhamnus cathartica</i> L., 1753							+											
<i>Ulmus minor</i> Mill., 1768							+											
<i>Carex pallescens</i> L., 1753											r							
<i>Juncus articulatus</i> L., 1753								+										
<i>Quercus</i> sp. L., 1753																		i
<i>Rosa</i> sp. L., 1753																		X
<i>Salix caprea</i> L., 1753																		1
Nombre d'espèces	21	14	11	19	22	24	23	15	8	15	17	16	28	25	2	1	1	

Annexe 4 : liste des taxons observés sur la zone d'étude au cours de l'inventaire

La liste est classée par ordre alphabétique par Goupre/Odre/Famille/Nom latin

cdNom	Groupe	Ordre	Famille	Nom latin
259	Amphibiens	Anura	Bufonidae	<i>Bufo bufo</i> (Linnaeus, 1758)
281	Amphibiens	Anura	Hylidae	<i>Hyla arborea</i> (Linnaeus, 1758)
444440	Amphibiens	Anura	Ranidae	<i>Pelophylax</i> kl. <i>esculentus</i> (Linnaeus, 1758)
786187	Amphibiens	Anura	Ranidae	<i>Pelophylax ridibundus kurtmuelleri</i> (Gayda, 1940)
310	Amphibiens	Anura	Ranidae	<i>Rana dalmatina</i> Fitzinger in Bonaparte, 1838
351	Amphibiens	Anura	Ranidae	<i>Rana temporaria</i> Linnaeus, 1758
444432	Amphibiens	Urodela	Salamandridae	<i>Lissotriton helveticus</i> (Razoumowsky, 1789)
92	Amphibiens	Urodela	Salamandridae	<i>Salamandra salamandra</i> (Linnaeus, 1758)
139	Amphibiens	Urodela	Salamandridae	<i>Triturus cristatus</i> (Laurenti, 1768)
150	Amphibiens	Urodela	Salamandridae	<i>Triturus cristatus</i> x <i>T. marmoratus</i>
163	Amphibiens	Urodela	Salamandridae	<i>Triturus marmoratus</i> (Latreille, 1800)
81263	Angiospermes	Alismatales	Alismataceae	<i>Alisma lanceolatum</i> With., 1796
106807	Angiospermes	Alismatales	Alismataceae	<i>Luronium natans</i> (L.) Raf., 1840
105431	Angiospermes	Alismatales	Araceae	<i>Lemna minor</i> L., 1753
115280	Angiospermes	Alismatales	Potamogetonaceae	<i>Potamogeton natans</i> L., 1753
115301	Angiospermes	Alismatales	Potamogetonaceae	<i>Potamogeton polygonifolius</i> Pourr., 1788
94503	Angiospermes	Apiales	Apiaceae	<i>Daucus carota</i> L., 1753
133731	Angiospermes	Apiales	Apiaceae	<i>Daucus carota</i> subsp. <i>carota</i> L., 1753
112853	Angiospermes	Apiales	Apiaceae	<i>Peucedanum gallicum</i> Latourr., 1785
613607	Angiospermes	Apiales	Apiaceae	<i>Silaum silaus</i> var. <i>silaus</i> (L.) Schinz & Thell., 1915
127864	Angiospermes	Apiales	Apiaceae	<i>Trocodaris verticillatum</i> (L.) Raf., 1840
100787	Angiospermes	Apiales	Araliaceae	<i>Hedera helix</i> L., 1753
103142	Angiospermes	Apiales	Araliaceae	<i>Hydrocotyle vulgaris</i> L., 1753
103514	Angiospermes	Aquifoliales	Aquifoliaceae	<i>Ilex aquifolium</i> L., 1753
114611	Angiospermes	Asparagales	Asparagaceae	<i>Polygonatum multiflorum</i> (L.) All., 1785
119698	Angiospermes	Asparagales	Asparagaceae	<i>Ruscus aculeatus</i> L., 1753
199107	Angiospermes	Asparagales	Asparagaceae	<i>Yucca</i> L., 1753
103772	Angiospermes	Asparagales	Iridaceae	<i>Iris pseudacorus</i> L., 1753
94257	Angiospermes	Asparagales	Orchidaceae	<i>Dactylorhiza fuchsii</i> (Druce) Soó, 1962
94266	Angiospermes	Asparagales	Orchidaceae	<i>Dactylorhiza maculata</i> (L.) Soó, 1962
133689	Angiospermes	Asparagales	Orchidaceae	<i>Dactylorhiza maculata</i> subsp. <i>ericetorum</i> (E.F.Linton) P.F.Hunt & Summerh., 1965
110335	Angiospermes	Asparagales	Orchidaceae	<i>Ophrys apifera</i> Huds., 1762
114011	Angiospermes	Asparagales	Orchidaceae	<i>Platanthera bifolia</i> (L.) Rich., 1817
84338	Angiospermes	Asparagales	Xanthorrhoeaceae	<i>Asphodelus albus</i> Mill., 1768
79908	Angiospermes	Asterales	Asteraceae	<i>Achillea millefolium</i> L., 1753
79921	Angiospermes	Asterales	Asteraceae	<i>Achillea ptarmica</i> L., 1753
85740	Angiospermes	Asterales	Asteraceae	<i>Bellis perennis</i> L., 1753
89653	Angiospermes	Asterales	Asteraceae	<i>Centaurea nigra</i> L., 1753
91289	Angiospermes	Asterales	Asteraceae	<i>Cirsium arvense</i> (L.) Scop., 1772
91322	Angiospermes	Asterales	Asteraceae	<i>Cirsium dissectum</i> (L.) Hill, 1768
91382	Angiospermes	Asterales	Asteraceae	<i>Cirsium palustre</i> (L.) Scop., 1772
91430	Angiospermes	Asterales	Asteraceae	<i>Cirsium vulgare</i> (Savi) Ten., 1838
97434	Angiospermes	Asterales	Asteraceae	<i>Eupatorium cannabinum</i> L., 1753
102671	Angiospermes	Asterales	Asteraceae	<i>Hieracium umbellatum</i> L., 1753
103375	Angiospermes	Asterales	Asteraceae	<i>Hypochaeris radicata</i> L., 1753
610646	Angiospermes	Asterales	Asteraceae	<i>Jacobaea vulgaris</i> Gaertn., 1791
104775	Angiospermes	Asterales	Asteraceae	<i>Lactuca serriola</i> L., 1756
105017	Angiospermes	Asterales	Asteraceae	<i>Lapsana communis</i> L., 1753
105521	Angiospermes	Asterales	Asteraceae	<i>Leontodon saxatilis</i> Lam., 1779

cdNom	Groupe	Ordre	Famille	Nom latin
105817	Angiospermes	Asterales	Asteraceae	<i>Leucanthemum vulgare</i> Lam., 1779
113474	Angiospermes	Asterales	Asteraceae	<i>Picris hieracioides</i> L., 1753
113525	Angiospermes	Asterales	Asteraceae	<i>Pilosella officinarum</i> F.W.Schultz & Sch.Bip., 1862
116392	Angiospermes	Asterales	Asteraceae	<i>Pulicaria dysenterica</i> (L.) Bernh., 1800
121960	Angiospermes	Asterales	Asteraceae	<i>Scorzonera humilis</i> L., 1753
122971	Angiospermes	Asterales	Asteraceae	<i>Serratula tinctoria</i> L., 1753
124233	Angiospermes	Asterales	Asteraceae	<i>Sonchus asper</i> (L.) Hill, 1769
717630	Angiospermes	Asterales	Asteraceae	<i>Taraxacum officinale</i> F.H.Wigg., 1780
106435	Angiospermes	Asterales	Campanulaceae	<i>Lobelia urens</i> L., 1753
113407	Angiospermes	Asterales	Campanulaceae	<i>Phyteuma spicatum</i> L., 1753
108345	Angiospermes	Asterales	Menyanthaceae	<i>Menyanthes trifoliata</i> L., 1753
108996	Angiospermes	Boraginales	Boraginaceae	<i>Myosotis arvensis</i> (L.) Hill, 1764
137912	Angiospermes	Boraginales	Boraginaceae	<i>Myosotis discolor</i> subsp. <i>dubia</i> (Arrond.) Blaise, 1972
137914	Angiospermes	Boraginales	Boraginaceae	<i>Myosotis laxa</i> subsp. <i>cespitosa</i> (Schultz) Hyl. ex Nordh., 1940
116416	Angiospermes	Boraginales	Boraginaceae	<i>Pulmonaria longifolia</i> (Bastard) Boreau, 1857
761965	Angiospermes	Brassicales	Brassicaceae	<i>Barbarea vulgaris</i> W.T.Aiton, 1812
83653	Angiospermes	Caryophyllales	Caryophyllaceae	<i>Arenaria serpyllifolia</i> L., 1753
90008	Angiospermes	Caryophyllales	Caryophyllaceae	<i>Cerastium fontanum</i> Baumg., 1816
90017	Angiospermes	Caryophyllales	Caryophyllaceae	<i>Cerastium glomeratum</i> Thuill., 1799
106918	Angiospermes	Caryophyllales	Caryophyllaceae	<i>Lychnis flos-cuculi</i> L., 1753
108698	Angiospermes	Caryophyllales	Caryophyllaceae	<i>Moehringia trinervia</i> (L.) Clairv., 1811
119780	Angiospermes	Caryophyllales	Caryophyllaceae	<i>Sagina apetala</i> Ard., 1763
125000	Angiospermes	Caryophyllales	Caryophyllaceae	<i>Stellaria graminea</i> L., 1753
125006	Angiospermes	Caryophyllales	Caryophyllaceae	<i>Stellaria holostea</i> L., 1753
119418	Angiospermes	Caryophyllales	Polygonaceae	<i>Rumex acetosa</i> L., 1753
119473	Angiospermes	Caryophyllales	Polygonaceae	<i>Rumex crispus</i> L., 1753
609982	Angiospermes	Celastrales	Celastraceae	<i>Euonymus europaeus</i> L., 1753
92501	Angiospermes	Cornales	Cornaceae	<i>Cornus sanguinea</i> L., 1753
611652	Angiospermes	Dioscoreales	Dioscoreaceae	<i>Dioscorea communis</i> (L.) Caddick & Wilkin, 2002
120717	Angiospermes	Dipsacales	Adoxaceae	<i>Sambucus nigra</i> L., 1753
95149	Angiospermes	Dipsacales	Caprifoliaceae	<i>Dipsacus fullonum</i> L., 1753
106581	Angiospermes	Dipsacales	Caprifoliaceae	<i>Lonicera periclymenum</i> L., 1753
106595	Angiospermes	Dipsacales	Caprifoliaceae	<i>Lonicera xylosteum</i> L., 1753
125295	Angiospermes	Dipsacales	Caprifoliaceae	<i>Succisa pratensis</i> Moench, 1794
87501	Angiospermes	Ericales	Ericaceae	<i>Calluna vulgaris</i> (L.) Hull, 1808
96667	Angiospermes	Ericales	Ericaceae	<i>Erica cinerea</i> L., 1753
96691	Angiospermes	Ericales	Ericaceae	<i>Erica scoparia</i> L., 1753
96695	Angiospermes	Ericales	Ericaceae	<i>Erica tetralix</i> L., 1753
103027	Angiospermes	Ericales	Primulaceae	<i>Hottonia palustris</i> L., 1753
610909	Angiospermes	Ericales	Primulaceae	<i>Lysimachia arvensis</i> (L.) U.Manns & Anderb., 2009
612638	Angiospermes	Ericales	Primulaceae	<i>Lysimachia arvensis</i> subsp. <i>arvensis</i> (L.) U.Manns & Anderb., 2009
107090	Angiospermes	Ericales	Primulaceae	<i>Lysimachia vulgaris</i> L., 1753
115865	Angiospermes	Ericales	Primulaceae	<i>Primula elatior</i> (L.) Hill, 1765
94164	Angiospermes	Fabales	Fabaceae	<i>Cytisus scoparius</i> (L.) Link, 1822
97128	Angiospermes	Fabales	Fabaceae	<i>Ervum tetraspermum</i> L., 1753
99721	Angiospermes	Fabales	Fabaceae	<i>Genista anglica</i> L., 1753
99828	Angiospermes	Fabales	Fabaceae	<i>Genista tinctoria</i> L., 1753
105214	Angiospermes	Fabales	Fabaceae	<i>Lathyrus linifolius</i> (Reichard) BÅrßler, 1971
105247	Angiospermes	Fabales	Fabaceae	<i>Lathyrus pratensis</i> L., 1753
106653	Angiospermes	Fabales	Fabaceae	<i>Lotus corniculatus</i> L., 1753
106698	Angiospermes	Fabales	Fabaceae	<i>Lotus pedunculatus</i> Cav., 1793
107649	Angiospermes	Fabales	Fabaceae	<i>Medicago lupulina</i> L., 1753

cdNom	Groupe	Ordre	Famille	Nom latin
117860	Angiospermes	Fabales	Fabaceae	<i>Robinia pseudoacacia</i> L., 1753
127439	Angiospermes	Fabales	Fabaceae	<i>Trifolium pratense</i> L., 1753
127454	Angiospermes	Fabales	Fabaceae	<i>Trifolium repens</i> L., 1753
128114	Angiospermes	Fabales	Fabaceae	<i>Ulex europaeus</i> L., 1753
128123	Angiospermes	Fabales	Fabaceae	<i>Ulex minor</i> Roth, 1797
129147	Angiospermes	Fabales	Fabaceae	<i>Vicia cracca</i> L., 1753
129298	Angiospermes	Fabales	Fabaceae	<i>Vicia sativa</i> L., 1753
114589	Angiospermes	Fabales	Polygalaceae	<i>Polygala serpyllifolia</i> Hose, 1797
114595	Angiospermes	Fabales	Polygalaceae	<i>Polygala vulgaris</i> L., 1753
85903	Angiospermes	Fagales	Betulaceae	<i>Betula pendula</i> Roth, 1788
89200	Angiospermes	Fagales	Betulaceae	<i>Carpinus betulus</i> L., 1753
92606	Angiospermes	Fagales	Betulaceae	<i>Corylus avellana</i> L., 1753
89304	Angiospermes	Fagales	Fagaceae	<i>Castanea sativa</i> Mill., 1768
116744	Angiospermes	Fagales	Fagaceae	<i>Quercus petraea</i> Liebl., 1784
139584	Angiospermes	Fagales	Fagaceae	<i>Quercus petraea</i> subsp. <i>petraea</i> Liebl., 1784
116751	Angiospermes	Fagales	Fagaceae	<i>Quercus pubescens</i> Willd., 1805
116759	Angiospermes	Fagales	Fagaceae	<i>Quercus robur</i> L., 1753
129470	Angiospermes	Gentianales	Apocynaceae	<i>Vinca minor</i> L., 1753
99373	Angiospermes	Gentianales	Rubiaceae	<i>Galium aparine</i> L., 1753
99473	Angiospermes	Gentianales	Rubiaceae	<i>Galium mollugo</i> L., 1753
99494	Angiospermes	Gentianales	Rubiaceae	<i>Galium palustre</i> L., 1753
99582	Angiospermes	Gentianales	Rubiaceae	<i>Galium verum</i> L., 1753
118916	Angiospermes	Gentianales	Rubiaceae	<i>Rubia peregrina</i> L., 1753
123164	Angiospermes	Gentianales	Rubiaceae	<i>Sherardia arvensis</i> L., 1753
100052	Angiospermes	Geraniales	Geraniaceae	<i>Geranium dissectum</i> L., 1755
100142	Angiospermes	Geraniales	Geraniaceae	<i>Geranium robertianum</i> L., 1753
80990	Angiospermes	Lamiales	Lamiaceae	<i>Ajuga reptans</i> L., 1753
85852	Angiospermes	Lamiales	Lamiaceae	<i>Betonica officinalis</i> L., 1753
104903	Angiospermes	Lamiales	Lamiaceae	<i>Lamium purpureum</i> L., 1753
107038	Angiospermes	Lamiales	Lamiaceae	<i>Lycopus europaeus</i> L., 1753
108003	Angiospermes	Lamiales	Lamiaceae	<i>Melittis melissophyllum</i> L., 1753
108138	Angiospermes	Lamiales	Lamiaceae	<i>Mentha pulegium</i> L., 1753
116012	Angiospermes	Lamiales	Lamiaceae	<i>Prunella vulgaris</i> L., 1753
122073	Angiospermes	Lamiales	Lamiaceae	<i>Scutellaria minor</i> Huds., 1762
126035	Angiospermes	Lamiales	Lamiaceae	<i>Teucrium scorodonia</i> L., 1753
98921	Angiospermes	Lamiales	Oleaceae	<i>Fraxinus excelsior</i> L., 1753
105966	Angiospermes	Lamiales	Oleaceae	<i>Ligustrum vulgare</i> L., 1753
107795	Angiospermes	Lamiales	Orobanchaceae	<i>Melampyrum pratense</i> L., 1753
112601	Angiospermes	Lamiales	Orobanchaceae	<i>Pedicularis sylvatica</i> L., 1753
87466	Angiospermes	Lamiales	Plantaginaceae	<i>Callitriche brutia</i> Petagna, 1787
87484	Angiospermes	Lamiales	Plantaginaceae	<i>Callitriche stagnalis</i> Scop., 1772
113842	Angiospermes	Lamiales	Plantaginaceae	<i>Plantago coronopus</i> L., 1753
113893	Angiospermes	Lamiales	Plantaginaceae	<i>Plantago lanceolata</i> L., 1753
113904	Angiospermes	Lamiales	Plantaginaceae	<i>Plantago major</i> L., 1753
138901	Angiospermes	Lamiales	Plantaginaceae	<i>Plantago major</i> subsp. <i>major</i> L., 1753
128801	Angiospermes	Lamiales	Plantaginaceae	<i>Veronica arvensis</i> L., 1753
128938	Angiospermes	Lamiales	Plantaginaceae	<i>Veronica officinalis</i> L., 1753
128956	Angiospermes	Lamiales	Plantaginaceae	<i>Veronica persica</i> Poir., 1808
129003	Angiospermes	Lamiales	Plantaginaceae	<i>Veronica serpyllifolia</i> L., 1753
86869	Angiospermes	Lamiales	Scrophulariaceae	<i>Buddleja davidii</i> Franch., 1887
128754	Angiospermes	Lamiales	Verbenaceae	<i>Verbena officinalis</i> L., 1753
97502	Angiospermes	Malpighiales	Euphorbiaceae	<i>Euphorbia dulcis</i> L., 1753
134362	Angiospermes	Malpighiales	Euphorbiaceae	<i>Euphorbia dulcis</i> subsp. <i>incompta</i> (Ces.) Nyman, 1890
97544	Angiospermes	Malpighiales	Euphorbiaceae	<i>Euphorbia hyberna</i> L., 1753
97609	Angiospermes	Malpighiales	Euphorbiaceae	<i>Euphorbia peplus</i> L., 1753
103288	Angiospermes	Malpighiales	Hypericaceae	<i>Hypericum humifusum</i> L., 1753

cdNom	Groupe	Ordre	Famille	Nom latin
103316	Angiospermes	Malpighiales	Hypericaceae	<i>Hypericum perforatum</i> L., 1753
103320	Angiospermes	Malpighiales	Hypericaceae	<i>Hypericum pulchrum</i> L., 1753
106288	Angiospermes	Malpighiales	Linaceae	<i>Linum catharticum</i> L., 1753
115110	Angiospermes	Malpighiales	Salicaceae	<i>Populus alba</i> L., 1753
115156	Angiospermes	Malpighiales	Salicaceae	<i>Populus tremula</i> L., 1753
119948	Angiospermes	Malpighiales	Salicaceae	<i>Salix atrocinerea</i> Brot., 1804
119977	Angiospermes	Malpighiales	Salicaceae	<i>Salix caprea</i> L., 1753
119991	Angiospermes	Malpighiales	Salicaceae	<i>Salix cinerea</i> L., 1753
120260	Angiospermes	Malpighiales	Salicaceae	<i>Salix viminalis</i> L., 1753
129506	Angiospermes	Malpighiales	Violaceae	<i>Viola arvensis</i> Murray, 1770
129529	Angiospermes	Malpighiales	Violaceae	<i>Viola canina</i> L., 1753
129602	Angiospermes	Malpighiales	Violaceae	<i>Viola lactea</i> Sm., 1798
129666	Angiospermes	Malpighiales	Violaceae	<i>Viola reichenbachiana</i> Jord. ex Boreau, 1857
142374	Angiospermes	Malpighiales	Violaceae	<i>Viola riviniana</i> f. <i>riviniana</i>
129669	Angiospermes	Malpighiales	Violaceae	<i>Viola riviniana</i> Rchb., 1823
126650	Angiospermes	Malvales	Malvaceae	<i>Tilia platyphyllos</i> Scop., 1771
107115	Angiospermes	Myrtales	Lythraceae	<i>Lythrum portula</i> (L.) D.A.Webb, 1967
107117	Angiospermes	Myrtales	Lythraceae	<i>Lythrum salicaria</i> L., 1753
91258	Angiospermes	Myrtales	Onagraceae	<i>Circaea lutetiana</i> L., 1753
96180	Angiospermes	Myrtales	Onagraceae	<i>Epilobium hirsutum</i> L., 1753
111881	Angiospermes	Oxalidales	Oxalidaceae	<i>Oxalis dillenii</i> Jacq., 1794
88318	Angiospermes	Poales	Cyperaceae	<i>Carex acutiformis</i> Ehrh., 1789
88415	Angiospermes	Poales	Cyperaceae	<i>Carex caryophyllea</i> Latour., 1785
88463	Angiospermes	Poales	Cyperaceae	<i>Carex demissa</i> Vahl ex Hartm., 1808
88510	Angiospermes	Poales	Cyperaceae	<i>Carex flacca</i> Schreb., 1771
132707	Angiospermes	Poales	Cyperaceae	<i>Carex flacca</i> subsp. <i>flacca</i> Schreb., 1771
88569	Angiospermes	Poales	Cyperaceae	<i>Carex hirta</i> L., 1753
88614	Angiospermes	Poales	Cyperaceae	<i>Carex lasiocarpa</i> Ehrh., 1784
88622	Angiospermes	Poales	Cyperaceae	<i>Carex leersii</i> F.W.Schultz, 1870
88626	Angiospermes	Poales	Cyperaceae	<i>Carex leporina</i> L., 1753
88741	Angiospermes	Poales	Cyperaceae	<i>Carex otrubae</i> Podp., 1922
88747	Angiospermes	Poales	Cyperaceae	<i>Carex pallescens</i> L., 1753
88752	Angiospermes	Poales	Cyperaceae	<i>Carex panicea</i> L., 1753
88775	Angiospermes	Poales	Cyperaceae	<i>Carex pilulifera</i> L., 1753
88802	Angiospermes	Poales	Cyperaceae	<i>Carex pulicaris</i> L., 1753
88885	Angiospermes	Poales	Cyperaceae	<i>Carex spicata</i> Huds., 1762
88916	Angiospermes	Poales	Cyperaceae	<i>Carex tomentosa</i> L., 1767
88942	Angiospermes	Poales	Cyperaceae	<i>Carex vesicaria</i> L., 1753
95922	Angiospermes	Poales	Cyperaceae	<i>Eleocharis palustris</i> (L.) Roem. & Schult., 1817
103862	Angiospermes	Poales	Cyperaceae	<i>Isolepis fluitans</i> (L.) R.Br., 1810
104101	Angiospermes	Poales	Juncaceae	<i>Juncus acutiflorus</i> Ehrh. ex Hoffm., 1791
104126	Angiospermes	Poales	Juncaceae	<i>Juncus articulatus</i> L., 1753
104144	Angiospermes	Poales	Juncaceae	<i>Juncus bufonius</i> L., 1753
147897	Angiospermes	Poales	Juncaceae	<i>Juncus bufonius</i> var. <i>bufonius</i> L., 1753
104145	Angiospermes	Poales	Juncaceae	<i>Juncus bulbosus</i> L., 1753
104160	Angiospermes	Poales	Juncaceae	<i>Juncus conglomeratus</i> L., 1753
147907	Angiospermes	Poales	Juncaceae	<i>Juncus conglomeratus</i> var. <i>conglomeratus</i> L., 1753
104173	Angiospermes	Poales	Juncaceae	<i>Juncus effusus</i> L., 1753
104214	Angiospermes	Poales	Juncaceae	<i>Juncus inflexus</i> L., 1753
104353	Angiospermes	Poales	Juncaceae	<i>Juncus tenuis</i> Willd., 1799
106842	Angiospermes	Poales	Juncaceae	<i>Luzula multiflora</i> (Ehrh.) Lej., 1811
106863	Angiospermes	Poales	Juncaceae	<i>Luzula sylvatica</i> (Huds.) Gaudin, 1811
80590	Angiospermes	Poales	Poaceae	<i>Agrostis canina</i> L., 1753
80759	Angiospermes	Poales	Poaceae	<i>Agrostis stolonifera</i> L., 1753
81637	Angiospermes	Poales	Poaceae	<i>Alopecurus geniculatus</i> L., 1753

cdNom	Groupe	Ordre	Famille	Nom latin
81656	Angiospermes	Poales	Poaceae	<i>Alopecurus pratensis</i> L., 1753
82922	Angiospermes	Poales	Poaceae	<i>Anthoxanthum odoratum</i> L., 1753
83912	Angiospermes	Poales	Poaceae	<i>Arrhenatherum elatius</i> (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819
85357	Angiospermes	Poales	Poaceae	<i>Avena sativa</i> L., 1753
85418	Angiospermes	Poales	Poaceae	<i>Avenella flexuosa</i> (L.) Drejer, 1838
86289	Angiospermes	Poales	Poaceae	<i>Brachypodium pinnatum</i> (L.) P.Beauv., 1812
86301	Angiospermes	Poales	Poaceae	<i>Brachypodium rupestre</i> (Host) Roem. & Schult., 1817
86305	Angiospermes	Poales	Poaceae	<i>Brachypodium sylvaticum</i> (Huds.) P.Beauv., 1812
86490	Angiospermes	Poales	Poaceae	<i>Briza media</i> L., 1753
86634	Angiospermes	Poales	Poaceae	<i>Bromus hordeaceus</i> L., 1753
89338	Angiospermes	Poales	Poaceae	<i>Catapodium rigidum</i> (L.) C.E.Hubb., 1953
93860	Angiospermes	Poales	Poaceae	<i>Cynosurus cristatus</i> L., 1753
94207	Angiospermes	Poales	Poaceae	<i>Dactylis glomerata</i> L., 1753
94402	Angiospermes	Poales	Poaceae	<i>Danthonia decumbens</i> (L.) DC., 1805
133721	Angiospermes	Poales	Poaceae	<i>Danthonia decumbens</i> subsp. <i>decumbens</i> (L.) DC., 1805
96583	Angiospermes	Poales	Poaceae	<i>Eragrostis capillaris</i> (L.) Nees, 1829
98228	Angiospermes	Poales	Poaceae	<i>Festuca filiformis</i> Pourr., 1788
98512	Angiospermes	Poales	Poaceae	<i>Festuca rubra</i> L., 1753
100387	Angiospermes	Poales	Poaceae	<i>Glyceria fluitans</i> (L.) R.Br., 1810
102900	Angiospermes	Poales	Poaceae	<i>Holcus lanatus</i> L., 1753
106499	Angiospermes	Poales	Poaceae	<i>Lolium perenne</i> L., 1753
108718	Angiospermes	Poales	Poaceae	<i>Molinia caerulea</i> (L.) Moench, 1794
114114	Angiospermes	Poales	Poaceae	<i>Poa annua</i> L., 1753
114297	Angiospermes	Poales	Poaceae	<i>Poa nemoralis</i> L., 1753
114416	Angiospermes	Poales	Poaceae	<i>Poa trivialis</i> L., 1753
717533	Angiospermes	Poales	Poaceae	<i>Schedonorus arundinaceus</i> (Schreb.) Dumort., 1824
121479	Angiospermes	Poales	Poaceae	<i>Schedonorus pratensis</i> (Huds.) P.Beauv., 1812
129997	Angiospermes	Poales	Poaceae	<i>Vulpia bromoides</i> (L.) Gray, 1821
128077	Angiospermes	Poales	Typhaceae	<i>Typha latifolia</i> L., 1753
82637	Angiospermes	Ranunculales	Ranunculaceae	<i>Anemone nemorosa</i> L., 1753
83267	Angiospermes	Ranunculales	Ranunculaceae	<i>Aquilegia vulgaris</i> L., 1753
116903	Angiospermes	Ranunculales	Ranunculaceae	<i>Ranunculus acris</i> L., 1753
116952	Angiospermes	Ranunculales	Ranunculaceae	<i>Ranunculus bulbosus</i> L., 1753
117025	Angiospermes	Ranunculales	Ranunculaceae	<i>Ranunculus flammula</i> L., 1753
117201	Angiospermes	Ranunculales	Ranunculaceae	<i>Ranunculus repens</i> L., 1753
117258	Angiospermes	Ranunculales	Ranunculaceae	<i>Ranunculus tripartitus</i> DC., 1807
98887	Angiospermes	Rosales	Rhamnaceae	<i>Frangula alnus</i> Mill., 1768
117530	Angiospermes	Rosales	Rhamnaceae	<i>Rhamnus cathartica</i> L., 1753
80410	Angiospermes	Rosales	Rosaceae	<i>Agrimonia eupatoria</i> L., 1753
92876	Angiospermes	Rosales	Rosaceae	<i>Crataegus monogyna</i> Jacq., 1775
98718	Angiospermes	Rosales	Rosaceae	<i>Filipendula vulgaris</i> Moench, 1794
98865	Angiospermes	Rosales	Rosaceae	<i>Fragaria vesca</i> L., 1753
100225	Angiospermes	Rosales	Rosaceae	<i>Geum urbanum</i> L., 1753
115470	Angiospermes	Rosales	Rosaceae	<i>Potentilla erecta</i> (L.) Räusch., 1797
115624	Angiospermes	Rosales	Rosaceae	<i>Potentilla reptans</i> L., 1753
116043	Angiospermes	Rosales	Rosaceae	<i>Prunus avium</i> (L.) L., 1755
116142	Angiospermes	Rosales	Rosaceae	<i>Prunus spinosa</i> L., 1753
139545	Angiospermes	Rosales	Rosaceae	<i>Pyrus communis</i> subsp. <i>pyraster</i> (L.) Ehrh., 1780
118016	Angiospermes	Rosales	Rosaceae	<i>Rosa arvensis</i> Huds., 1762
119097	Angiospermes	Rosales	Rosaceae	<i>Rubus fruticosus</i> L., 1753
119373	Angiospermes	Rosales	Rosaceae	<i>Rubus ulmifolius</i> Schott, 1818

cdNom	Groupe	Ordre	Famille	Nom latin
124319	Angiospermes	Rosales	Rosaceae	<i>Sorbus domestica</i> L., 1753
124346	Angiospermes	Rosales	Rosaceae	<i>Sorbus torminalis</i> (L.) Crantz, 1763
128175	Angiospermes	Rosales	Ulmaceae	<i>Ulmus minor</i> Mill., 1768
112410	Angiospermes	Rosales	Urticaceae	<i>Parietaria judaica</i> L., 1756
128268	Angiospermes	Rosales	Urticaceae	<i>Urtica dioica</i> L., 1753
79734	Angiospermes	Sapindales	Sapindaceae	<i>Acer campestre</i> L., 1753
79766	Angiospermes	Sapindales	Sapindaceae	<i>Acer negundo</i> L., 1753
79783	Angiospermes	Sapindales	Sapindaceae	<i>Acer pseudoplatanus</i> L., 1753
92353	Angiospermes	Solanales	Convolvulaceae	<i>Convolvulus sepium</i> L., 1753
233169	Arachnides	Araneae	Agelenidae	<i>Agelena labyrinthica</i> (Clerck, 1758)
1679	Arachnides	Araneae	Philodromidae	<i>Philodromus margaritatus</i> (Clerck, 1758)
1884	Arachnides	Araneae	Pisauridae	<i>Dolomedes fimbriatus</i> (Clerck, 1758)
1882	Arachnides	Araneae	Pisauridae	<i>Pisaura mirabilis</i> (Clerck, 1758)
1709	Arachnides	Araneae	Sparassidae	<i>Micrommata virescens</i> (Clerck, 1758)
1610	Arachnides	Araneae	Thomisidae	<i>Misumena vatia</i> (Clerck, 1758)
457397	Arachnides	Araneae	Thomisidae	<i>Xysticus ulmi</i> (Hahn, 1831)
39128	Autres	Amanitales	Amanitaceae	<i>Amanita rubescens</i> (Pers. : Fr.) Pers.
46242	Autres	Helotiales	Helotiaceae	<i>Chlorociboria aeruginosa</i> (Oeder ex Fr.) Seaver
48136	Autres	Hysteriales	Hysteriaceae	<i>Hysterium pulicare</i> Pers., non (Fr.)
50970	Autres	Liceales	Reticulariaceae	<i>Lycogala epidendrum</i> (L.) Fr., 1829
72192	Autres	Nostocales	Nostocaceae	<i>Nostoc commune</i> Vaucher ex Bornet & Flahault, 1888
44622	Autres	Polyporales	Stereaceae	<i>Stereum hirsutum</i> (Willdenow : Fr.) S.F. Gray
660723	Autres	–	Arthopyreniaceae	<i>Arthopyrenia cinereopruinosa</i> var. <i>cinereopruinosa</i> (Schaer.) A. Massal.
162667	Crustacés	Decapoda	Astacidae	<i>Pacifastacus leniusculus</i> (Dana, 1852)
110313	Fougères	Ophioglossales	Ophioglossaceae	<i>Ophioglossum vulgatum</i> L., 1753
116265	Fougères	Polypodiales	Dennstaedtiaceae	<i>Pteridium aquilinum</i> (L.) Kuhn, 1879
95558	Fougères	Polypodiales	Dryopteridaceae	<i>Dryopteris carthusiana</i> (Vill.) H.P.Fuchs, 1959
64036	Gastéropodes	[unassigned] Pulmonata	Ellobiidae	<i>Carychium tridentatum</i> (Risso, 1826)
64043	Gastéropodes	Hygrophila	Lymnaeidae	<i>Galba truncatula</i> (O.F. Müller, 1774)
200238	Gastéropodes	Hygrophila	Lymnaeidae	<i>Omphiscola glabra glabra</i> (O.F. Müller, 1774)
61758	Gastéropodes	Hygrophila	Physidae	<i>Physella acuta</i> (Draparnaud, 1805)
163207	Gastéropodes	Stylommatophora	Agriolimacidae	<i>Deroceras agreste</i> (Linnaeus, 1758)
64206	Gastéropodes	Stylommatophora	Agriolimacidae	<i>Deroceras reticulatum</i> (O.F. Müller, 1774)
64180	Gastéropodes	Stylommatophora	Arionidae	<i>Arion fasciatus</i> (Nilsson, 1823)
64181	Gastéropodes	Stylommatophora	Arionidae	<i>Arion hortensis</i> A. Férussac, 1819
64183	Gastéropodes	Stylommatophora	Arionidae	<i>Arion lusitanicus</i> J. Mabile, 1868
64185	Gastéropodes	Stylommatophora	Arionidae	<i>Arion rufus</i> (Linnaeus, 1758)
64187	Gastéropodes	Stylommatophora	Arionidae	<i>Arion subfuscus</i> (Draparnaud, 1805)
163068	Gastéropodes	Stylommatophora	Clausiliidae	<i>Clausilia bidentata bidentata</i> (Strøm, 1765)
64173	Gastéropodes	Stylommatophora	Discidae	<i>Discus rotundatus</i> (O.F. Müller, 1774)
163098	Gastéropodes	Stylommatophora	Discidae	<i>Discus rotundatus rotundatus</i> (O.F. Müller, 1774)
163108	Gastéropodes	Stylommatophora	Euconulidae	<i>Euconulus fulvus</i> (O.F. Müller, 1774)
64201	Gastéropodes	Stylommatophora	Gastrododontidae	<i>Zonitoides nitidus</i> (O.F. Müller, 1774)
64248	Gastéropodes	Stylommatophora	Helicidae	<i>Cepaea nemoralis</i> (Linnaeus, 1758)
163387	Gastéropodes	Stylommatophora	Helicidae	<i>Cepaea nemoralis nemoralis</i> (Linnaeus, 1758)
199863	Gastéropodes	Stylommatophora	Helicidae	<i>Cornu aspersum</i> (O.F. Müller, 1774)
163256	Gastéropodes	Stylommatophora	Hygromiidae	<i>Monacha cartusiana</i> (O.F. Müller, 1774)
64135	Gastéropodes	Stylommatophora	Lauriidae	<i>Lauria cylindracea</i> (da Costa, 1778)
64208	Gastéropodes	Stylommatophora	Limacidae	<i>Limax cinereoniger</i> Wolf, 1803
64213	Gastéropodes	Stylommatophora	Limacidae	<i>Limax maximus</i> Linnaeus, 1758
56503	Gastéropodes	Stylommatophora	Oxychilidae	<i>Aegopinella pura</i> (Alder, 1830)

cdNom	Groupe	Ordre	Famille	Nom latin
64195	Gastéropodes	Stylommatophora	Oxychilidae	<i>Oxychilus draparnaudi</i> (Beck, 1837)
163104	Gastéropodes	Stylommatophora	Pristilomatidae	<i>Vitrea contracta</i> (Westerlund, 1871)
163103	Gastéropodes	Stylommatophora	Pristilomatidae	<i>Vitrea crystallina</i> (O.F. Müller, 1774)
163101	Gastéropodes	Stylommatophora	Pristilomatidae	<i>Vitrea subrimata</i> (Reinhardt, 1871)
163094	Gastéropodes	Stylommatophora	Punctidae	<i>Paralaoma servilis</i> (Shuttleworth, 1852)
163093	Gastéropodes	Stylommatophora	Punctidae	<i>Punctum pygmaeum</i> (Draparnaud, 1801)
64137	Gastéropodes	Stylommatophora	Pupillidae	<i>Pupilla muscorum</i> (Linnaeus, 1758)
162935	Gastéropodes	Stylommatophora	Succineidae	<i>Oxyloma elegans elegans</i> (Risso, 1826)
162964	Gastéropodes	Stylommatophora	Valloniidae	<i>Acanthinula aculeata</i> (O.F. Müller, 1774)
64144	Gastéropodes	Stylommatophora	Valloniidae	<i>Vallonia costata</i> (O.F. Müller, 1774)
162959	Gastéropodes	Stylommatophora	Valloniidae	<i>Vallonia excentrica</i> Sterki, 1893
64145	Gastéropodes	Stylommatophora	Valloniidae	<i>Vallonia pulchella</i> (O.F. Müller, 1774)
163013	Gastéropodes	Stylommatophora	Vertiginidae	<i>Truncatellina callicratis</i> (Scacchi, 1833)
163019	Gastéropodes	Stylommatophora	Vertiginidae	<i>Vertigo pygmaea</i> (Draparnaud, 1801)
113689	Gymnospermes	Pinales	Pinaceae	<i>Pinus pinaster</i> Aiton, 1789
113703	Gymnospermes	Pinales	Pinaceae	<i>Pinus sylvestris</i> L., 1753
6628	Hépatiques et Anthocérotes	Jungermanniales	Calypogeiaceae	<i>Calypogeia arguta</i> Nees & Mont.
6637	Hépatiques et Anthocérotes	Jungermanniales	Calypogeiaceae	<i>Calypogeia muelleriana</i> (Schiffn.) Müll.Frib.
6573	Hépatiques et Anthocérotes	Jungermanniales	Cephaloziaceae	<i>Cephalozia bicuspidata</i> (L.) Dumort.
6596	Hépatiques et Anthocérotes	Jungermanniales	Cephaloziaceae	<i>Nowellia curvifolia</i> (Dicks.) Mitt.
6495	Hépatiques et Anthocérotes	Jungermanniales	Lophocoleaceae	<i>Lophocolea heterophylla</i> (Schrad.) Dumort.
6505	Hépatiques et Anthocérotes	Jungermanniales	Scapaniaceae	<i>Diplophyllum albicans</i> (L.) Dumort.
6529	Hépatiques et Anthocérotes	Jungermanniales	Scapaniaceae	<i>Scapania nemorea</i> (L.) Grolle
6246	Hépatiques et Anthocérotes	Metzgeriales	Metzgeriaceae	<i>Metzgeria furcata</i> (L.) Dumort.
6677	Hépatiques et Anthocérotes	Porellales	Frullaniaceae	<i>Frullania dilatata</i> (L.) Dumort.
6683	Hépatiques et Anthocérotes	Porellales	Frullaniaceae	<i>Frullania tamarisci</i> (L.) Dumort.
6713	Hépatiques et Anthocérotes	Porellales	Lejeuneaceae	<i>Microlejeunea ulicina</i> (Taylor) A.Evans
6657	Hépatiques et Anthocérotes	Porellales	Radulaceae	<i>Radula complanata</i> (L.) Dumort.
794855	Insectes	Coleoptera	Attelabidae	<i>Neocoenorrhinus minutus</i> (Herbst, 1797)
17081	Insectes	Coleoptera	Brentidae	<i>Apion frumentarium</i> (Linnaeus, 1758)
11368	Insectes	Coleoptera	Buprestidae	<i>Agrilus laticornis</i> (Illiger, 1803)
222266	Insectes	Coleoptera	Cantharidae	<i>Cantharis cryptica</i> Ashe, 1947
11568	Insectes	Coleoptera	Cantharidae	<i>Cantharis fusca</i> Linnaeus, 1758
11571	Insectes	Coleoptera	Cantharidae	<i>Cantharis nigricans</i> (O.F. Müller, 1776)
11575	Insectes	Coleoptera	Cantharidae	<i>Cantharis pellucida</i> Fabricius, 1792
11682	Insectes	Coleoptera	Cantharidae	<i>Rhagonycha lignosa</i> (O.F. Müller, 1764)
222251	Insectes	Coleoptera	Cantharidae	<i>Rhagonycha lutea</i> (O.F. Müller, 1764)
11684	Insectes	Coleoptera	Cantharidae	<i>Rhagonycha nigriceps</i> (Waltl, 1838)
222256	Insectes	Coleoptera	Cantharidae	<i>Rhagonycha nigriventris</i> Motschulsky, 1860
222607	Insectes	Coleoptera	Carabidae	<i>Abax parallelepipedus</i> (Piller & Mitterpacher, 1783)
8428	Insectes	Coleoptera	Carabidae	<i>Carabus problematicus</i> Herbst, 1786
9287	Insectes	Coleoptera	Carabidae	<i>Diachromus germanus</i> (Linnaeus, 1758)
9237	Insectes	Coleoptera	Carabidae	<i>Drypta dentata</i> (P. Rossi, 1790)
8503	Insectes	Coleoptera	Carabidae	<i>Leistus spinibarbis</i> (Fabricius, 1775)
8506	Insectes	Coleoptera	Carabidae	<i>Nebria brevicollis</i> (Fabricius, 1792)
222329	Insectes	Coleoptera	Carabidae	<i>Paradromius linearis</i> (Olivier, 1795)

cdNom	Groupe	Ordre	Famille	Nom latin
8712	Insectes	Coleoptera	Carabidae	<i>Tachyta nana</i> (Gyllenhal, 1810)
11759	Insectes	Coleoptera	Cerambycidae	<i>Agapanthia asphodeli</i> (Latreille, 1804)
12236	Insectes	Coleoptera	Cerambycidae	<i>Alosterna tabacicolor</i> (De Geer, 1775)
12280	Insectes	Coleoptera	Cerambycidae	<i>Anastrangalia sanguinolenta</i> (Linnaeus, 1760)
12239	Insectes	Coleoptera	Cerambycidae	<i>Anoplodera sexguttata</i> (Fabricius, 1775)
11761	Insectes	Coleoptera	Cerambycidae	<i>Calamobius filum</i> (Rossi, 1790)
12338	Insectes	Coleoptera	Cerambycidae	<i>Cerambyx scopolii</i> Fuessly, 1775
12232	Insectes	Coleoptera	Cerambycidae	<i>Grammoptera ruficornis</i> (Fabricius, 1781)
459324	Insectes	Coleoptera	Cerambycidae	<i>Leiopus linnei</i> Wallin, Nylander & Kvamme, 2009
223094	Insectes	Coleoptera	Cerambycidae	<i>Mesosa nebulosa</i> (Fabricius, 1781)
12261	Insectes	Coleoptera	Cerambycidae	<i>Pachytodes cerambyciformis</i> (Schrank, 1781)
12495	Insectes	Coleoptera	Cerambycidae	<i>Phytoecia cylindrica</i> (Linnaeus, 1758)
223113	Insectes	Coleoptera	Cerambycidae	<i>Poecilium rufipes</i> (Fabricius, 1777)
12200	Insectes	Coleoptera	Cerambycidae	<i>Prionus coriarius</i> (Linnaeus, 1758)
12206	Insectes	Coleoptera	Cerambycidae	<i>Rhagium inquisitor</i> (Linnaeus, 1758)
12208	Insectes	Coleoptera	Cerambycidae	<i>Rhagium sycophanta</i> (Schrank, 1781)
11096	Insectes	Coleoptera	Cerylonidae	<i>Cerylon histeroides</i> (Fabricius, 1792)
795245	Insectes	Coleoptera	Chrysomelidae	<i>Chrysomela tremula</i> Fabricius, 1787
241429	Insectes	Coleoptera	Chrysomelidae	<i>Phratora vulgatissima</i> (Linnaeus, 1758)
306063	Insectes	Coleoptera	Cleridae	<i>Clerus mutillarius</i> Fabricius, 1775
234678	Insectes	Coleoptera	Cleridae	<i>Opilo mollis</i> (Linnaeus, 1758)
11157	Insectes	Coleoptera	Coccinellidae	<i>Adalia decempunctata</i> (Linnaeus, 1758)
11165	Insectes	Coleoptera	Coccinellidae	<i>Coccinella septempunctata</i> Linnaeus, 1758
459325	Insectes	Coleoptera	Coccinellidae	<i>Harmonia axyridis</i> (Pallas, 1773)
11173	Insectes	Coleoptera	Coccinellidae	<i>Harmonia quadripunctata</i> (Pontoppidan, 1763)
239133	Insectes	Coleoptera	Coccinellidae	<i>Psyllobora vigintiduopunctata</i> (Linnaeus, 1758)
239134	Insectes	Coleoptera	Coccinellidae	<i>Tytthaspis sedecimpunctata</i> (Linnaeus, 1761)
794964	Insectes	Coleoptera	Curculionidae	<i>Andrion regensteinense</i> (Herbst, 1797)
15718	Insectes	Coleoptera	Curculionidae	<i>Anthonomus rubi</i> (Herbst, 1795)
15679	Insectes	Coleoptera	Curculionidae	<i>Curculio glandium</i> Marsham, 1802
15675	Insectes	Coleoptera	Curculionidae	<i>Curculio nucum</i> Linnaeus, 1758
16705	Insectes	Coleoptera	Curculionidae	<i>Dorytomus taeniatus</i> (Fabricius, 1781)
14034	Insectes	Coleoptera	Curculionidae	<i>Lixus ochraceus</i> Boheman, 1842
14978	Insectes	Coleoptera	Curculionidae	<i>Nedyus quadrimaculatus</i> (Linnaeus, 1758)
242468	Insectes	Coleoptera	Curculionidae	<i>Orchestes quercus</i> (Linnaeus, 1758)
13495	Insectes	Coleoptera	Curculionidae	<i>Phyllobius pyri</i> (Linnaeus, 1758)
13724	Insectes	Coleoptera	Curculionidae	<i>Polydrusus cervinus</i> (Linnaeus, 1758)
13680	Insectes	Coleoptera	Curculionidae	<i>Polydrusus marginatus</i> Stephens, 1831
13722	Insectes	Coleoptera	Curculionidae	<i>Polydrusus sparsus</i> Gyllenhal, 1834
242623	Insectes	Coleoptera	Curculionidae	<i>Strophosoma melanogrammum</i> (Forster, 1771)
13867	Insectes	Coleoptera	Curculionidae	<i>Strophosoma nebulosum</i> Stephens, 1831
11834	Insectes	Coleoptera	Dasytidae	<i>Dasytes caeruleus</i> (De Geer, 1774)
278770	Insectes	Coleoptera	Dasytidae	<i>Dasytes coerulescens</i> Küster, 1852
11837	Insectes	Coleoptera	Dasytidae	<i>Dasytes plumbeus</i> (O.F. Müller, 1776)
223254	Insectes	Coleoptera	Dasytidae	<i>Psilothrix viridicoerulea</i> (Geoffroy, 1785)
242789	Insectes	Coleoptera	Dryophthoridae	<i>Dryophthorus corticalis</i> (Paykull, 1792)
9439	Insectes	Coleoptera	Dytiscidae	<i>Acilius sulcatus</i> (Linnaeus, 1758)
9524	Insectes	Coleoptera	Dytiscidae	<i>Agabus bipustulatus</i> (Linnaeus, 1767)
223450	Insectes	Coleoptera	Dytiscidae	<i>Colymbetes fuscus</i> (Linnaeus, 1758)
223456	Insectes	Coleoptera	Dytiscidae	<i>Ilybius montanus</i> (Stephens, 1828)
240333	Insectes	Coleoptera	Elateridae	<i>Agriotes acuminatus</i> (Stephens, 1830)
11446	Insectes	Coleoptera	Elateridae	<i>Agriotes pilosellus</i> (Schönherr, 1817)
240340	Insectes	Coleoptera	Elateridae	<i>Agriotes sputator</i> (Linnaeus, 1758)

cdNom	Groupe	Ordre	Famille	Nom latin
240347	Insectes	Coleoptera	Elateridae	<i>Ampedus cinnabarinus</i> (Eschscholtz, 1829)
416791	Insectes	Coleoptera	Elateridae	<i>Ampedus elongatulus</i> (Fabricius, 1787)
240354	Insectes	Coleoptera	Elateridae	<i>Ampedus nigerrimus</i> (Lacordaire in Boisduval & Lacordaire, 1835)
11468	Insectes	Coleoptera	Elateridae	<i>Athous haemorrhoidalis</i> (Fabricius, 1801)
11467	Insectes	Coleoptera	Elateridae	<i>Athous vittatus</i> (Fabricius, 1792)
240423	Insectes	Coleoptera	Elateridae	<i>Cardiophorus ruficollis</i> (Linnaeus, 1758)
11458	Insectes	Coleoptera	Elateridae	<i>Cidnopus pilosus</i> (Leske, 1785)
11519	Insectes	Coleoptera	Elateridae	<i>Denticollis linearis</i> (Linnaeus, 1758)
240471	Insectes	Coleoptera	Elateridae	<i>Nothodes parvulus</i> (Panzer, 1799)
240486	Insectes	Coleoptera	Elateridae	<i>Prosternon tessellatum</i> (Linnaeus, 1758)
10539	Insectes	Coleoptera	Geotrupidae	<i>Anoplotrupes stercorosus</i> (Scriba, 1791)
10552	Insectes	Coleoptera	Geotrupidae	<i>Geotrupes spiniger</i> Marsham, 1802
11033	Insectes	Coleoptera	Helophoridae	<i>Helophorus aquaticus</i> (Linnaeus, 1758)
11545	Insectes	Coleoptera	Lampyridae	<i>Lampyris noctiluca</i> (Linnaeus, 1758)
647027	Insectes	Coleoptera	Lucanidae	<i>Dorcus parallelipipedus</i> (Linnaeus, 1758)
12113	Insectes	Coleoptera	Meloidae	<i>Meloe violaceus</i> Marsham, 1802
224043	Insectes	Coleoptera	Mycetophagidae	<i>Eulagius filicornis</i> (Reitter, 1887)
12176	Insectes	Coleoptera	Oedemeridae	<i>Oedemera nobilis</i> (Scopoli, 1763)
235107	Insectes	Coleoptera	Omalisidae	<i>Omalisus fontisbellaquei</i> Geoffroy, 1785
10813	Insectes	Coleoptera	Scarabaeidae	<i>Copris lunaris</i> (Linnaeus, 1758)
200459	Insectes	Coleoptera	Scarabaeidae	<i>Hoplia philanthus</i> (Fuessly, 1775)
10935	Insectes	Coleoptera	Scarabaeidae	<i>Hoplia praticola</i> Duftschmid, 1805
10879	Insectes	Coleoptera	Scarabaeidae	<i>Melolontha hippocastani</i> Fabricius, 1801
10877	Insectes	Coleoptera	Scarabaeidae	<i>Melolontha melolontha</i> (Linnaeus, 1758)
234591	Insectes	Coleoptera	Silphidae	<i>Dendroxena quadrimaculata</i> (Scopoli, 1771)
10381	Insectes	Coleoptera	Silphidae	<i>Necrodes littoralis</i> (Linnaeus, 1758)
10360	Insectes	Coleoptera	Silphidae	<i>Phosphuga atrata</i> (Linnaeus, 1758)
797171	Insectes	Coleoptera	Silvanidae	<i>Uleiota planatus</i> (Linnaeus, 1761)
12185	Insectes	Coleoptera	Tenebrionidae	<i>Lagria atripes</i> Mulsant & Guillebeau, 1855
244637	Insectes	Coleoptera	Tenebrionidae	<i>Nalassus laevioctostriatus</i> (Goeze, 1777)
53099	Insectes	Hymenoptera	Apidae	<i>Bombus pascuorum</i> (Scopoli, 1763)
231774	Insectes	Hymenoptera	Cimbicidae	<i>Cimbex femoratus</i> (Linnaeus, 1758)
231775	Insectes	Hymenoptera	Cimbicidae	<i>Cimbex luteus</i> (Linnaeus, 1758)
52785	Insectes	Hymenoptera	Formicidae	<i>Camponotus vagus</i> (Scopoli, 1763)
52789	Insectes	Hymenoptera	Formicidae	<i>Formica fusca</i> Linnaeus, 1758
52815	Insectes	Hymenoptera	Formicidae	<i>Lasius brunneus</i> (Latreille, 1798)
219482	Insectes	Hymenoptera	Formicidae	<i>Lasius flavus</i> (Fabricius, 1782)
219490	Insectes	Hymenoptera	Formicidae	<i>Lasius fuliginosus</i> (Latreille, 1798)
52817	Insectes	Hymenoptera	Formicidae	<i>Lasius niger</i> (Linnaeus, 1758)
219493	Insectes	Hymenoptera	Formicidae	<i>Lasius platythorax</i> Seifert, 1992
219366	Insectes	Hymenoptera	Formicidae	<i>Solenopsis fugax</i> (Latreille, 1798)
52587	Insectes	Hymenoptera	Tenthredinidae	<i>Aneugmenus padi</i> (Linnaeus, 1760)
231910	Insectes	Hymenoptera	Tenthredinidae	<i>Macrophya blanda</i> (Fabricius, 1775)
231915	Insectes	Hymenoptera	Tenthredinidae	<i>Macrophya militaris</i> (Klug, 1817)
52580	Insectes	Hymenoptera	Tenthredinidae	<i>Rhogogaster viridis</i> (Linnaeus, 1758)
231931	Insectes	Hymenoptera	Tenthredinidae	<i>Strongylogaster multifasciata</i> (Geoffroy, 1785)
52886	Insectes	Hymenoptera	Vespidae	<i>Vespa crabro</i> Linnaeus, 1758
248304	Insectes	Lepidoptera	Crambidae	<i>Crambus pascuella</i> (Linnaeus, 1758)
779346	Insectes	Lepidoptera	Crambidae	<i>Ostrinia maysalis</i> Leraut, 2012
248400	Insectes	Lepidoptera	Drepanidae	<i>Habrosyne pyritoides</i> (Hufnagel, 1766)
248401	Insectes	Lepidoptera	Drepanidae	<i>Thyatira batis</i> (Linnaeus, 1758)
249055	Insectes	Lepidoptera	Erebidae	<i>Arctia villica</i> (Linnaeus, 1758)
249032	Insectes	Lepidoptera	Erebidae	<i>Calliteara pudibunda</i> (Linnaeus, 1758)
249102	Insectes	Lepidoptera	Erebidae	<i>Eilema sororcula</i> (Hufnagel, 1766)
249033	Insectes	Lepidoptera	Erebidae	<i>Euproctis chrysorrhoea</i> (Linnaeus, 1758)

cdNom	Groupe	Ordre	Famille	Nom latin
784184	Insectes	Lepidoptera	Erebidae	<i>Gynaephora fascalina</i> (Linnaeus, 1758)
249293	Insectes	Lepidoptera	Erebidae	<i>Hypena proboscidalis</i> (Linnaeus, 1758)
249775	Insectes	Lepidoptera	Erebidae	<i>Laspeyria flexula</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)
249049	Insectes	Lepidoptera	Erebidae	<i>Lymantria dispar</i> (Linnaeus, 1758)
249074	Insectes	Lepidoptera	Erebidae	<i>Phragmatobia fuliginosa</i> (Linnaeus, 1758)
784182	Insectes	Lepidoptera	Erebidae	<i>Sphrageidus similis</i> (Fuessly, 1775)
249068	Insectes	Lepidoptera	Erebidae	<i>Spilosoma lubricipeda</i> (Linnaeus, 1758)
248911	Insectes	Lepidoptera	Geometridae	<i>Bupalus piniaria</i> (Linnaeus, 1758)
248918	Insectes	Lepidoptera	Geometridae	<i>Campaea margaritaria</i> (Linnaeus, 1761)
248874	Insectes	Lepidoptera	Geometridae	<i>Cleorodes lichenaria</i> (Hufnagel, 1767)
248867	Insectes	Lepidoptera	Geometridae	<i>Ematurga atomaria</i> (Linnaeus, 1758)
248688	Insectes	Lepidoptera	Geometridae	<i>Hydriomena furcata</i> (Thunberg & Borgström, 1784)
248479	Insectes	Lepidoptera	Geometridae	<i>Idaea degeneraria</i> (Hübner, 1799)
248829	Insectes	Lepidoptera	Geometridae	<i>Ligdia adustata</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)
248938	Insectes	Lepidoptera	Geometridae	<i>Opisthograptis luteolata</i> (Linnaeus, 1758)
721727	Insectes	Lepidoptera	Geometridae	<i>Pennithera firmata</i> (Hübner, 1822)
248935	Insectes	Lepidoptera	Geometridae	<i>Pseudopanthera macularia</i> (Linnaeus, 1758)
248921	Insectes	Lepidoptera	Geometridae	<i>Stegania trimaculata</i> (Villers, 1789)
54540	Insectes	Lepidoptera	Hepialidae	<i>Korscheltellus lupulinus</i> (Linnaeus, 1758)
53315	Insectes	Lepidoptera	Hesperiidae	<i>Carterocephalus palaemon</i> (Pallas, 1771)
53312	Insectes	Lepidoptera	Hesperiidae	<i>Heteropterus morpheus</i> (Pallas, 1771)
248363	Insectes	Lepidoptera	Lasiocampidae	<i>Euthrix potatoria</i> (Linnaeus, 1758)
54773	Insectes	Lepidoptera	Lasiocampidae	<i>Macrothylacia rubi</i> (Linnaeus, 1758)
54744	Insectes	Lepidoptera	Lasiocampidae	<i>Malacosoma neustria</i> (Linnaeus, 1758)
219793	Insectes	Lepidoptera	Lycaenidae	<i>Cupido argiades</i> (Pallas, 1771)
249823	Insectes	Lepidoptera	Noctuidae	<i>Acronicta megacephala</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)
249403	Insectes	Lepidoptera	Noctuidae	<i>Apamea sordens</i> (Hufnagel, 1766)
249151	Insectes	Lepidoptera	Noctuidae	<i>Autographa gamma</i> (Linnaeus, 1758)
249153	Insectes	Lepidoptera	Noctuidae	<i>Autographa jota</i> (Linnaeus, 1758)
249432	Insectes	Lepidoptera	Noctuidae	<i>Charanyca trigrammica</i> (Hufnagel, 1766)
249426	Insectes	Lepidoptera	Noctuidae	<i>Hoplodrina blanda</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)
249557	Insectes	Lepidoptera	Noctuidae	<i>Mythimna albipuncta</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)
249246	Insectes	Lepidoptera	Noctuidae	<i>Noctua pronuba</i> (Linnaeus, 1758)
249291	Insectes	Lepidoptera	Noctuidae	<i>Ochropleura plecta</i> (Linnaeus, 1761)
249338	Insectes	Lepidoptera	Noctuidae	<i>Oligia versicolor</i> (Borkhausen, 1792)
249513	Insectes	Lepidoptera	Noctuidae	<i>Phlogophora meticulosa</i> (Linnaeus, 1758)
249502	Insectes	Lepidoptera	Noctuidae	<i>Trachea atriplicis</i> (Linnaeus, 1758)
249219	Insectes	Lepidoptera	Noctuidae	<i>Xestia c-nigrum</i> (Linnaeus, 1758)
249843	Insectes	Lepidoptera	Nolidae	<i>Earias clorana</i> (Linnaeus, 1761)
54557	Insectes	Lepidoptera	Notodontidae	<i>Cerura erminea</i> (Esper, 1783)
54548	Insectes	Lepidoptera	Notodontidae	<i>Phalera bucephala</i> (Linnaeus, 1758)
54617	Insectes	Lepidoptera	Notodontidae	<i>Pheosia gnoma</i> (Fabricius, 1777)
54625	Insectes	Lepidoptera	Notodontidae	<i>Pterostoma palpina</i> (Clerck, 1759)
54570	Insectes	Lepidoptera	Notodontidae	<i>Stauropus fagi</i> (Linnaeus, 1758)
53623	Insectes	Lepidoptera	Nymphalidae	<i>Coenonympha pamphilus</i> (Linnaeus, 1758)
53817	Insectes	Lepidoptera	Nymphalidae	<i>Melitaea cinxia</i> (Linnaeus, 1758)
54339	Insectes	Lepidoptera	Pieridae	<i>Aporia crataegi</i> (Linnaeus, 1758)
54417	Insectes	Lepidoptera	Pieridae	<i>Gonepteryx rhamni</i> (Linnaeus, 1758)
54854	Insectes	Lepidoptera	Sphingidae	<i>Deilephila elpenor</i> (Linnaeus, 1758)
65839	Insectes	Mantodea	Mantidae	<i>Mantis religiosa</i> (Linnaeus, 1758)
65473	Insectes	Odonata	Aeshnidae	<i>Anax imperator</i> Leach, 1815
65141	Insectes	Odonata	Coenagrionidae	<i>Coenagrion puella</i> (Linnaeus, 1758)

cdNom	Groupe	Ordre	Famille	Nom latin
65109	Insectes	Odonata	Coenagrionidae	<i>Ischnura elegans</i> (Vander Linden, 1820)
65101	Insectes	Odonata	Coenagrionidae	<i>Pyrrhosoma nymphula</i> (Sulzer, 1776)
65227	Insectes	Odonata	Gomphidae	<i>Gomphus pulchellus</i> Selys, 1840
65361	Insectes	Odonata	Libellulidae	<i>Leucorrhinia caudalis</i> (Charpentier, 1840)
65262	Insectes	Odonata	Libellulidae	<i>Libellula depressa</i> Linnaeus, 1758
65271	Insectes	Odonata	Libellulidae	<i>Libellula quadrimaculata</i> Linnaeus, 1758
65278	Insectes	Odonata	Libellulidae	<i>Orthetrum cancellatum</i> (Linnaeus, 1758)
65284	Insectes	Odonata	Libellulidae	<i>Orthetrum coerulescens</i> (Fabricius, 1798)
65182	Insectes	Odonata	Platycnemididae	<i>Platycnemis latipes</i> Rambur, 1842
65910	Insectes	Orthoptera	Gryllidae	<i>Gryllus campestris</i> Linnaeus, 1758
65932	Insectes	Orthoptera	Trigonidiidae	<i>Nemobius sylvestris</i> (Bosc, 1792)
58032	Lichens	Acarosporales	Acarosporaceae	<i>Sarcogyne regularis</i> var. <i>intermedia</i> (Körb.) Golubk.
660375	Lichens	Arthoniales	Arthoniaceae	<i>Arthonia cinnabarina</i> (DC.) Wallr.
58792	Lichens	Candelariales	Candelariaceae	<i>Candelaria concolor</i> (Dicks.) Stein
660504	Lichens	Candelariales	Candelariaceae	<i>Candelariella vitellina</i> (Hoffm.) Müll.Arg.
57781	Lichens	Lecanorales	Cladoniaceae	<i>Cladonia bacilliformis</i> (Nyl.) Glück.
659987	Lichens	Lecanorales	Cladoniaceae	<i>Cladonia diversa</i> Asperges [nom. inval.]
57810	Lichens	Lecanorales	Cladoniaceae	<i>Cladonia fimbriata</i> (L.) Fr., 1831
57683	Lichens	Lecanorales	Cladoniaceae	<i>Cladonia macilenta</i> Hoffm., 1796
57817	Lichens	Lecanorales	Cladoniaceae	<i>Cladonia parasitica</i> (Hoffm.) Hoffm.
58503	Lichens	Lecanorales	Lecanoraceae	<i>Lecanora carpinea</i> (L.) Vain., 1888
58557	Lichens	Lecanorales	Lecanoraceae	<i>Lecanora chlorotera</i> Nyl.
659643	Lichens	Lecanorales	Lecanoraceae	<i>Lecanora horiza</i> (Ach.) Linds.
659604	Lichens	Lecanorales	Lecanoraceae	<i>Lecanora strobilina</i> (Spreng.) Kieff.
58498	Lichens	Lecanorales	Lecanoraceae	<i>Lecanora symmicta</i> (Ach.) Ach.
56856	Lichens	Lecanorales	Lecanoraceae	<i>Lecidella elaeochroma</i> (Ach.) M. Choisy
59053	Lichens	Lecanorales	Parmeliaceae	<i>Evernia prunastri</i> (L.) Ach.
521468	Lichens	Lecanorales	Parmeliaceae	<i>Flavoparmelia caperata</i> (L.) Hale
521469	Lichens	Lecanorales	Parmeliaceae	<i>Flavoparmelia soredians</i> (Nyl.) Hale
58810	Lichens	Lecanorales	Parmeliaceae	<i>Hypogymnia tubulosa</i> (Schaer.) Hav.
659747	Lichens	Lecanorales	Parmeliaceae	<i>Hypotrachyna afrorevoluta</i> (Krog & Swinscow) Krog & Swinscow
653909	Lichens	Lecanorales	Parmeliaceae	<i>Hypotrachyna revoluta</i> (Flörke) Hale
659734	Lichens	Lecanorales	Parmeliaceae	<i>Imshaugia aleurites</i> (Ach.) S. L. F. Meyer
659403	Lichens	Lecanorales	Parmeliaceae	<i>Melanelixia subaurifera</i> (Nyl.) O. Blanco, A. Crespo, Divakar, Essl., D. Hawksw. & Lumbsch
660516	Lichens	Lecanorales	Parmeliaceae	<i>Melanohalea elegantula</i> (Zahlbr.) O. Blanco, A. Crespo, Divakar, Essl., D. Hawksw. & Lumbsch
659402	Lichens	Lecanorales	Parmeliaceae	<i>Melanohalea exasperata</i> (DeNot.) O. Blanco, A. Crespo, Divakar, Essl., D. Hawksw. & Lumbsch
58889	Lichens	Lecanorales	Parmeliaceae	<i>Parmelia sulcata</i> Taylor s.l.
58902	Lichens	Lecanorales	Parmeliaceae	<i>Parmelina quercina</i> (Willd.) Hale
659233	Lichens	Lecanorales	Parmeliaceae	<i>Parmotrema perlatum</i> (Huds.) M. Choisy
660486	Lichens	Lecanorales	Parmeliaceae	<i>Pleurosticta acetabulum</i> (Neck.) Elix & Lumbsch
659012	Lichens	Lecanorales	Parmeliaceae	<i>Punctelia borreri</i> (Sm.) Krog
659007	Lichens	Lecanorales	Parmeliaceae	<i>Punctelia subrudecta</i> (Nyl.) Krog
56098	Lichens	Lecanorales	Parmeliaceae	<i>Usnea rubicunda</i> Stirt.
660618	Lichens	Lecanorales	Psoraceae	<i>Protoblastenia rupestris</i> subsp. <i>rupestris</i> (Scop.) J. Steiner
659688	Lichens	Lecanorales	Ramalinaceae	<i>Lecania naegelii</i> (Hepp) Diederich & van den Boom
59092	Lichens	Lecanorales	Ramalinaceae	<i>Ramalina farinacea</i> (L.) Ach., 1810
658984	Lichens	Lecanorales	Ramalinaceae	<i>Ramalina fastigiata</i> (Pers.) Ach.

cdNom	Groupe	Ordre	Famille	Nom latin
653960	Lichens	Lecanorales	Scoliciosporaceae	<i>Scoliciosporum umbrinum</i> var. <i>corticolum</i> (Anzi) Clauzade & Cl.Roux
55751	Lichens	Ostropales	Graphidaceae	<i>Graphis scripta</i> (L.) Ach.
58335	Lichens	Ostropales	Phlyctidaceae	<i>Phlyctis agelaea</i> (Ach.) flot.
56683	Lichens	Peltigerales	Peltigeraceae	<i>Peltigera canina</i> (L.) Willd.
58214	Lichens	Pertusariales	Pertusariaceae	<i>Pertusaria amara</i> (Ach.) nyl.
58230	Lichens	Pertusariales	Pertusariaceae	<i>Pertusaria hymenea</i> (Ach.) Schaer.
521473	Lichens	Teloschistales	Physciaceae	<i>Amandinea punctata</i> (Hoffm.) Coppins & Scheid.
59961	Lichens	Teloschistales	Physciaceae	<i>Phaeophyscia orbicularis</i> (Neck.) Moberg
59911	Lichens	Teloschistales	Physciaceae	<i>Physcia adscendens</i> (Fr.) H. Olivier
659151	Lichens	Teloschistales	Physciaceae	<i>Physcia aipolia</i> (Ehrh. ex Humb.) Fűrnr.
59907	Lichens	Teloschistales	Physciaceae	<i>Physcia tenella</i> (Scop.) DC.
59979	Lichens	Teloschistales	Physciaceae	<i>Physconia distorta</i> (With.) J. R. Laundon
660775	Lichens	Teloschistales	Physciaceae	<i>Physconia distorta</i> var. <i>subvenusta</i> (Cromb.)
59184	Lichens	Teloschistales	Physciaceae	<i>Physconia enteroxantha</i> (Nyl.) Poelt
59171	Lichens	Teloschistales	Physciaceae	<i>Physconia grisea</i> (Lam.) Poelt
59510	Lichens	Teloschistales	Teloschistaceae	<i>Caloplaca aurantia</i> (Pers.) Hellb.
59407	Lichens	Teloschistales	Teloschistaceae	<i>Caloplaca cerinella</i> (Nyl.) Flagey
59516	Lichens	Teloschistales	Teloschistaceae	<i>Caloplaca flavescens</i> (Huds.) J. R. Laundon
59408	Lichens	Teloschistales	Teloschistaceae	<i>Caloplaca holocarpa</i> (Hoffm.) A.E.Wade
59568	Lichens	Teloschistales	Teloschistaceae	<i>Xanthoria parietina</i> (L.) Th. Fr.
54980	Lichens	Verrucariales	Verrucariaceae	<i>Verrucaria muralis</i> Ach.
55352	Lichens	Verrucariales	Verrucariaceae	<i>Normandina pulchella</i> (Borrer) Nyl.
55526	Lichens	–	Coniocybaceae	<i>Chaenotheca brunneola</i> (Ach.) Müll.Arg.
60585	Mammifères	Carnivora	Canidae	<i>Vulpes vulpes</i> (Linnaeus, 1758)
194481	Mammifères	Carnivora	Mustelidae	<i>Martes</i>
60636	Mammifères	Carnivora	Mustelidae	<i>Meles meles</i> (Linnaeus, 1758)
61057	Mammifères	Cetartiodactyla	Cervidae	<i>Capreolus capreolus</i> (Linnaeus, 1758)
61000	Mammifères	Cetartiodactyla	Cervidae	<i>Cervus elaphus</i> Linnaeus, 1758
60981	Mammifères	Cetartiodactyla	Suidae	<i>Sus scrofa</i> Linnaeus, 1758
60360	Mammifères	Chiroptera	Vespertilionidae	<i>Eptesicus serotinus</i> (Schreber, 1774)
200118	Mammifères	Chiroptera	Vespertilionidae	<i>Myotis daubentonii</i> (Kuhl, 1817)
60400	Mammifères	Chiroptera	Vespertilionidae	<i>Myotis emarginatus</i> (E. Geoffroy, 1806)
60408	Mammifères	Chiroptera	Vespertilionidae	<i>Myotis nattereri</i> (Kuhl, 1817)
60461	Mammifères	Chiroptera	Vespertilionidae	<i>Nyctalus leisleri</i> (Kuhl, 1817)
60468	Mammifères	Chiroptera	Vespertilionidae	<i>Nyctalus noctula</i> (Schreber, 1774)
79303	Mammifères	Chiroptera	Vespertilionidae	<i>Pipistrellus kuhlii</i> (Kuhl, 1817)
60479	Mammifères	Chiroptera	Vespertilionidae	<i>Pipistrellus pipistrellus</i> (Schreber, 1774)
60527	Mammifères	Chiroptera	Vespertilionidae	<i>Plecotus austriacus</i> (J.B. Fischer, 1829)
60015	Mammifères	Erinaceomorpha	Erinaceidae	<i>Erinaceus europaeus</i> Linnaeus, 1758
61714	Mammifères	Lagomorpha	Leporidae	<i>Oryctolagus cuniculus</i> (Linnaeus, 1758)
61357	Mammifères	Rodentia	Cricetidae	<i>Microtus agrestis</i> (Linnaeus, 1761)
61379	Mammifères	Rodentia	Cricetidae	<i>Microtus arvalis</i> (Pallas, 1778)
61510	Mammifères	Rodentia	Muridae	<i>Apodemus sylvaticus</i> (Linnaeus, 1758)
61290	Mammifères	Rodentia	Muridae	<i>Clethrionomys glareolus</i> (Schreber, 1780)
61568	Mammifères	Rodentia	Muridae	<i>Mus musculus</i> Linnaeus, 1758
61585	Mammifères	Rodentia	Muridae	<i>Rattus norvegicus</i> (Berkenhout, 1769)
61667	Mammifères	Rodentia	Myocastoridae	<i>Myocastor coypus</i> (Molina, 1782)
60205	Mammifères	Soricomorpha	Soricidae	<i>Crocidura russula</i> (Hermann, 1780)
60102	Mammifères	Soricomorpha	Soricidae	<i>Sorex coronatus</i> Millet, 1828
60249	Mammifères	Soricomorpha	Talpidae	<i>Talpa europaea</i> Linnaeus, 1758
786469	Mousses	Bryales	Bryaceae	<i>Ptychostomum moravicum</i> (Podp.) Ros & Mazimpaka, 2013
4446	Mousses	Dicranales	Dicranaceae	<i>Dicranella heteromalla</i> (Hedw.) Schimp.
4754	Mousses	Dicranales	Dicranaceae	<i>Dicranum scoparium</i> Hedw.
3899	Mousses	Dicranales	Fissidentaceae	<i>Fissidens bryoides</i> Hedw.

cdNom	Groupe	Ordre	Famille	Nom latin
4419	Mousses	Dicranales	Leucobryaceae	<i>Campylopus introflexus</i> (Hedw.) Brid.
4423	Mousses	Dicranales	Leucobryaceae	<i>Campylopus pilifer</i> Brid.
4770	Mousses	Dicranales	Leucobryaceae	<i>Leucobryum glaucum</i> (Hedw.) Ångstr.
5826	Mousses	Hypnales	Brachytheciaceae	<i>Brachythecium rutabulum</i> (Hedw.) Schimp.
5873	Mousses	Hypnales	Brachytheciaceae	<i>Eurhynchium striatum</i> (Hedw.) Schimp.
5882	Mousses	Hypnales	Brachytheciaceae	<i>Homalothecium sericeum</i> (Hedw.) Schimp.
434442	Mousses	Hypnales	Brachytheciaceae	<i>Kindbergia praelonga</i> (Hedw.) Ochyra
5922	Mousses	Hypnales	Brachytheciaceae	<i>Pseudoscleropodium purum</i> (Hedw.) M.Fleisch.
5100	Mousses	Hypnales	Cryphaeaceae	<i>Cryphaea heteromalla</i> (Hedw.) D.Mohr
5476	Mousses	Hypnales	Hypnaceae	<i>Calliergonella cuspidata</i> (Hedw.) Loeske, 1911
6033	Mousses	Hypnales	Hypnaceae	<i>Hypnum cupressiforme</i> Hedw.
5886	Mousses	Hypnales	Lembophyllaceae	<i>Isothecium alopecuroides</i> (Lam. ex Dubois) Isov.
5892	Mousses	Hypnales	Lembophyllaceae	<i>Isothecium myosuroides</i> Brid., 1827
786495	Mousses	Hypnales	Neckeraceae	<i>Alleniella complanata</i> (Hedw.) S.Olsson, Enroth & D.Quandt
5426	Mousses	Hypnales	Thuidiaceae	<i>Thuidium tamariscinum</i> (Hedw.) Schimp.
5014	Mousses	Orthotrichales	Orthotrichaceae	<i>Orthotrichum affine</i> Schrad. ex Brid.
5025	Mousses	Orthotrichales	Orthotrichaceae	<i>Orthotrichum lyellii</i> Hook. & Taylor
5049	Mousses	Orthotrichales	Orthotrichaceae	<i>Ulota bruchii</i> Hornsch. ex Brid.
5051	Mousses	Orthotrichales	Orthotrichaceae	<i>Ulota crispa</i> (Hedw.) Brid.
5066	Mousses	Orthotrichales	Orthotrichaceae	<i>Zygodon rupestris</i> Schimp. ex Lorentz
3853	Mousses	Polytrichales	Polytrichaceae	<i>Atrichum undulatum</i> (Hedw.) P.Beauv.
3865	Mousses	Polytrichales	Polytrichaceae	<i>Polytrichum formosum</i> Hedw.
5226	Mousses	Pottiales	Pottiaceae	<i>Tortula muralis</i> Hedw.
6742	Mousses	Sphagnales	Sphagnaceae	<i>Sphagnum inundatum</i> Russow
2623	Oiseaux	Accipitriformes	Accipitridae	<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)
2873	Oiseaux	Accipitriformes	Accipitridae	<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)
2878	Oiseaux	Accipitriformes	Accipitridae	<i>Circus aeruginosus</i> (Linnaeus, 1758)
2881	Oiseaux	Accipitriformes	Accipitridae	<i>Circus cyaneus</i> (Linnaeus, 1758)
2832	Oiseaux	Accipitriformes	Accipitridae	<i>Pernis apivorus</i> (Linnaeus, 1758)
1966	Oiseaux	Anseriformes	Anatidae	<i>Anas platyrhynchos</i> Linnaeus, 1758
3551	Oiseaux	Caprimulgiformes	Apodidae	<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)
530157	Oiseaux	Charadriiformes	Laridae	<i>Chroicocephalus ridibundus</i> (Linnaeus, 1766)
3343	Oiseaux	Charadriiformes	Laridae	<i>Sterna hirundo</i> Linnaeus, 1758
3422	Oiseaux	Columbiformes	Columbidae	<i>Columba oenas</i> Linnaeus, 1758
3424	Oiseaux	Columbiformes	Columbidae	<i>Columba palumbus</i> Linnaeus, 1758
3439	Oiseaux	Columbiformes	Columbidae	<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)
3465	Oiseaux	Cuculiformes	Cuculidae	<i>Cuculus canorus</i> Linnaeus, 1758
3003	Oiseaux	Galliformes	Phasianidae	<i>Phasianus colchicus</i> Linnaeus, 1758
3070	Oiseaux	Gruiformes	Rallidae	<i>Fulica atra</i> Linnaeus, 1758
3059	Oiseaux	Gruiformes	Rallidae	<i>Gallinula chloropus</i> (Linnaeus, 1758)
4342	Oiseaux	Passeriformes	Aegithalidae	<i>Aegithalos caudatus</i> (Linnaeus, 1758)
3676	Oiseaux	Passeriformes	Alaudidae	<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758
3670	Oiseaux	Passeriformes	Alaudidae	<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)
3791	Oiseaux	Passeriformes	Certhiidae	<i>Certhia brachydactyla</i> C.L. Brehm, 1820
4503	Oiseaux	Passeriformes	Corvidae	<i>Corvus corone</i> Linnaeus, 1758
4466	Oiseaux	Passeriformes	Corvidae	<i>Garrulus glandarius</i> (Linnaeus, 1758)
4657	Oiseaux	Passeriformes	Emberizidae	<i>Emberiza citrinella</i> Linnaeus, 1758
4588	Oiseaux	Passeriformes	Fringillidae	<i>Carduelis cannabina</i> (Linnaeus, 1758)
4583	Oiseaux	Passeriformes	Fringillidae	<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)
4580	Oiseaux	Passeriformes	Fringillidae	<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)
4625	Oiseaux	Passeriformes	Fringillidae	<i>Coccothraustes coccothraustes</i> (Linnaeus, 1758)
4564	Oiseaux	Passeriformes	Fringillidae	<i>Fringilla coelebs</i> Linnaeus, 1758
459478	Oiseaux	Passeriformes	Hirundinidae	<i>Delichon urbicum</i> (Linnaeus, 1758)

cdNom	Groupe	Ordre	Famille	Nom latin
3696	Oiseaux	Passeriformes	Hirundinidae	<i>Hirundo rustica</i> Linnaeus, 1758
3726	Oiseaux	Passeriformes	Motacillidae	<i>Anthus pratensis</i> (Linnaeus, 1758)
3723	Oiseaux	Passeriformes	Motacillidae	<i>Anthus trivialis</i> (Linnaeus, 1758)
3943	Oiseaux	Passeriformes	Motacillidae	<i>Motacilla alba alba</i> Linnaeus, 1758
3941	Oiseaux	Passeriformes	Motacillidae	<i>Motacilla alba</i> Linnaeus, 1758
4319	Oiseaux	Passeriformes	Muscicapidae	<i>Muscicapa striata</i> (Pallas, 1764)
3803	Oiseaux	Passeriformes	Oriolidae	<i>Oriolus oriolus</i> (Linnaeus, 1758)
534742	Oiseaux	Passeriformes	Paridae	<i>Cyanistes caeruleus</i> (Linnaeus, 1758)
534750	Oiseaux	Passeriformes	Paridae	<i>Lophophanes cristatus</i> (Linnaeus, 1758)
3764	Oiseaux	Passeriformes	Paridae	<i>Parus major</i> Linnaeus, 1758
534753	Oiseaux	Passeriformes	Paridae	<i>Poecile palustris</i> (Linnaeus, 1758)
4525	Oiseaux	Passeriformes	Passeridae	<i>Passer domesticus</i> (Linnaeus, 1758)
3978	Oiseaux	Passeriformes	Prunellidae	<i>Prunella modularis</i> (Linnaeus, 1758)
459638	Oiseaux	Passeriformes	Regulidae	<i>Regulus ignicapilla</i> (Temminck, 1820)
4308	Oiseaux	Passeriformes	Regulidae	<i>Regulus regulus</i> (Linnaeus, 1758)
4001	Oiseaux	Passeriformes	Saxicolidae	<i>Erithacus rubecula</i> (Linnaeus, 1758)
4013	Oiseaux	Passeriformes	Saxicolidae	<i>Luscinia megarhynchos</i> C. L. Brehm, 1831
4035	Oiseaux	Passeriformes	Saxicolidae	<i>Phoenicurus ochruros</i> (S. G. Gmelin, 1774)
4040	Oiseaux	Passeriformes	Saxicolidae	<i>Phoenicurus phoenicurus</i> (Linnaeus, 1758)
199425	Oiseaux	Passeriformes	Saxicolidae	<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)
3774	Oiseaux	Passeriformes	Sittidae	<i>Sitta europaea</i> Linnaeus, 1758
4516	Oiseaux	Passeriformes	Sturnidae	<i>Sturnus vulgaris</i> Linnaeus, 1758
4215	Oiseaux	Passeriformes	Sylviidae	<i>Hippolais polyglotta</i> (Vieillot, 1817)
4167	Oiseaux	Passeriformes	Sylviidae	<i>Locustella naevia</i> (Boddaert, 1783)
4269	Oiseaux	Passeriformes	Sylviidae	<i>Phylloscopus bonelli</i> (Vieillot, 1819)
4280	Oiseaux	Passeriformes	Sylviidae	<i>Phylloscopus collybita</i> (Vieillot, 1887)
4272	Oiseaux	Passeriformes	Sylviidae	<i>Phylloscopus sibilatrix</i> (Bechstein, 1793)
4289	Oiseaux	Passeriformes	Sylviidae	<i>Phylloscopus trochilus</i> (Linnaeus, 1758)
4257	Oiseaux	Passeriformes	Sylviidae	<i>Sylvia atricapilla</i> (Linnaeus, 1758)
4254	Oiseaux	Passeriformes	Sylviidae	<i>Sylvia borin</i> (Boddaert, 1783)
4252	Oiseaux	Passeriformes	Sylviidae	<i>Sylvia communis</i> Latham, 1787
3967	Oiseaux	Passeriformes	Troglodytidae	<i>Troglodytes troglodytes</i> (Linnaeus, 1758)
4117	Oiseaux	Passeriformes	Turdidae	<i>Turdus merula</i> Linnaeus, 1758
4129	Oiseaux	Passeriformes	Turdidae	<i>Turdus philomelos</i> C. L. Brehm, 1831
4142	Oiseaux	Passeriformes	Turdidae	<i>Turdus viscivorus</i> Linnaeus, 1758
2504	Oiseaux	Pelecaniformes	Ardeidae	<i>Ardea alba</i> Linnaeus, 1758
2506	Oiseaux	Pelecaniformes	Ardeidae	<i>Ardea cinerea</i> Linnaeus, 1758
2508	Oiseaux	Pelecaniformes	Ardeidae	<i>Ardea purpurea</i> Linnaeus, 1766
2497	Oiseaux	Pelecaniformes	Ardeidae	<i>Egretta garzetta</i> (Linnaeus, 1766)
2517	Oiseaux	Pelecaniformes	Ciconiidae	<i>Ciconia ciconia</i> (Linnaeus, 1758)
3611	Oiseaux	Piciformes	Picidae	<i>Dendrocopos major</i> (Linnaeus, 1758)
3608	Oiseaux	Piciformes	Picidae	<i>Dryocopus martius</i> (Linnaeus, 1758)
3595	Oiseaux	Piciformes	Picidae	<i>Jynx torquilla</i> Linnaeus, 1758
3603	Oiseaux	Piciformes	Picidae	<i>Picus viridis</i> Linnaeus, 1758
3522	Oiseaux	Strigiformes	Strigidae	<i>Asio otus</i> (Linnaeus, 1758)
3482	Oiseaux	Strigiformes	Tytonidae	<i>Tyto alba</i> (Scopoli, 1769)
67606	Poissons	Esociformes	Esocidae	<i>Esox lucius</i> Linnaeus, 1758
77490	Reptiles	Squamata	Anguillidae	<i>Anguis fragilis</i> Linnaeus, 1758
77619	Reptiles	Squamata	Lacertidae	<i>Lacerta bilineata</i> Daudin, 1802
77756	Reptiles	Squamata	Lacertidae	<i>Podarcis muralis</i> (Laurenti, 1768)
77381	Reptiles	Testudines	Emydidae	<i>Emys orbicularis</i> (Linnaeus, 1758)



Depuis quelques années, le Service du Patrimoine Naturel (SPN) au Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) organise annuellement une sortie « nature et cohésion » pour son personnel. Des inventaires naturalistes sont réalisés afin de découvrir la biodiversité d'un site et une problématique est souvent associée à ces sorties. Ces inventaires viennent également enrichir l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN). La sortie naturaliste de l'année 2016 s'est tenue dans l'Indre au sein de la Réserve zoologique de la Haute-Touche dont l'objet est notamment de servir de centre de reproduction pour les animaux des Parcs Zoologiques de Paris et de la Ménagerie du Jardin des Plantes. Ce lieu riche en espèces captives, l'est également en espèces sauvages. En effet, malgré une météorologie peu clémente (inondations de juin 2016), l'inventaire réalisé du 1^{er} au 3 juin 2016 a permis de recenser 718 taxons non captifs, pour plus de 1 592 données d'observations. De nombreuses espèces patrimoniales ou protégées ont été contactées ce qui laisse présager d'une bonne potentialité du site en matière de biodiversité. Cet inventaire « éclair » a mobilisé des spécialistes du MNHN et d'autres établissements comme l'Office National des Forêts, le Parc Naturel régional de la Brenne et le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien. Les données collectées ont notamment pour objectifs d'alimenter les réflexions et d'améliorer la prise en compte des enjeux de biodiversité dans le cadre du renouvellement du plan de gestion forestier de la réserve.